

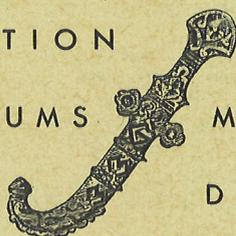
23^{me} ANNÉE - N° 73 - PÉRIODIQUE

MARS 1979

BULLETIN DE LIAISON DE

LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A. I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - J.O. du 1^{er} mars 1958

20, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS — Tél. : 764.05.81

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-72 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND. (†)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME

Généraux GAUTIER (†) (4° G.T.M.), LEBLANC (1° G.T.M.),
BOYER de LATOUR (†) (2° G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3° G.T.M.),
PARLANGE (†) (4° G.T.M.), de SAINT BON (3° G.T.M.),
TURNIER (2° G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.),
Colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), Colonel LUCASSEAU.

VICES-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD († Général MELLIER (†).

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR :

Jacques OXENAAR (†), Colonel Gérôme de GANAY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

MM. le général André FEAGUS, Guy BOULA de MAREUIL, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Gérôme de GANAY, Georges GAUTIER, Yves HUCHARD, Paul LUCASSEAU, André MARDINI, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, M^e Pierre REVEILLAUD, Clément TROUILLARD, Jacques WINTER.

BUREAU

Président :	général André FEAGUS
Vice-président :	André MARDINI
Secrétaire général :	colonel Guy de MAREUIL
Secrétaire général adjoint :	colonel Georges GAUTIER
Trésorier :	Henry MULLER

SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les présidents des sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. :	Roger DUMONT
Marseille :	Commandant FILHOL
Nice (Côte-d'Azur) :	Général MARCHAL
Ouest :	Colonel GUIGNOT
Paris :	Capitaine Léon MERCHEZ
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT
Sud-Ouest :	Colonel JENNY
Vosges :	M. Georges FEUILLARD
Association des Descendants de la Koumia :	Commandant Georges BOYER de LATOUR.

Commission financière :

André NOEL, Madame BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau :

Colonels BERTIAUX, JEAN-BAPTISTE, commandant PASQUIER.

Entr'aide : Madame BRAULT-CHANOINE.

Porte-fanion : Jacques WINTER.

Porte-fanion suppléant : Georges CUBISOL.

Secrétariat : 20, Rue E.-Flachat, 75017 PARIS - Tél. 764.05.81
C.C.P. Paris 8813-50 V.

Cotisation annuelle : 50 F (dont service du bulletin : 40 F).

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 40 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 1 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 h., au Club « RHIN ET DANUBE », 20, rue Eugène Flachat, PARIS, 17^e, Métro Pereire - Maréchal Juin.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de La Koumia, 20, rue Eugène Flachat, 75017 PARIS.

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance. (Les correspondances différentes pouvant, naturellement, être insérées dans une seule et même enveloppe).

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	Général FEAUGAS	4
IN MÉMORIAM		
— Le général SORE	Général FEAUGAS	6
— Le Révérend père HENRY	Colonel J. SAULAY	8
— Le colonel FOURÉ	Colonel J. SAULAY	10
— Le colonel AUBERT	Lt-colonel P. GILBAIN	10
— Le colonel SAMUEL	Colonel LACROIX	12
— Le commandant BUAT-MÉNARD	Colonel P. LUCASSEAU	14
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 FÉVRIER 1979		16
ARTICLES DIVERS		
— Souvenirs du capitaine Ben Kaddour REFFAS (1895-1920)		17
— Aux chevaux et mulets des goums marocains	Colonel J. SAULAY	21
— Un peu d'histoire... Notre grand Carnot	Yves OLLIVIER	22
— Notes sur l'Arabie saoudite de deux « descendants » de la Koumia	Paul et Jacques LEGOUIX	24
— Quelques impressions de trois « Aït Koumia » chez les « Béni Israël »	Colonel G. de MAREUIL	26
— Réflexions sur un livre : Le Maroc face aux impérialismes	Colonel J. SAULAY	31
— La marche verte - Al Massira al Khadara	Colonel J. SAULAY	36
— Moi, Zénobie, reine de Palmyre	Colonel J. SAULAY	39
— Notes à propos de Zeid ou Ahmed	Colonel B. de SÈZE	41
— Le piano du Timguilchti	G...	43
— Le musée de l'Armée		46
VIE DES SECTIONS		
— PARIS		53
— MARSEILLE		54
— SUD-OUEST		55
— RHONE-ALPES		56
— ALSACE		58
MONTSOREAU		
— Dons pour le musée		59
ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA		
— Communication du président		61
— Appel du président de la Koumia aux « descendants » historiens		63
ŒUVRES SOCIALES		
— Dons reçus en espèces pour 1978		63
CARNET DES GOUMS ET DES A.I.		64
NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES		66
AVIS DIVERS		
— Le ravivage de la Flamme : 11 mai 1979		65
— Annuaire		67
— Plaquette du château de Montsoreau		67
— Note du président		67
BIBLIOGRAPHIE		
— Nous étions alors capitaines à l'armée d'Afrique	Général P. DAILLIER	68
DÉCORATIONS		70
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE		
MONTSOREAU - 16 ET 17 JUIN 1979		

LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans son message de vœux pour 1979 le général SORE, conscient de la responsabilité qui venait de lui être confiée et soucieux de l'avenir de la KOUMIA, faisait allusion aux candidatures ultérieures à la présidence de notre association, de camarades plus jeunes que lui.

Peu de temps avant d'être brutalement arraché à l'affection de nous tous, il m'avait sollicité pour lui succéder au cas où il serait empêché d'exercer les fonctions qui venaient de lui échoir.

Nos liens d'amitié, nos fréquentes rencontres au sein de la section du sud-ouest, ou lors de mes séjours en pays basque, m'avaient amené à lui donner mon accord de principe.

C'est dans cet esprit que j'ai cru devoir poser ma candidature à sa succession et que, le conseil d'administration m'ayant accordé sa confiance, je m'efforcerai désormais, sous l'égide de notre chef le général GUILLAUME, de :

- maintenir et si possible renforcer la cohésion de notre association,
- accroître son rayonnement dans le cadre qui a toujours été le sien : celui de l'amitié franco-marocaine.

Au moment de prendre mes fonctions je tiens à rendre hommage à l'œuvre accomplie par tous mes prédécesseurs et en particulier :

- par le colonel LUCASSEAU dont l'amitié me fut si bénéfique alors que nous voisinions dans le Moyen Atlas et me sera encore bien nécessaire durant les mois à venir. Il a, entre autres réalisations, mis sur pied deux organismes qui me paraissent essentiels à la pérennité de nos souvenirs : la fondation Koumia-Montsoreau et, à l'instigation des colonels CARRÈRE et PICARDAT, l'association des Descendants des membres de la KOUMIA. Il a, par son action sur tous, permis de porter nos effectifs de 700 à 950, et de resserrer les liens entre le conseil d'administration et les sections de province ;
- puis par le général SORE dont le dynamisme a animé durant des années la florissante section du sud-ouest. Son dévouement et la jeunesse de son

caractère l'avaient fait aimer de tous et, suivant le désir exprimé par son épouse, c'est à Montsoreau que, tous ensemble, nous honorerons sa mémoire lors de notre assemblée générale de juin.

Vous n'ignorez pas que nos compatriotes s'intéressent de plus en plus à l'histoire de leur pays et que bien des ouvrages sont édités sur ce sujet, tandis que de nombreuses émissions de radio et de télévision l'ont pris pour thème. Mais vous vous êtes aussi rendus compte que trop souvent, volontairement ou non, les actions menées par nos unités, tant en Italie qu'en France, en Allemagne ou en Indochine, sont passées sous silence. Je pense que notre devoir, à l'égard de nos camarades français et marocains qui ont payé de leur vie leur participation à ces différents combats, est de rétablir la vérité, en évitant certes toute polémique toujours dégradante pour celui qui la suscite, mais en remettant chacun à la place qu'il a tenue.

Nous y veillerons avec l'aide de vous tous.

Nous veillerons aussi à ce que notre association soit représentée partout où elle doit avoir sa place, et affirme chaque fois que cela s'avèrera nécessaire, sa foi dans les valeurs qui ont fait la grandeur de la France.

Pour cela il nous faudra :

- faire connaître davantage notre musée de MONTSOREAU,
- porter dès que possible à 1 000 le nombre de nos adhérents en renforçant notre implantation dans certaines régions où la prospection est peut-être demeurée insuffisante ;
- aider également au démarrage déjà prometteur de l'Association de nos « jeunes » ;
- aider les sections récemment créées ;
- faciliter les contacts avec les amis que nous avons laissés au Maroc.

Pour toutes ces actions je sais pouvoir compter sur le soutien de nos Présidents d'honneur et sur l'aide efficace de chacun de vous.

Soyez-en tous dès aujourd'hui remerciés et que, derrière l'équipe étroitement soudée de son conseil d'administration, à l'ombre de nos glorieux fanions,

VIVE LA KOUMIA.

Général FEAUGAS



IN MÉMORIAM

Le général Jean Albert SORE

Quelques semaines après avoir été élu dans l'approbation générale président de la KOUMIA, le général SORE était brutalement enlevé à notre affection le 11 décembre 1978.

Son dynamisme, sa cordialité, son dévouement et la jeunesse de son caractère faisaient que tous ceux qui l'approchaient ne pouvaient que devenir ses amis.

Je fus un privilégié parmi ceux-ci. Notre amitié datait de ce jour de novembre 1936 où le jeune capitaine SORE — il est marié depuis deux ans et n'a pas encore un an de grade — venant du bureau du territoire du TADLA, prend à SARREBOURG le commandement de la 10^e compagnie du 25^e R.T.A. dans lequel je servais à la 9^e compagnie depuis ma sortie de Saint-Cyr en 1933.

De cette première rencontre date l'affection qui unit nos deux ménages et c'est plus à l'ami qu'à l'ancien que je veux aujourd'hui, en quelques lignes, adresser un affectueux au revoir.

Né à SORE (Landes) le 15 mars 1903, Jean Albert SORE est très brillamment admis à Saint-Cyr en 1924, classé 3^e sur 303 reçus, et il en sort 4^e sur 298 pour être affecté comme instructeur à Saint-Maixent en octobre 1926.

Il ne reste que deux ans en métropole, et sur sa demande rejoint le 3^e R.E.I. le 27 novembre 1928. Deux ans après, déjà titulaire de la croix de guerre des T.O.E., il est mis à la disposition des A.I. du Maroc où, à part de brèves interruptions, il servira durant près de trente années.

Il est successivement à BOUMIA, ARHBALOU N'CERDANE, TOUNFIT, au bureau des A.I. de l'ASSIF MELLOUL, puis au territoire du TADLA qu'il quitte en 1936, avec la Légion d'honneur à titre exceptionnel sur proposition du capitaine PARLANGE et 4 citations, pour rejoindre le 25^e R.T.A. à SARREBOURG. Là, malgré la nécessité de s'adapter au commandement d'une unité régulière et l'environnement de jeunes officiers particulièrement turbulents, il parvient à préparer le concours d'entrée à l'Ecole supérieure de guerre où il est admis à la

veille du déclenchement des hostilités. Affecté au 3^e bureau de l'E.M. de la 4^e D.I.N.A. le 26 août 39 il est fait prisonnier le 17 mai 40 et interné à l'Oflag X B d'où il ne sera libéré par les Alliés que le 12 mai 45.

Moins d'un an après il retourne au Maroc comme adjoint au Secrétariat politique à RABAT d'où il effectue, en compagnie de son ami le commandant TURNIER, une mission en PALESTINE du 1^{er} novembre 1948 au 14 mars 1949. Il prend alors les fonctions d'adjoint au colonel commandant les Goums marocains qu'il assume jusqu'en janvier 1953. Le 28 février 1953 il est nommé au commandement du Groupement des tabors en Extrême-Orient, qu'il cumule avec celui de la zone opérationnelle de la plaine des Jarres et la présidence de la représentation militaire des forces de l'Union française à la commission mixte du LAOS.

Après les accords de Genève en 1954, il rentre au Maroc où il est nommé inspecteur adjoint des Services spéciaux. Mais les événements se précipitent en Afrique du Nord et le colonel SORE prend le 10 septembre 1956 le commandement du 9^e R.T.M. à Angoulême qu'il cumule dès le 19 novembre 1957 avec celui de commandant de la subdivision de la Charente. Il conservera ce poste jusqu'au 1^{er} août 1960 date à laquelle il est admis à faire valoir ses droits à la retraite avec le grade de général de brigade.

Il est commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre des T.O.E. avec 6 citations et de la croix de guerre 39-45.

Mais à 57 ans le général SORE ne peut pas rester inactif. De retour en pays basque dans sa villa « DARNA » il devient inspecteur puis directeur et administrateur du casino municipal de BIARRITZ où il organise la première assemblée générale de la KOU M I A qui se soit tenue en province. La réussite de cette manifestation est telle qu'elle suscite l'émulation dans nos sections de province et que bientôt s'instaurera le rythme des assemblées générales une année sur deux hors de notre havre de Montsoreau. Ses activités de président de la section du Sud-Ouest ne suffisent pas à satisfaire son besoin de se dévouer pour les autres et le général SORE accepte la direction de l'association des Jeunes Enfants handicapés de la Côte Basque à laquelle il consacre désormais la plus grande partie de son temps.

C'est après une journée « porte ouverte », à la maison des handicapés de CAMBO, où il s'était montré comme à l'habitude affable et enjoué, qu'il s'est endormi calmement, le devoir accompli, le journal à la main, et nous a quittés discrètement après avoir eu la grande joie d'avoir été élu quelques jours auparavant président de la KOU M I A pour laquelle il avait tant œuvré.

Nous garderons de lui le souvenir d'un ami ardent mais réfléchi, courageux mais sensible, dévoué mais modeste.

Souvenir pour tous d'un ami et, pour certains, d'un grand frère dont l'exemple nous aura marqués et ne sera pas oublié. Nous en assurerons bien affectueusement son épouse qui l'aida fidèlement dans ses multiples tâches, ses enfants et petits-enfants qui demeurent des nôtres et dont nous partageons la peine.

Général FEAUGAS

Suivant la volonté du défunt les obsèques ont été célébrées dans la plus grande simplicité (ni drapeau, ni fanions, ni discours) le mardi 12 décembre 1978 en l'église de CIBOURE accompagnées par des chants eskualduniens ; et notre ami repose désormais dans le cimetière de ce petit village basque, face à cet océan qu'il aimait tant contempler sous ses multiples aspects.

Derrière le général FEAUGAS et Madame FEAUGAS, le colonel JENNY nouveau président de la section du sud-ouest et Mme JENNY, s'étaient regroupés la quasi totalité des membres de la section accompagnés de leurs épouses, et l'on remarquait dans l'assistance, particulièrement émue, les généraux LECOQ, ancien commandant de la 4^e R.M., et PARDES, ancien chef d'E.M. de la 3^e D.I.A.

Le Révérend père HENRY

Un grand ancien des A.I. du vieux Maroc vient de nous quitter : le R. P. HENRY a été rappelé à Dieu, subitement, le 5 septembre 1978, alors qu'il terminait son oraison du soir dans la petite chapelle de la Fraternité de Pont-Gourjon, à Villecroze, dans le Var.

Né à Seurre (Côte d'Or) le 24 juin 1898, le R.P. HENRY appartient à la 100^e promotion de Saint-Cyr, la promotion des Drapeaux et de l'Amitié américaine (1916-1917), celle du général GONZALÈS de LINARÈS, du général MASSIET du BIEST, du R.P. OTHON de LAUNAY aussi, comme lui ancien officier des A.I. du Maroc.

Comme tous ses camarades de promotion, c'est au feu qu'il fait l'apprentissage de son métier d'officier et c'est comme sous-lieutenant-élève qu'il revient s'asseoir sur les bancs de notre vieille Ecole, de février à novembre 1919.

Attiré par le Maroc et le sud, répondant déjà peut-être, inconsciemment à l'appel du Père de FOUCAULD, il obtient d'être affecté, à la sortie de l'Ecole, au Service des renseignements du Maroc et rejoint directement le Bureau du territoire de Bou Denib. Après avoir suivi en 1922 à Rabat le cours des A.I., qui s'appelaient à l'époque le cours de perfectionnement du Service des renseignements, il est affecté en avril 1923 au bureau des renseignements d'Erfoud, où le commandant du poste militaire était le capitaine SAULAY, mon père, qui commandait alors une compagnie du 15^e R.T.A.

Le lieutenant HENRY sert ensuite à Arbalou n'Serdane et participe aux opérations de pacification de l'Atlas central avant d'être nommé chef du bureau d'Assoul, dans le cercle de Goulmina, dont le chef était à cette époque le commandant AYARD

C'est à Assoul que le capitaine HENRY va se distinguer, dans la poursuite du redoutable djicheur Zaïd ou Ahmed, qui de 1934 à 1936, réussit à faire régner l'insécurité dans les tribus Aït Hadidou et Aït Morhad récemment soumises. Après l'assassinat du lieutenant PHELIPPON, adjoint au 36^e goum, d'Assoul, du lieutenant FROMENTIN, chef du poste de Tassent, du sergent-chef TRISTANI, de nombreux légionnaires, goumiers et partisans, le capitaine HENRY est chargé de coordonner l'action de nos forces supplétives lancées à la poursuite du bandit, finalement découvert dans le Todrha et abattu en février 1936.

Le capitaine HENRY quitte l'Armée, à 25 ans de services, et entre au début de 1942, au séminaire du Souissi, à Rabat, où il commence ses études de théologie.

Rappelé à l'activité pendant la guerre, il est affecté au 1^{er} GTM, avec lequel il fait, adjoint du colonel LEBLANC, les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne.

Démobilisé avec le grade de lieutenant-colonel, chevalier de la Légion d'honneur, il retourne immédiatement au séminaire et se prépare à son ordination, qui a lieu le 30 juin 1947 à Rabat.

Sa vie sacerdotale le conduit d'abord à la Fraternité de Sidi Saad, fondée en 1925 par l'archevêque de Carthage. Il y reste jusqu'en 1959, date à laquelle

la communauté est expulsée de Tunisie. Deux ans plus tard, en 1961, la Fraternité peut s'installer dans le Var, à Pont-Gourjon, où la vie de prière et de méditation du R.P. HENRY va se dérouler jusqu'à sa mort.

Assistaient à ses obsèques, aux côtés de l'évêque de Fréjus et Toulon, des pères et des sœurs de la Fraternité, sa sœur, Madame Vve MARGAINE, 170 bis, rue de Grenelle, Paris 7^e et son frère Jacques.

Le R.P. HENRY repose dans le cimetière de Villecroze.

Son humilité l'avait amené à me demander, à moi qui l'interrogeais sur Zaïd ou Ahmed, de ne jamais le nommer dans l'étude que je me proposais de faire sur le dernier dissident de l'Atlas central. Il m'écrivait, le 11 mars 1978 : ...« je voudrais m'en aller de ce monde, comme Zaïd ou Ahmed disparaissait : en emportant ses traces ».

Je ne crois pas avoir trahi sa volonté, en rédigeant, après la Semaine de Provence, ce dernier hommage à sa mémoire.

Jean SAULAY

EXTRAIT DU BULLETIN D'INFORMATION DU MAROC DU 15 JUILLET 1947

30 JUIN

A Rabat, a eu lieu l'ordination du lieutenant-colonel HENRY.

Le lieutenant-colonel HENRY avait quitté le séminaire pour faire avec les Goums, les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. Il est titulaire de la Légion d'honneur et de la croix de guerre.

C'est en présence d'une nombreuse assistance que s'est déroulée son ordination. On remarquait notamment les généraux BONDIS et BONJOUR, le colonel PARLANGE, de nombreux officiers des Goums, des personnalités civiles, quelques notabilités marocaines, l'évêque et tout le clergé de Rabat.

Extrait du journal religieux local : SEMAINE PROVENCE

VILLECROZE (Var).

RAPPEL A DIEU.

C'est avec un douloureux étonnement que nous apprenions, le 6 septembre 1978 au matin, le décès du Père Roger HENRY, de la Fraternité de Pont-Gourjon, subitement rappelé à Dieu la veille au soir, à l'âge de 80 ans.

Ce religieux, si humble et si fervent, qui vivait — présent et effacé avec sa Fraternité — au-dessus du village, depuis de longues années, ne nous eût pas permis d'évoquer ici sa vie exemplaire.

Il était entré dans les ordres à la fin de la deuxième guerre mondiale, quittant l'armée après une très belle carrière d'officier supérieur, et avait été ordonné prêtre au Maroc en 1947.

Le colonel FOURÉ

Il convient que, dans ce bulletin des anciens des Affaires indigènes et des goums marocains, un hommage soit rendu à un légionnaire, le colonel FOURÉ, qui vient de mourir à Paris le 1^{er} novembre 1978, à l'âge de 86 ans.

Qu'il suffise de rappeler que ce grand Ancien — il appartenait à la célèbre promotion de 1914 de Saint-Cyr : la Grande Revanche — commanda pendant plus de quatre ans la fameuse compagnie montée du 2^e Etranger à Ksar es Souq, la « Montée Fouré », et qu'il participa en février-mars 1933 aux opérations de réduction du djebel Sarho, avec le Groupe mobile des Confins algéro-marocains du général GIRAUD.

Au cours de ces combats, goumiers et légionnaires mêlèrent une fois de plus leur sang en partant à l'assaut des Aiguilles du Bou Gafer : le capitaine de BOURNAZEL, le lieutenant BINET, le capitaine FAUCHEUX, le lieutenant BRINCKLE, le sous-lieutenant LE CHEVALIER, le lieutenant ALESSANDRI, le lieutenant LARIDON, le lieutenant BUREAU... et tant de sous-officiers, de légionnaires, de goumiers, de mokhaznis, de partisans,... dont j'ai vu les corps alignés, le lendemain, devant une section de légionnaires rendant les honneurs, sur la base de départ de la veille, le 28 février 1933.

Au moment où disparaît l'un des vétérans de ces combats acharnés, où l'héroïsme fut égal de part et d'autre, il est juste et bon, d'associer à sa mémoire celle de tous ses camarades, qui firent ce jour-là le sacrifice de leur vie : il était au milieu d'eux.

Le colonel FOURÉ était commandeur de la Légion d'honneur.

Jean SAULAY

Le colonel Émile AUBERT

Après cinq années de maladies et de souffrances incessantes, le colonel AUBERT vient de nous quitter.

Avec lui disparaît un officier qui a passé et consacré la plus grande partie de sa vie au service de la France en Afrique du Nord.

Né dans la Meuse le 25 juillet 1909 et issu d'une famille de magistrats lorrains, il connaîtra, dès son enfance, le goût de la mobilité et le culte intransigeant du service de l'Etat et de la patrie. Il passera sa jeunesse entre l'Algérie et « les marches de l'Est », où son père devait assumer d'importantes responsabilités judiciaires.

C'est ainsi que notre première rencontre se situe à SAVERNE, en 1924, où nos familles s'étaient liées d'amitié, dans la cité des fonctionnaires et militaires affectés en Alsace, à l'époque.

Par la suite, nos vies devaient suivre des chemins analogues et nos carrières se croiser plusieurs fois.

Nous nous retrouvons à Saint-Cyr, en 1930, où il est entré avec nos jeunes de la promotion Joffre. AUBERT en sortira en 1932, sous-lieutenant, affecté au 23^e régiment d'infanterie.

Après quelques années de troupe, qu'il passera dans l'Est, nous suivrons ensemble, en 1936-1937, le cours des A.I., sous l'autorité spirituelle et éclairée du colonel MATTERN.

Dès lors, les qualités d'administrateur des populations marocaines d'AUBERT et sa fermeté de chef de troupes supplétives vont trouver, tour à tour, à s'exercer à plein, suivant le déroulement des événements de notre génération.

Affecté à TAZENAHT d'abord, puis à TAZZARINE au printemps 1940, il sera placé à la tête de la FEZZA du SARHO, constituée en toute hâte, et envoyée d'urgence dans le Sud Tunisien, à GABES, où nous nous retrouverons à nouveau, chacun à la tête d'une fezza.

Ainsi, à la veille de l'armistice, malgré la médiocrité de l'entraînement de sa troupe et de ses moyens, il obtiendra la seule citation (à ma connaissance) de ce « théâtre d'opérations » : « A la tête d'un groupe de partisans de la FEZZA du SARHO, a, dans la nuit du 20 juin 1940, dirigé et exécuté, avec une froide bravoure, un coup de main sur un poste frontière.

Accueilli à courte distance par le feu de l'ennemi, a enlevé ses hommes jusqu'au corps à corps, réduisant le poste au silence et rapportant butin et documents ».

1940, 41, 42, 43, années d'attente de la revanche, le trouveront successivement chef de poste d'IKNIOUN et d'OUTERBAT, puis chef d'annexe d'IMILCHIL et commandant du 23^e goum.

Dès mai 1944, il pourra rejoindre au 4^e G.T.M. les tabors engagés dans l'épopée vers ROME, puis vers SIENNE, à la tête du 71^e goum. Présent au débarquement de Provence, il poursuivra, avec le 9^e tabor, la campagne de France et la libération de sa chère Alsace, jusqu'à la victoire. Trois citations viendront témoigner de son action au cours de ces campagnes.

Après l'épopée, ce sera le retour au patient labeur de contrôle et d'éducatons des populations marocaines. Successivement à BOU-DENIB, chef de bureau d'AHERMOUMOU et TAFINGOULT, puis chef de bureau du cercle à TAROUDANT, il donnera sa pleine mesure d'officier A.I. dévoué et compétent.

Dès l'indépendance du Maroc affirmée, c'est l'Algérie qu'il faudra tâcher de conserver. De 1956 à 1962, AUBERT, toujours disponible, sera placé à la tête d'un groupe nomade, puis des compagnies nomades d'Algérie, où il affirmera à nouveau ses qualités de chef de supplétifs. La croix de la valeur militaire, avec trois citations, viendra affirmer ses réussites contre les rebelles.

Ecœuré de l'abandon, de retour à la Lorraine natale, c'est comme chef de l'E.M. de la subdivision de Nancy, qu'il attendra que vienne l'heure de la retraite, la santé déjà éprouvée par un grave accident cardiaque.

N'ayant plus à servir, il va s'efforcer d'organiser une retraite paisible et confortable. Il se marie à Saint-Rémy-de-Provence et fait bénir son union par Monseigneur SOURIS, notre vieil ami de la région d'Agadir.

Malheureusement, les suites d'un fâcheux accident (ablation d'une jambe, écrasée par la chute d'un arbre), survenu voici quelque quatre ans à Agadir, jointes à de fréquents accidents cardiaques, vont faire d'AUBERT un ambulancier d'hôpitaux en cliniques.

Dans une clinique de Saint-Laurent-du-Var, la veille de Noël 1978, la mort devait mettre fin à ses souffrances physiques et morales.

Après l'hommage rendu, en présence de son épouse, par ses camarades et amis à la chapelle de Saint-Laurent-du-Var, le colonel AUBERT a été, suivant ses dernières volontés, incinéré à Marseille, et ses cendres répandues par un conservateur, ex-officier parachutiste, sur le carré militaire du cimetière de Marseille.

Lt-colonel P. GILBAIN

MESSAGE DE MADAME AUBERT

« Je tiens à exprimer à la Koumia mes remerciements sincères et émus. Le réconfort amical que j'ai rencontré auprès des camarades de mon mari, le colonel AUBERT, m'a été d'un grand secours ».

Madame E. AUBERT

Chalet 1 - 103, cité des Oiseaux
INEZGANE - AGADIR (Maroc)

Le colonel SAMUEL

Dans notre dernier bulletin de liaison de décembre 1978 (n° 72), notre trésorier, M. Henry MULLER, a bien voulu rendre compte des obsèques du colonel SAMUEL, président de la section de NICE - COTE D'AZUR, où il représentait la KOUMIA.

Nous publions ci-après l'allocution prononcée à cette occasion par le colonel LACROIX, notre doyen d'âge.

Doyen de la Koumia, c'est au nom de son président, au nom de tous ses membres, plus particulièrement au nom de ceux de Nice, que je veux adresser un dernier adieu au colonel SAMUEL.

Elu président de notre section, il y a cinq ans, il s'était imposé pour mission de lui donner plus de vie, de réunir aussi souvent que possible les anciens des A.I. et des goums de la région, s'ingéniant à les intéresser de toutes les façons ; en particulier, en organisant des séances de projection de diapositives et des repas amicaux pris en commun, de manière à leur permettre de se mieux connaître.

Sa gentillesse, sa bonne humeur souriante, n'avaient pas manqué de lui attirer toutes les sympathies.

Beau soldat, ses états de services le prouvent. Engagé volontaire le 1^{er} avril 1914, il avait été blessé quatre fois au cours de la guerre 14-18.

Commandeur de la Légion d'honneur, de nombreuses fois cité, tant au cours de la première guerre qu'au titre des T.O.E., titulaire de nombreuses décorations françaises ou étrangères, il avait su, en toutes circonstances, s'attirer la confiance de ses chefs et l'estime de ses subordonnés.

Après avoir servi en France pendant toute la première guerre, il vient au Maroc en 1920, détaché au Service géographique de l'armée, puis, sur sa demande, est affecté en 1923 au service des A.I., où sa compétence, sa connaissance de la langue arabe, sa bienveillante attention pour toutes les affaires qui lui sont confiées, ne pouvaient que nous attirer les populations et, en un mot, faire aimer la France.

Pendant la deuxième guerre, il a occupé de hautes fonctions à Toulouse, puis, de nouveau, il est revenu au Maroc, toujours aux Affaires indigènes.

Après sa mise à la retraite, voulant encore utiliser son activité, il adhéra à plusieurs organisations dans lesquelles il pouvait rendre bénévolement des services aux personnes qui faisaient appel à ses compétences.

Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui un souvenir impérissable. A votre douleur, Madame, à celle de votre fille, à celle de votre gendre et de vos petites-filles, nous ne pouvons que joindre la nôtre, pour essayer de vous rendre moins pénible votre séparation.

De tout cœur, nous sommes avec vous, en cette pénible circonstance. Le colonel SAMUEL était un chrétien très pratiquant ; nous sommes persuadés qu'en raison de sa vie exemplaire, il repose dans la paix du Seigneur.

Adieu, cher ami, nous ne pouvons vous oublier, vous serez toujours présent parmi nous.

Colonel LACROIX



ADIEU, MON CHER PRESIDENT

Notre Président de la section de Nice - Côte d'Azur est décédé le 3 novembre 1978. Il a quitté la Baie des Anges avec cette discrétion et cette distinction qui caractérisèrent une carrière consacrée entièrement au Maroc.

Né le 4 mars 1893, il évoquait souvent avec son ami le colonel LACROIX, son aîné de 6 mois et notre doyen, les combats de 1914-1918 et les santés précaires mais résistantes des retraités, au pays des mimosas.

Etudiant en 1913, engagé volontaire en 1914, le jeune SAMUEL combattit dans les rangs du 22^e, 99^e, 101^e R.I. et s'illustra dans les groupes francs. Blessé quatre fois, il termina la guerre comme lieutenant. Dès 1919 il découvre l'Armée d'Afrique (14^e, 13^e, 29^e et 31^e R.T.A.), y combat dans le Rif ou en pays Zaïan en 1920 et 1921, et entre au service de Renseignements en avril 1923 pour ne quitter les Affaires indigènes du Maroc qu'en 1943. Jusqu'en 1926, de Tadout, Tagnaneit au Tichoukt, il barouda avec les goumiers et les partisans. En 1927, il participe aux grandes opérations de la tache de Taza et du front d'Ouezzane. Que de souvenirs pour nos anciens de la Koumia !

En 1928, le capitaine SAMUEL est nommé chef du bureau du Cercle de Zoumi, qu'il quitte en 1934 pour le bureau du Cercle de Tiznit, commandement délicat s'il en fut, à la charnière des confins Algéro-Marocains et en frontière de l'enclave espagnole d'Ifni qui ralliera le général FRANCO. Que de problèmes à l'époque !

Le chef de bataillon SAMUEL est affecté en 1937 à la région civile d'Oujda et commande la Méhalla régionale de 1939 à 1941. Il organise alors, avec l'adjutant-chef LEGOUIX un important camouflage d'armement et de munitions

dans une région « sensible », dirige un réseau d'accueil de parachutistes alliés, sans oublier de surveiller « sa » frontière espagnole du Rif. C'était « une période déprimante et exaltante à la fois » aimait-il à dire à ses fidèles collaborateurs et à ses commandants de goums.

Ses éminentes qualités d'organisateur et d'administrateur orientent le lieutenant-colonel SAMUEL vers les secrétariats généraux des régions d'Agadir-Confins (1941) et de Meknès (1943) alors qu'il désirait assumer un commandement militaire.

Compte tenu de sa connaissance des questions espagnoles et frontalières, il est nommé chef d'état major de la frontière des Pyrénées en 1944.

C'est en 1946, que le colonel SAMUEL revient avec joie au Maroc pour prendre le commandement de la subdivision autonome d'Oujda jusqu'à sa retraite en 1948.

Cette retraite, il la voulait active, aussi retrouvons nous le colonel SAMUEL, ancien des Goums, président des Amitiés africaines, Vice-président de l'Alliance française, au Comité de la Croix rouge, président du Souvenir français, président de l'union des Français à l'étranger pour le Maroc oriental... et président de la section Koumia de Nice jusqu'à son décès. Pour cet officier d'élite, « servir les autres » déterminait sa raison de vivre. Jusqu'au dernier jour, il conserva un esprit jeune et dynamique qui ne trahissait pas l'engagement de l'étudiant-soldat de 1914. Aidé d'une épouse attentive, il réservait à tous un chaleureux accueil.

A la Koumia, nous avons apprécié sa compétence et son expérience, son dévouement et son humour. Esprit fin et cultivé, poète à ses heures, le colonel SAMUEL semblait perpétuer le souvenir de quelque ancêtre, avec la plume, celui du Marquis Gérard de LALLY TOLLENDAL, héros des guerres de succession, officier français d'origine irlandaise, né dans la vallée du Rhône, cette vallée que le président aimait tant et qu'il parcourait souvent.

Adieu, au nom de tous, mon cher président.

Colonel LUCASSEAU

Le décès du commandant André BUAT-MÉNARD

Dans notre dernier bulletin (vie de la section de Paris), nous évoquions le terrible accident dont avait été victime notre ami André BUAT-MÉNARD.

Hélas, il est décédé le 24 décembre et a été inhumé à SENONCHES (Eure et Loir), le 29 décembre, en présence notamment, de notre président, le colonel LUCASSEAU et de plusieurs de ses amis, le général TURNIER et Madame, le général de SAINT-BON, le colonel et Madame Robert GAUTHIER, MM. MULLER, HUCHARD.

Avant de pouvoir rassembler les pièces nécessaires à un IN MÉMORIAM, nous voulons, dès maintenant, dire à Madame BUAT-MÉNARD et à la famille du commandant, combien nous partageons leur peine et nous faisons paraître ci-après, l'allocution que le colonel LUCASSEAU prononça au cimetière et les quelques mots du général TURNIER, avec qui le commandant était très lié.

Senonches, 29 décembre 1978

Madame,

Vous avez exprimé la volonté de sauvegarder le caractère d'intimité de cet adieu en pays de SENONCHES que votre mari avait tant aimé.

Permettez cependant au président de la Koumia, malgré votre immense chagrin devant lequel je m'incline aussi en ami, de témoigner au nom des membres de l'Association, de leur peine profonde et de leur fervent souvenir.

Brillant Saint-Cyrien, héritier moral d'une famille de soldats, attiré au Maroc par la prestigieuse Armée d'Afrique, le lieutenant BUAT-MÉNARD fut vite conquis par la doctrine éclairée du maréchal LYAUTEY, les grandes tâches et les missions exaltantes des Affaires Indigènes. Sa connaissance de l'âme berbère et de son identité, son respect inné des traditions musulmanes, sa passion d'aider les hommes et d'orienter la jeunesse, firent de lui un administrateur de talent au service de l'amitié franco-marocaine. D'une grande sensibilité sous un regard direct, il ne pouvait retenir son émotion en évoquant le pays chleuh et les tribus de Tafraout et de Marrakech.

A l'appel des armes en 1942, il répondit présent et le capitaine des Goums BUAT-MÉNARD participa efficacement avec le glorieux 2^e Groupe de tabors marocains à la reconquête des îles de la Méditerranée, préface osée et difficile du débarquement. André, toi qui fus cité et décoré de la Légion d'honneur, les légionnaires de la cohorte te saluent.

Les événements d'après guerre qui mirent fin à notre mission au Maroc, au regard d'une œuvre inachevée, attristèrent beaucoup mon ami BUAT-MÉNARD, comme tous ses camarades des Affaires Indigènes.

Et ce fut le retour en France. Après une période consacrée aux études militaires supérieures, courageux et persévérant, développant les mêmes qualités foncières qui assurèrent sa réussite au Moghreb, votre mari se « reconvertisse » en province et à Paris, et s'imposa tout naturellement dans le secteur privé d'une métropole peu ou prou accueillante. Vous étiez là, Soizock, à ses côtés, épaulant les désespérances des soirées tristes comme vous le fîtes au temps des jours noirs d'un Maroc enfiévré.

Mais son âme généreuse, aux élans parfois freinés par l'intelligence d'un humour froid, le portait à servir de nombreuses années au sein de la Koumia, gardienne de souvenirs et de traditions qui lui étaient chers. Tour à tour secrétaire, secrétaire-général, trésorier, fondé de pouvoir, conseiller, le commandant BUAT-MÉNARD resta pendant de longues années l'animateur compétent, discret et fidèle du comité directeur de la Koumia.

Merci André, pour ton amitié féconde et ton sûr dévouement.

Le président et tous les membres de la Koumia adressent à Madame BUAT-MÉNARD l'hommage de leur respectueuse et affectueuse sympathie et à sa famille, l'expression sincère de leurs condoléances attristées.

André BUAT-MÉNARD, cher ami de toujours, au nom de tous, je te dis adieu. Nous ne t'oublierons pas.

Colonel Paul LUCASSEAU

Président de la Koumia

Bien des souvenirs m'attachent à l'ami disparu : les aventures du 2^e G.T.M., la Corse, le Maroc, les Aït Abdallah, Tafraout, le paisible bureau de la Koumia. une grande modestie, de grandes qualités de cœur et une belle rectitude morale.

Notre association lui doit beaucoup, et je tiens à rendre hommage à son intelligence, son travail, son dévouement.

J'aurais garde d'oublier l'accueil si courtois qu'il nous prodiguait, avec son aimable épouse, dans sa charmante résidence de Senonches.

Il faut hélas se séparer, mais je penserai souvent avec mélancolie et affection à celui qui fut un si bon compagnon de route.

Général M. TURNIER

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 FÉVRIER 1979

La séance est déclarée ouverte, à 16 h. 30, par le colonel LUCASSEAU, président par intérim, qui évoque avec tristesse la disparition récente de trois membres du Conseil d'administration, le général SORE, le colonel JOUIN et le commandant BUAT-MÉNARD, et demande d'observer à leur intention une minute de silence.

Composition du Conseil d'administration

Le colonel LUCASSEAU fait part de la candidature, comme membres du Conseil d'administration, du général FEAUGAS et du colonel PICARDAT, en remplacement du général SORE et du commandant BUAT-MÉNARD. Le vote a lieu à main levée, et ces deux candidats sont élus à l'unanimité.

En plus du poste de secrétaire général suppléant et du poste de conseiller administratif, un poste de trésorier suppléant est à envisager, étant donné que le trésorier de la Koumia sera également le trésorier de la fondation. Ce poste est à pourvoir.

Le colonel de GANAY demande que les présidents d'honneur ainsi que les présidents de sections, qui jusqu'à présent, n'avaient que voix consultative, aient voix délibérative, au même titre que les membres du Conseil d'administration, dans les consultations ultérieures relatives à l'élection du président national de la Koumia. Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale extraordinaire du 16 juin prochain.

Rapport du trésorier

M. MULLER, trésorier, présente le rapport qu'il soumettra à l'assemblée générale.

Les sections

M. LÉONET, ex-président de la section Alsace, a proposé Strasbourg comme lieu de l'assemblée générale en 1981, année qui célébrera le tricentenaire du rattachement de Strasbourg à la France.

Le président remercie le colonel GUIGNOT pour la mise sur pied de la section Ouest. Une première réunion est prévue le 22 avril à Caen. Le commandant de la division de Caen, le général MICHEL, ancien aide de camp du général LEBLANC à Meknès, apportera son aide à l'organisation des diverses manifestations.

Ravivage de la Flamme

Le Conseil d'administration rappelle la cérémonie du ravivage de la Flamme, le 11 mai prochain, très belle cérémonie à laquelle nos adhérents se doivent de venir très nombreux.

Musée de Montsoreau

Le commandant PASQUIER fait un compte rendu relatif à notre musée de Montsoreau.

Election du président de la Koumia

Le vote pour l'élection du nouveau président a lieu à 18 h. 30. Sur 15 suffrages exprimés, le général FEAUGAS obtient 13 voix et le colonel PICARDAT obtient 2 voix.

Le général de SAINT-BON, président d'honneur, remercie le colonel LUCASSEAU « de la manière élégante et efficace avec laquelle il a assumé la présidence ; la Koumia l'en remercie de tout cœur, ainsi que l'équipe qui l'a si bien aidé dans sa tâche ».

Nous avons publié, dans les bulletins 71 et 72, un historique du « Tabor de police de Mogador » que nous avait communiqué le capitaine REFFAS. Il vient de nous adresser le carnet de souvenirs de son père qui, en 1908 et 1909, participa aux opérations du tabor : le lieutenant-colonel PANABIÈRES en fait, d'ailleurs, mention dans son historique.

Ci-dessous est publiée la première partie de ce document, dont la fin paraîtra dans le prochain bulletin.

La fraîcheur des souvenirs et la sincérité des sentiments exprimés dans cette autobiographie, toute simple, toucheront le lecteur, nous n'en doutons pas.

Nous le devons à la piété filiale de notre camarade REFFAS. Qu'il en soit ici remercié.

N.D.L.R.

SOUVENIRS DU CAPITAINE BEN KADDOUR REFFAS DE 1895 A 1920

**A mon chef vénéré, le colonel GAUTHIER
mort pour la FRANCE
Témoignage de filiale reconnaissance**

Oserai-je vraiment publier ce petit recueil de mes souvenirs ?

La grande époque que nous venons de vivre a mis en relief tant de belles figures militaires ; les plumes les plus autorisées ont narré merveilleusement tant de hauts faits d'armes, tant de glorieux épisodes, le grand blessé, que nous rencontrons chaque jour sur notre chemin, évoque en nous tant d'héroïques sacrifices ; et notre imagination n'est-elle pas hantée par les exploits de tant d'autres inconnus, plus glorieux, plus héroïques encore, parce que plus obscurs, qui sont restés dans les étangs glacés de l'Yser, enlisés dans les boues grises de Champagne, entraînés silencieusement par le courant, au fond glauque des mers, ou qui, du haut des nues empourprées par la mitraille, sont venus s'écraser sur le sol dans une chute effroyable.

Devant de pareils exemples, devant ces sublimes évocations, à côté de ces récits légendaires, la modeste histoire d'un lieutenant de tirailleurs Algériens, n'apparaîtra-t-elle pas bien minime ?

Il m'a fallu toute l'insistance affectueuse d'amis très sincères, pour me persuader que la publication de ces feuillets pourrait être utile et intéressante aux jeunes générations de tirailleurs nord-africains, toujours si avides d'écouter les conteurs d'histoires.

Sorti de leurs rangs, attiré comme eux par la vie aventureuse du soldat en campagne, ils me comprendront, car tous peuvent rêver de suivre la route du devoir que j'ai parcourue simplement ; tous, comme moi, peuvent travailler comme je l'ai fait, au régiment, animés de la même ambition de s'instruire et de s'élever par leur propre labeur.

Aimant mon métier, respectueux de la discipline, féru de l'esprit de corps, j'ai toujours eu une confiance déférente pour mes chefs, et c'est à la bienveillance avec laquelle ils ont secondé et guidé mes efforts et ma volonté de bien faire, que je dois aujourd'hui d'être accueilli affectueusement au milieu de la grande famille des officiers français.

Cet exemple là, je sens que je peux fièrement le donner à mes chers soldats.

Que l'histoire du petit arabe de Nazreg, devenu lieutenant français, sur la poitrine duquel, à côté de la Légion d'honneur, s'alignent huit autres décorations, puisse leur donner l'idée d'être de bons soldats et de servir avec loyauté et dévouement la FRANCE ! Mon ambition sera alors satisfaite.

CHAPITRE 1. — Je suis né à NAZREG, le 17 février 1876. Mon père KADDOUR REFFAS, propriétaire cultivateur à Saïda, me prenait avec lui dans les champs, pour apprendre les travaux de la terre. J'aidais mes parents de mon mieux, mais j'aurais préféré être un peu plus libre, comme mes camarades. Je décide donc de m'engager, et, le 16 janvier 1895, je me rends à Mascara, où je contracte un engagement de 4 ans au 2^e tirailleurs.

CHAPITRE 2. — Mon service s'accomplissait paisiblement et sans incident, quand, en octobre 1896, mon bataillon fut désigné pour partir à PARIS prendre part à la revue organisée à l'occasion de l'arrivée du Tsar. Nous partons avec un bataillon du 1^{er} tirailleurs et un du 3^e tirailleurs, sous le commandement du colonel du 3^e tirailleurs avec son drapeau décoré de la Légion d'honneur.

C'était mon premier voyage en France, aussi, j'étais ravi de connaître un peu ma patrie.

Embarqué le 3 octobre à Oran, sur un paquebot de la Transat, nous sommes rendus à Marseille le 5 au matin. Là, au débarquement, le général commandant la place nous attendait avec la musique d'un régiment d'infanterie de ligne, puis nous accompagnait à la gare. Il y avait foule sur notre passage, et j'étais heureux de voir comment nous étions fêtés par les Français.

Le train file dans la direction de Paris. A chaque station, la gare est envahie par les habitants, et le cri de « Vive les turcos » retentit de toutes parts.

Enfin, nous arrivons à Paris - tenue n° 1, c'est-à-dire guêtres blanches - sac - tenue de parade - où la musique de la garde républicaine nous attend et nous accompagne à l'Ecole militaire.

Pendant le trajet, la population parisienne nous acclame et nous lance des fleurs et toujours le même cri enthousiaste : « Vive les turcos ». La musique de notre régiment et la nouba se font entendre dans la capitale. Séjour très agréable à Paris. Je suis émerveillé de tant de belles choses. Le 9 octobre, défilé au camp de Châlons devant le tsar. Belle fête, très réussie, où l'on acclame encore de grand cœur les turcos.

Hélas ! Il faut revenir en Algérie. Je regrette ce Paris, si grand, si joli, et le souvenir de ce premier voyage est pour moi inoubliable.

CHAPITRE 3. — Mes quatre ans de service terminés, je me fais libérer ; puis l'ardeur militaire me dominant, je contracte un rengagement de quatre ans au 2^e Spahis, à Sidi-Bel-Abbès, le 26 janvier 1899. Il faut travailler sérieusement pour apprendre le français. Les progrès sont perceptibles et je suis admis par mon chef d'escadrons à suivre le peloton des élèves brigadiers. Je réussis à un premier examen, et je crois être bientôt nommé, mais mon chef me dit : « Vous serez nommé quand vous aurez fait six ans de service (soit deux ans dans la cavalerie) ».

J'étais complètement découragé, et me suis fait « pistonner » par mon ancien capitaine du 2^e tirailleurs, commandant GAUTHIER qui, alors, était major au 1^{er} tirailleurs et m'a fait muter. En mai 1899, je passe donc au 1^{er} tirailleurs à Blida. Je rentre au peloton des élèves caporaux.

CHAPITRE 4. — Après l'examen, classé n° 8 sur 64 candidats, je suis volontaire pour faire partie de la **colonne du général Servières** dans l'oasis saharienne (Timimoun - Aïn-Salah).

En 1900, la colonne part avec des milliers de chameaux transportant vivres et munitions. De Ghardaïa à El Goléa nous n'avons pas trop souffert : eau, pâturages. Mais, de là jusqu'à Fort Mac-Mahon, le désert aride et sans aucune ressource ; le tiers environ des chameaux est mort de faim et de soif.

A El Goléa, la colonne est divisée en deux parties ; la première (dont je fais partie) sous les ordres du colonel Ménéstrel, se dirige sur Timimoun, la deuxième, sous le commandement du lieutenant-colonel d'Eu va à Aïn-Salah.

Quelques combats en cours de route avec les Touaregs, puis à Charouine avec les Marocains venus de Figuig.

Les noirs des oasis ne vivent que des produits de leurs terres, dattes, longues carottes jaunes, oignons, courges, navets, poivrons piquants, quelques arbres fruitiers : pêchers, vignes en treilles, grenadiers. Le pays est très chaud : 45° à l'ombre ; aussi beaucoup de mouches, vipères, scorpions. Les troupes se nourrissent de conserves de sardines, de boîtes de « singe », fromage de Hollande (très sec, aussi très dur à couper), riz, haricots. Chaque homme reçoit un quart de farine par jour ; plusieurs se réunissent pour faire des galettes dans les gamelles de campement. Le pays manque de bois ; nous ramassons les crottes de chameaux et les gardons précieusement dans les musettes pour chauffer le four improvisé, creusé dans le sable, où l'on fera cuire le pain. Chaque homme a aussi deux bidons d'eau par 24 heures, dont un pour la cuisine et le café et l'autre pour la consommation. Nous sommes obligés d'acheter de l'eau aux convoyeurs (sahrar) pour boire à notre soif, mais la guerba (peau de bouc) coûte 20 à 25 F et nous la partageons entre plusieurs camarades, (le bidon nous revient alors à 3 ou 4 F). Nous payons très cher les moindres objets : 20 F un paquet de cigarettes, 5 F un cahier de papier, 5 F une boîte d'allumettes, tous ces articles achetés à des juifs du pays qui nous suivent et profitent un peu trop de la rareté des produits.

La colonne arrive enfin à Timimoun où elle tient garnison. Là, l'eau et la nourriture sont abondantes, le terrain arrosé au moyen de « fogarat » sortes de galeries reliant les puits entre eux, et amenant l'eau dans les jardins.

CHAPITRE 5. — En janvier 1902, de retour de la colonne, je tiens garnison à Cherchell, ancienne ville romaine, bâtie au bord de la mer, pleine de souvenirs, de ruines du temps passé, dans un beau paysage. La contrée me plaît beaucoup et je caresse le rêve de m'y fixer plus tard.

Caporal le 12 juillet 1902, puis sergent le 11 janvier 1905, je demande à faire partie de la mission militaire au Maroc, comme instructeur des troupes de police des ports (d'après l'acte d'Algésiras).

La tâche de la France est plus difficile à l'Ouest du Maroc : la police, prévue par l'acte d'Algésiras, est à peu près constituée à Tanger, en voie de constitution plus lente dans les ports du Sud ; elle se compose de soldats marocains encadrés de Français, la plupart officiers et sous-officiers détachés des troupes nord-africaines et parlant l'arabe. Une direction des travaux publics a été créée près du sultan, et le Corps diplomatique l'a confiée à un ingénieur français qu'assistera un collègue espagnol ; la banque d'Etat s'installe, son directeur est français. Le sultan a décidé que le service français de l'emprunt de 1904 serait chargé d'une réforme des douanes. Cette innovation peut alarmer les bénéficiaires de l'ancienne anarchie, receveurs du Maghzen et négociants, qui profitaient de leur arbitraire ; mais le commerce honnête, le seul qui chiffre dans un Etat policé, ne pourra qu'y gagner. Plusieurs adjudications ont eu lieu, suivant les formes prescrites par la conférence ; ce sont presque toujours des maisons de France ou d'Algérie qui ont obtenu l'avantage, tant il est vrai que les intérêts français sont enracinés déjà fort en avance sur ceux des nations concurrentes.

Mais ce réseau de nouveautés n'est tendu qu'avec peine au bord d'un Maroc inquiet, plus chaotique que jamais ; le sultan Abdelaziz qui avait signé l'acte d'Algésiras et paraissait disposé à en poursuivre loyalement l'application, a été vaincu par un de ses frères : Moulay-Haffid. Celui-ci, ayant fait appel, pour s'élever, aux passions du fanatisme musulman, on ne sait exactement encore en quelle mesure il voudra, ou pourra, se conformer aux stipulations d'Algésiras, c'est-à-dire à la charte internationale du Maroc.

La conférence d'Algésiras (janvier-avril 1906) a proclamé l'indépendance du sultan et l'intégrité de ses états : la France a été chargée d'organiser la police des ports marocains, d'accord avec l'Espagne.

A propos des trois récits marocains

Notre ami, le colonel BEL MADANI nous demande de rectifier une erreur qui s'est produite dans la présentation de ses trois récits.

En effet, l'ancien pacha d'Agadir ne comptait pas dans les effectifs officiels du corps des A.I. Il en a, pendant des années, exécuté les tâches, à la fois dans le service d'administration que dans celui des forces supplétives. Comme il le dit si justement, il a « goûté à toutes les sauces, les amères et les sucrées, et parfois même, les fades ».

Permettez-vous, cher colonel, qu'avec cette « rectification », nous vous disions notre amitié fidèle, dont la base même est la reconnaissance de la France.

AUX CHEVAUX ET MULETS DES GOUMS MAROCAINS

PETITE SUITE THAÏE

Le vétérinaire-capitaine P. BERNARD, que je ne connais pas personnellement, mais dont j'ai si souvent entendu parler à la popote du 3° G.T.M., de Saint-Tropez à Münster, qu'il est pour moi un ami inconnu, vient de saluer, avec beaucoup d'émotion et de poésie, nos braves compagnons, les chevaux et les mulets, qui méritent bien d'être associés à l'épopée des goums.

Leur histoire paraît s'être achevée à la fin de la campagne d'Italie, lorsqu'ils furent supplantés par leur ennemi mortel, le cheval-vapeur.

Et l'on crut que tout était fini et personne ne parla plus d'eux, sauf quelques vieux goumiers qui ressassaient leurs campagnes en racontant des histoires de batailles de leur « Royal-Brèles-Corps », le R.B.C.

Et pourtant, leur histoire eut une suite éphémère, à près de 15 000 kilomètres à l'est des champs de bataille où les peuples de la Méditerranée s'étaient affrontés en des guerres fratricides. Elle eut une suite dans les montagnes et les forêts inextricables de la frontière de Chine, là où les rivières sont plus grosses que nos fleuves, là où les fleuves drainent l'eau de la fonte des neiges de l'Himalaya et des pluies diluviennes de la mousson.

Là, dans ce pays où l'effort de l'homme blanc est rendu plus pénible, par la latitude et le climat autant que par le relief, les petits chevaux des tribus méos qui cultivent l'opium, nous ont rendu les mêmes services que nos braves brêles marocains, et avec le même dévouement. Chaque goum avait son train... « muletier » composé d'une vingtaine de ces petits chevaux passe-partout, dont les plus grands accusaient 1,20 m au garrot. Ils portaient les charges lourdes, obus de mortiers, caisses de munitions, etc... allégeant ainsi la peine des P.I.M. (1) et celle de « Monsieur Goumier », qui, tout de suite, s'attacha aux petits chevaux et les soigna comme il soignait sa mule ou son mulet, là-bas, en tribu, chez les Aït ou Aït... Et les petits chevaux, dans leurs cervelles de braves bêtes, s'habituaient vite aux encouragements gutturaux de nos Berbères. Il arriva même que, dans les passages difficiles, quand le petit cheval était en difficulté, les goumiers enlevaient tout à la fois l'animal et sa charge, dans un vigoureux « Slâa... nbbi » !

Et quand le petit cheval s'ennuyait trop, ou qu'il était trop malheureux, recru de peine et de fatigue, de faim aussi parfois, alors, tout comme son cousin des jbel de l'autre bout du monde, il s'arrêtait, se couchait et mourait sur le bord de la piste. Alors, pendant un temps, les sangsues qui tombent des arbres, les fourmis rouges qui viennent en colonnes interminables, toutes les bêtes de la jungle se repaissaient, en un festin royal. Jusqu'à ce que l'humidité tropicale ait tout transformé en pourriture et nourriture pour la végétation hostile qui, dans la montagne, envahit tout, et partout, et toujours.

...Comme pour ceux des nôtres qui tombèrent là-bas, dont les corps décomposés retournèrent au limon originel où les grands arbres de la forêt plongent leurs puissantes racines...

Meylan, janvier 1979

Jean SAULAY

(1) P.I.M. : Prisonniers et Internés Militaires, utilisés comme porteurs.

Un peu d'histoire...

} Notre bon ami, Yves OLLIVIER, saharien du 16^e goum, ancien méhariste, et amateur de roses à Compiègne, nous adresse cette jolie page d'histoire.

NOTRE GRAND CARNOT, SAADI ET LA ROSE

Les musulmans prétendent que la rose a été formée, ainsi que le riz, de la sueur de leur prophète MOHAMMED.

La rose a été chantée par de nombreux poètes musulmans et, particulièrement, par MUCHERIF ED-DIN SAADI, qui est l'auteur du fameux recueil de poèmes « GULISTAN » (jardin de roses) auquel le célèbre obtenteur de roses MEILLAND a rendu hommage en nommant une de ses créations « GOLESTAN », dont un bouquet fut déposé à CHIRAZ, sur le tombeau du poète.



LES « ROSATI »

On pourrait croire que « ROSATI » tire son nom de rose ! En réalité c'est l'anagramme d'ARTOIS, société littéraire fondée à ARRAS par un jeune capitaine du génie Lazare CARNOT, qui donna le prénom de Saadi à son fils, en l'honneur du poète persan.

Voici une anecdote recueillie dans le journal « La Voix du Nord », du 1^{er} novembre 1953 et signée Pol HARDY :

SAADI :

« Il y a quelques années, l'actuel directeur des ROSATI d'ARTOIS, se présentait à la mairie d'ARRAS, pour déclarer un heureux événement. « Calligraphiant les prénoms de l'enfant, l'officier de l'état-civil, demeura soudain la plume en suspens... Saâdi ? C'est-y un nom de Saint ? « Ce n'est pas au calendrier.

« - C'est le nom, cher Monsieur, du prince des poètes persans qui chanta « l'empire des roses.

« - Ah ! fit l'officier de l'état-civil, ému d'apprendre de si jolies choses.

« - Ce nom de Saâdi, notre grand Rosati Lazare CARNOT avait décidé, « dans sa famille, de le donner au fils aîné de chaque génération, en « l'honneur du Chantre des roses.

« - Tiens, tiens, alors... Saâdi CARNOT était son petit-fils ?

« - Et moi, en appelant mon fils Saâdi je veux honorer l'organisateur de « la victoire.

« Ah ! ces poètes !... Va pour Saâdi...

Le soir, sous le berceau des roses, nous fêtions en joyeuse compagnie rosatique la venue au monde du petit Saâdi. Et nous évoquions parmi les ombres des rosati passées, ce capitaine du génie, martial et botté, connu pour son talent de chansonnier et considéré avec plus de sympathie par les rosati que cet avocat à perruque poudrée qui poétisait d'une voix de fausset, ROBES-PIERRE...

Tout récemment, la figure de Lazare CARNOT fut évoquée à Arras par l'écrivain René LE GENTIL. Madame Pierre Saâdi CARNOT tint à remercier, au nom de son illustre famille, les Rosati d'Artois, de conserver — (la survivance de l'étrange prénom en témoigne) — le souvenir du grand CARNOT... et du prince des poètes persans.

Yves OLLIVIER



Nous sommes heureux de faire paraître ces notes, prises sur le vif, en Arabie Séoudite, par deux de « nos descendants », Paul et Jacques LEGOUIX.

Nous sommes, d'autre part, représentés dans le pays, notamment par le colonel SALKIN, notre « descendant », Alain PICARDAT et, non loin, par S.E. M. FOUGEROUSE, ancien officier des A.I. et ambassadeur à MANAMA.

NOTES SUR L'ARABIE SAOUDITE

de deux membres de la Koumia (Descendants) : Paul et Jacques LEGOUIX

De... Riyadh, le 15-12-78.

Ah, qu'il fait bon vivre en France ! Que de fois ai-je entendu ou proféré ces paroles ! Et puis, au fil des jours, des semaines, et maintenant des mois, l'accoutumance est faite.

Mais il est évident que l'évocation de notre pays reste le sujet le plus apprécié dans nos conversations, surtout lorsque l'un d'entre nous rentre à Riyadh avec ses souvenirs de vacances : les bons moments passés dans la campagne française, ou sur ses plages, ou en montagne, accompagnés de quelques bons vieux restaurants...

Près d'un an après notre arrivée en Arabie Saoudite, nous pouvons dire que l'expérience est positive dans presque tous les domaines.

Riyadh est une ville importante, mais il est très difficile de s'y déplacer tant la circulation est dense et les travaux routiers incessants... C'est une ville très cosmopolite où les Séoudiens sont presque en minorité. Par leurs différents costumes, nous reconnaissons les Pakistanais (pantalons très bouffants et turbans), les Yéménites (petites jupes plissées), les Ethiopiens, les Egyptiens, Syriens, Libanais, bien entendu les Séoudiens avec leur thaub blanche accompagnée de la keffieh, agal et retra — bonnet le cordon noir et le voile — ...et nous, les Européens non moins nombreux : Allemands, Suisses, Belges, Anglais, ...Français... sans oublier les Américains. On y parle toutes les langues, et oh surprise, on arrive à se comprendre !... quoique la langue de Shakespeare soit la plus pratiquée.

C'est une ville en pleine expansion économique : constructions gigantesques, toutes différentes ; Riyadh est hérissée de grues et d'échafaudages. Tout y est fait en même temps : ici, on creuse une tranchée pour le tout à l'égoût, ailleurs c'est pour le téléphone... ou pour les lignes haut voltage. Les pancartes et panneaux géants foisonnent, ils indiquent les travaux en cours ou qui vont débiter, ainsi que les noms de tous les contractants, Ministères, etc...

Nous, expatriés, prenons le même rythme de vie, nous ne disons pas « le week-end prochain, nous ferons ceci ou cela »... non, car que de congés se sont passés au chantier pour accélérer les travaux, et par tous les temps, chaleur et vent de sable, comme par des nuits très froides en décembre, janvier ! Mais quelle récompense lorsque tout est fini de voir son usine démarrer et produire

Comme chacun le sait, le Coran règle la vie économique du pays. Les week-ends se situent le jeudi et le vendredi. Les prières — le salah — ont lieu plusieurs fois dans la journée et les magasins ferment durant cette période. Combien de fois sommes-nous restés à l'intérieur d'un supermarché toutes lumières éteintes, ou à attendre la réouverture... mais les Séoudiens sont des gens charmants, courtois et raffinés.

Au point de vue ravitaillement, il n'y a aucun souci à se faire, on trouve absolument de tout, mais ne vous abimez pas les yeux à dénicher une bouteille de vin... Il n'y a pas d'alcool ici. C'est certainement une très bonne chose, mais il faut admettre que pour un Français, manger un steak frites accompagné d'un coca ou d'une bière sans alcool, ou d'un jus d'orange, ce n'est pas tout à fait ça...

Les logements sont très confortables, et il n'y a rien à dire au point de vue médical.

Par contre, l'Ecole Française aurait besoin d'un sang nouveau, surtout d'instituteurs et professeurs titulaires, principalement pour le secondaire jusqu'à la 3^e. C'est un grand souci pour nous car il faut beaucoup aider les enfants à la maison après les longues journées de travail... mais ne dit-on pas que cela fait du bien aussi aux parents ! !...

Les enfants peuvent bénéficier de cours de langues : anglais, arabe, allemand, ainsi que de danse et de tennis. La piscine est de rigueur et parfois les progrès en natation sont plus rapides que les résultats scolaires...

Actuellement, en décembre, la température est plus que clémente, 20-25° dans la journée et les nuits très fraîches tombant à 5-6°, avec quelques « gouttes » de pluie parfois. Après janvier, c'est l'époque des sorties dans le désert, pique-niques avec les enfants, concours de boules, etc... Il faut en profiter car, à partir du mois de mai, la grosse chaleur arrive pour atteindre 50° en août et, là, il n'est plus question que de climatisation ! Il faut avoir couché une nuit dans le désert : au moment du coucher et du lever du soleil, c'est magnifique, et ce ciel tout saupoudré d'étoiles !

Avec du temps et des voitures adéquates, il y a de très beaux sites à visiter en Arabie Saoudite, nous espérons pouvoir le faire et vous donner nos impressions.

Bien sûr, cela nous change des paysages et coutumes du Maroc, et c'est avec nostalgie que nous évoquons notre jeunesse dans ce merveilleux pays qu'est le Maroc, nos séjours dans les postes de Taforalt (1940-41) Immouzer du Kandar, ainsi qu'Oujda, Fez, passés au contact de ces marocains très attachants.

Nous terminons ce bavardage un peu touffu en saluant respectueusement la mémoire du colonel SAMUEL, ainsi que tous les anciens de la Koumia.

Paul

Jacques

*Quelques impressions
de trois « Aït-Koumia »
chez les « Beni-Israël »*

L'illustration représente le général GUILLAUME conférant les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, au général MOSHE DAYAN, aux Invalides, le 10 août 1954 (1).

Nos amis Wilhelmine et Stanislas MIKCHA, ainsi que Guy de MAREUIL, se sont joints au récent voyage en ISRAEL d'un groupe d'officiers de réserve de Grenoble et d'anciens de la 4^e D.M.M.

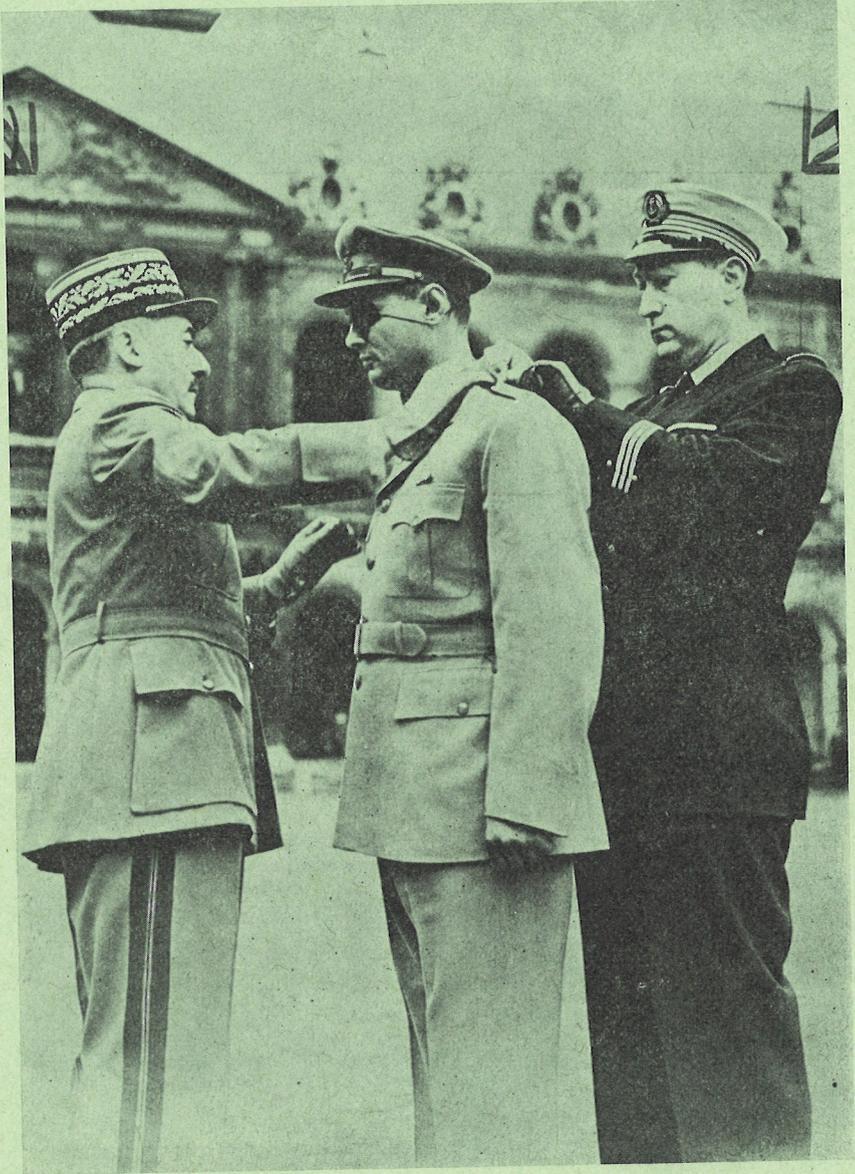
Il ne saurait être question, en quelques lignes, de parler d'Israël, telle est la profondeur de son passé, la complexité de son présent, et — pensons-nous — la richesse de son avenir, qu'il faudrait des volumes pour évoquer chaque mètre carré de la prodigieuse « ERETZ - (ISRAEL) », la patrie de tous les Juifs du monde.

Nous nous contenterons donc de noter quelques-unes des réflexions qu'échangèrent nos trois « goïms » (non Juifs).

Lorsqu'ils se trouvent outre-mer, ils sont sans doute plus habitués à rencontrer des gens différents d'eux-mêmes, sur des sols nouveaux, qu'à avoir l'impression de retrouver de vieilles connaissances. Il s'agit ici d'une terre qu'ont foulée, et même gouvernée, beaucoup de nos ancêtres, et qui fut le pays de notre chef spirituel, Jésus de Nazareth. (à propos, n'est-ce pas « chez lui » que nous nous souvînmes d'avoir toujours été appelés « NÇARAS », NAZARÉENS », pendant notre vie marocaine ?).

L'ambiance interne de notre voyage était « Armée d'Afrique » : la plupart des quelques quatre-vingts dix officiers de réserve auxquels nous nous étions joints, avaient fait, notamment, la campagne d'Italie avec ladite armée (et leurs charmantes épouses, comme toujours, étaient parfaitement incorporées au groupe). Nous parlions donc la même langue (au minimum, celle de « Monsieur Tirailleur ») et l'ambiance des quartiers musulmans et des souks nous était familière.

(1) Photo donnée par « France-Soir » et « Presse-Alliance », que nous remercions vivement.



Mais, à Jérusalem par exemple, comment ne pas penser que les soukiers, — devant les étalages desquels nous nous bousculions — ne s'étonnaient pas non plus en nous voyant : « Voilà maintenant, se disaient-ils, ces « Américains ». Nous avons déjà vu passer Hérode, le Christ avec sa croix, les Turcs, les Croisés, les Jordaniens, le Pape des catholiques... A qui le tour ?... Quoi qu'il en soit, vendons et discutons ».

Et, non loin de là, le très beau quartier juif, que l'on a presque fini de reconstruire sur les ruines causées par la dernière guerre, nous faisait penser que la pierre de Jérusalem doit être plus durable que les tuyauteries de notre cher (onéreux) centre Pompidou.

Anciens guerriers visitant un pays « en guerre », nous fûmes tout le temps saisis par une impression de paix ; nous avons, par exemple, passé une nuit paisible dans le charmant hôtel du « GALAAD » de « KFAR GUILADI » (400 chambres confortables ; climat très européen) ; et ce « kibboutz hôtelier » se trouve à 4 kilomètres de la frontière la plus au Nord, entre Israël et le Liban ; Guiladi est située à 30 kilomètres à l'Est de Tyr et tout près du château des croisés francs de Beaufort, que j'avais connus pendant un séjour au Liban.

Nous devons dire cependant que cette nuit « guiladienne » faisait suite à un moment d'apparence plus guerrière : nous avons eu le privilège, « es qualités », de visiter un poste militaire israélien du Golan, dit « mont MEROM », nettement à l'intérieur de la Syrie, à 50 kilomètres au Sud de Damas et au Nord-Est de QUNEÏTRA (c'était le point le plus avancé de « TSAHAL ») ; en 1973, lors de la guerre du Kippour : TSAHAL : TSAva - HAgana - Leïsrâël, armée de défense pour Israël.

Là, au milieu de quelques « bidasses » qui jouaient au ballon, le lieutenant chef de poste, mince et grand garçon d'allure nordique, nous avait fait le « tour d'horizon » : « Vous voyez, à l'est, le poste de l'O.N.U. ; plus loin, le poste syrien... »

Tous ces « hommes d'armes » étaient décontractés, bien sûr, (ce terme convient toujours aux Sabras, aux Juifs nés en Israël), mais l'organisation militaire nous a semblé sérieuse.

Nous étions accompagnés, ce jour-là, par d'aimables jeunes officiers de réserve accomplissant deux jours de leurs périodes obligatoires de TSAHAL ; notre officier de liaison est bijoutier à Haïfa, vient de Belgique, et émaille son parfait français de quelques classiques belgicisms.

Et, nous autres de la Koumia, bien qu'ayant passé une partie de notre vie sous l'uniforme, nous estimons et respectons cette armée en civil ; nous avons, en leur temps, apprécié quelques « coups fumants » qu'auraient pu faire des Goums ; nous avons aussi été touchés, au cours de notre voyage, par des paroles et gestes de la meilleure tradition militaire : drapeaux français, mêlés aux emblèmes israéliens, sur les hôtels où nous logions ; cérémonie au cimetière interallié de RAMLÉ, près de Tel Aviv, avec détachement de TSAHAL, en tenue, et en présence de l'attaché militaire français, lui aussi en tenue, nous y entendîmes l'aumônier militaire juif réciter, en hébreu, une prière pour les soldats français, que nous fîmes suivre du « Notre Père », prononcé en chœur.

Nous avons bénéficié, d'autre part, d'excellents exposés : militaire, par le général UZI - NARKIS, qui commanda à Jérusalem pendant les combats de 1967 ; politique, par M. ALMOG, brillant diplomate ; et d'organisation de l'armée, par le colonel BAR-OR, qui est, à la fois, l'un des dirigeants de l'« ISRAELIAN WAR VETERANS LEAGUE », le chef d'une agence de voyage, l'organisateur, sur place, de notre tournée, etc... etc...

Certes, voyage principalement de paix et de vacances : en nous baignant dans la mer à Eilat, sous le soleil perpétuel, nous avons côtoyé des sportifs sur leurs planches à voile, des amateurs de « motocyclettes nautiques », des vacanciers de toutes espèces ; et les hôtels y sont charmants.

La frontière jordanienne est tout près ; j'avais vu, il y a peu d'années, à AQABA, un « vacancier », le roi Hossein de Jordanie, que ses skis nautiques amenaient nettement devant Eilat, la ville d'à côté, israélienne (avant de parler

de « tension », il faut aller voir sur place) ; ici, les bédouins, au moins, ne connaissent pas de frontières ; dans tous les déserts d'ailleurs, « leur patrie, c'est là où il a plu ».

En Israël, quand il y a de la terre, on trouve ou on amène de l'eau ; le résultat évident est la culture ; nous avons demandé, en voyant de belles taches vertes au nord d'Aqaba, de l'autre côté, dans le Neguev jordanien, de quoi il s'agissait. « Nous leur envoyons des moniteurs », nous ont répondu nos interlocuteurs israéliens. Pourquoi pas ?

Dans cet étonnant pays, rien n'est jamais « ceci **ou** cela » ; par exemple : « guerre **ou** paix » ; c'est toujours « ceci **et** cela ».

Quand on met le pied sur son passé, on sait qu'Eretz - Israël n'est pas une vraie « terre » : on ne peut s'empêcher de penser aux beaux vers de Paul Valéry :

« Pères profonds, têtes inhabitées,
« Qui, sous le poids de tant de pelletées,
« **Êtes la terre** et confondez nos pas... »

La dernière démonstration pacifique (voulue ?) fut celle du départ, à l'aéroport de Lod : on nous avait dit « formalités longues et sévères..., fouilles minutieuses... etc... » ; nous comprenions et, d'avance, excusions.

Or, nous n'avons vu, à ce moment là, que d'agréables jeunes filles, sans aucun insigne ni uniforme (sauf le blue jeans et les cheveux dans le dos, comme presque toutes les autres) — « Tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres sur les pentes de Galaad, (1) dit le roi Salomon dans le Cantique des Cantiques. Aujourd'hui, quelques images exquises du plus beau poème d'amour du monde, pourraient être modifiées ; bien des filles d'Israël sont blondes : ce sont des « Sabras », filles des « ASHKENAZES » de Russie, d'Allemagne ou de Pologne ; elles sont souvent « comme le lis entre les épines, filles de Jérusalem » (même auteur royal). Nos inspectrices, donc, ont regardé nos bagages avec le sourire, et, dans un français parfait, se sont enquis de l'agrément de notre séjour et nous ont souhaité bon voyage et prompt retour.

N'était-ce pas, entre autres, une jolie preuve de paix : la meilleure et la seule, celle de la vie courante, pas celle des discours...

Voulez-vous savoir quels furent nos itinéraires et notre emploi du temps (très résumés) ?

La réalisation en a été parfaite ; nous avons parcouru (presque) tout le pays, et toutes les surprises furent heureuses : bravo, mon Commandant (O.R.) Pierre BAJOLLE, organisateur du voyage et notre accompagnateur, avec son épouse et sa fille.

1^{re} journée. — Visite de JERUSALEM, messe à la basilique de l'Agonie de GETHSEMANI, dite pour nous par un prêtre du groupe ; quartier juif — le Mur — ; nouvelles fouilles du Temple.

2^e journée. — MASSADA (près de la mer Morte), où mille Juifs assiégés par les Romains se suicidèrent plutôt que de se rendre : certaines unités de TSAHEL y prêtent serment ; Mer Morte, pique-nique et bain à l'oasis de N-GUEDI (« Mon bien aimé est pour moi une grappe de henné dans les vignes d'N-GUEDI » — Cantique des Cantiques) ; Bethléem.

(1) C'est le mont où se trouve le kibboutz Guilàadi, où nous avons passé la nuit.

3^e journée. — Exposés, voir plus haut ; JERUSALEM, traversée du quartier « MEA SHEARIM » où résident les Juifs pieux, les « HASSIDIM » qui, jeunes ou vieux, gardent le costume traditionnel d'Europe centrale : longue lévite noire, large chapeau noir, et coiffés avec les papillottes.

« Colline des munitions » ; il s'agit d'un lieu de bataille, dans la nouvelle JERUSALEM ; les Jordaniens y tiraient sur leurs adversaires, et les Juifs enlevèrent d'assaut cette forteresse ; un musée y a été établi.

Musée des déportés, Mémorial de l'Holocauste (YAD VACHEM), cimetière militaire du mont HETZL, Cénacle, LITHOSTRATOS, cité d'ANTONIEN, Saint-Sépulcre.

4^e journée. — JERICO, la plus vieille ville du monde, encore habitée aujourd'hui, lac de Tibériade, déjeuner au restaurant du Kibbouz GUINOSAR ; poste militaire du Golan ; — GUILADI.

5^e journée. — CAPHARNAUM, CANA, NAZARETH, HAIFA (diamanterie), CÉSARÉE, TEL AVIV.

6^e journée. — Maison de soins des invalides ; cérémonie au cimetière militaire de RAMLÉ.

7^e journée. — Par petits avions (nous étions dans un « métro II » de vingt places) : Sinaï, survol du monastère de Sainte Catherine et vue sur la pointe de CHARM EL CHEIKH ; EILAT : bain, aquarium, excursion sur la route de la mer Rouge et retour en avion à TEL AVIV.

CONCLUSION

Dans notre cher Liban, le chiffre de la population est comparable à celui d'Israël (quelque trois millions).

Au paradis libanais, nous avons connu une politique, tant intérieure qu'extérieure, pesée au milligramme par d'incomparables artistes.

Cependant, un peu plus tard, faute de « forces de l'ordre » et d'« ultima ratio », ce pays a été obligé de laisser un déséquilibre s'instaurer ; et nous constatons, en pleurant, qu'il est à l'agonie.

Pouvons-nous vraiment reprocher à Israël, son voisin, d'être fort ?

L'ordre, (comme on dit), a d'ailleurs une saveur particulière dans l'état hébreu (je parle de l'impression qu'en a le visiteur) ; cela fait « sérieux », « efficace », pas « sous-développé » ni « tiers-monde » ; mais, quand même, on ne pense jamais à une discipline « à la prussienne ».

Lyautey disait : « Quand les talons claquent, les cerveaux se ferment ». Ici, les talons ne claquent pas, et l'intelligence est toujours en éveil... De plus, on est quand même, heureusement, en Orient.

Nous écrivons ceci, au moment même où le général Moshe Dayan, ministre israélien des Affaires étrangères, est en visite à Paris.

Le dialogue se renoue ; puisse notre amitié se renforcer aussi... IM IRTSE HA CHEM - IN CHA ALLAH !

Paris, janvier 1979

Guy de MAREUIL

Réflexions sur un livre

LE MAROC FACE AUX IMPÉRIALISMES 1415 - 1956

Charles-André JULLIEN — Editions Jeune Afrique
Paris - 1978

On ne saurait attendre de M. le professeur Charles-André JULIEN un panégyrique enthousiaste de l'œuvre de la France au Maroc. Aussi est-ce sans surprise que j'ai découvert, dans ce fort livre de 550 pages, articulé en treize chapitres, s'appuyant sur plus de 2 000 notes de référence, un réquisitoire implacable contre le Protectorat, dans son principe et son application, et contre les hommes qui en ont assumé la charge, — à commencer par le premier et le plus illustre d'entre eux, le maréchal LYAUTEY, dont cependant il reconnaît la lucidité prémonitoire dans les dernières années de son proconsulat.

Pour bien comprendre l'esprit dans lequel ce livre paraît avoir été écrit, il faut admettre comme axiome que, tel la République française de nos jacobins, l'Empire chérifien a toujours été « un et indivisible » et que la politique étrangère des sultans a toujours été dominée par un seul et unique souci, le « jihad », qu'il soit offensif ou défensif. Or, depuis 1415, date de la prise de Ceuta par les Portugais, le Maroc est en état de jihad défensif contre les impérialismes européens, et singulièrement contre l'impérialisme français. Et l'on passe très rapidement de 1415 à 1908 et à l'établissement en 1912 du régime de protectorat par le traité de Fès.

Le professeur JULIEN est un redoutable procureur. Aussi bien n'aurai-je pas la prétention de présenter la plaidoirie de la défense, — qui pourrait être la nôtre, puisque nous sommes, chacun pour sa modeste part, les artisans de ce qui fut le « Maroc des Français ». Je me propose seulement de mettre en lumière quelques extraits de ce livre qui, selon l'éditeur, « devrait faire scandale ». Ils éclairent bien, du moins je le crois, l'œuvre du professeur et permettent de porter sur elle un jugement de valeur.

→ 1°. — L'auteur clôt son avant-propos « Pour une autre histoire du Maroc » par cette profession de foi : « L'historien qui a écrit ce livre, qu'il a voulu de vérité, a été aussi un militant de l'anticolonialisme ». Il est superflu de dire qu'il l'est resté et qu'il n'a rien perdu de la sévérité de ses jugements ni de l'ironie parfois cinglante, de ses propos.

Mais est-il possible à un militant, de quelque idéologie que ce soit, de prétendre écrire un livre « de vérité », donc d'objectivité ? Non, assurément, et cette histoire du « Maroc face aux impérialismes » en est l'éclatante illustration.

Le livre, en effet, baigne, de la première à la dernière page, dans cette atmosphère d'anticolonialisme dont se réclame l'auteur. On y trouve même, parfois, des arguments, des images, qui surprennent sous une telle signature : ainsi de ce dessin de Radiguet, extrait d'un numéro de 1908 de l'« Assiette au Beurre », et intitulé : « Razzia au Maroc ».

Le livre apparaît donc, non pas comme une étude historique objective, mais comme une thèse sur l'anticolonialisme et l'antimilitarisme, étudiés dans le cadre du protectorat français au Maroc. On peut regretter qu'avec l'âge, Charles-André JULIEN n'ait pas atteint à cette sérénité de l'esprit qui ramène les faits à leur juste valeur en les dépouillant de leur contenu passionnel.

2° — Etudiant « la genèse du nationalisme », l'auteur cite le général GUILLAUME (p. 144) : « Aucune tribu n'est venue à nous dans un mouvement spontané. Aucune ne s'est soumise sans combattre, et certaines, sans avoir épuisé jusqu'au dernier de leurs moyens de défense ». Il ne donne pas les références exactes de cette citation, mais je crois l'avoir retrouvée dans l'avant-propos de la « Pacification de l'Atlas central ». Charles-André JULIEN oublie de citer la suite, qui précise et complète la pensée du général : ...« les populations, dont la résistance acharnée, digne de notre admiration, trouve son origine dans un passé d'indépendance, d'anarchie et de luttes séculaires... les difficultés rencontrées par Moulay Ismaïl, Moulay Slimane et Moulay Hassan pour tenter de venir à bout des Berbères de l'Atlas central, les désastres infligés par ces derniers aux troupes chérifiennes feront pressentir l'âpreté des luttes que nous aurons à soutenir à notre tour ».

3° — Un peu plus loin, Charles-André JULIEN, s'appuyant sur l'ouvrage de l'historien anglais BIDWELL, « Morocco », écrit, (p. 144-145) :

« On dispose pour cette guerre de conquête, non seulement des effectifs français, mais surtout des soldats marocains recrutés par engagement ou levés dans les tribus après soumission, et même, quand le besoin s'en faisait sentir, à l'instar des opérations en Corée ou en Indochine, des enrôlés de force, comme les marins de France soumis à la « presse » sous l'Ancien Régime. En faisant faire la conquête du Maroc par les Marocains, la France organisa, tout compte fait, une guerre civile pour se rendre maîtresse d'un pays dont elle était la « protectrice ».

On peut se demander, d'abord, pourquoi l'auteur ne s'est pas adressé aux sources françaises plutôt qu'à celles de cet Anglais mal informé. En effet, le bataillon français de Corée, participation symbolique de la France aux forces de l'O.N.U., ne comprenait que des engagés volontaires français.

J'ignore l'effectif exact des unités marocaines envoyées en Indochine et cela n'a pas d'importance. Mais dire que nos goumiers, nos tirailleurs, nos spahis, étaient enrôlés de force et soumis à la « presse », cela devrait prêter à rire, n'était le respect dû à nos morts.

Chacun de nous, officiers et sous-officiers, pourrait donner à M. Charles-André JULIEN mille exemples des liens qui unissaient pendant la guerre, les Marocains à leurs cadres français. En voici un, qui m'est personnel, (que l'on me pardonne de me mettre ainsi en scène) : En 1944, j'étais depuis trois ans chef de l'annexe des Affaires indigènes de Tafranant-de-l'Ouerrha, et je venais de prendre le commandement du 3° goum marocain, qui devait rejoindre à Sefrou le 4° tabor (deuxième formule) du commandant FERRONT. Lorsque le caïd Si Mohamed bel Larbi el Fichtali apprit la nouvelle, il vint me voir et me dit : « Mon capitaine, tu pars pour la guerre... Je suis maintenant trop vieux pour la faire encore. Mais voici mon fils Tahar qui me représentera à tes côtés ».

Ce geste, digne de l'antique, que me rappelait le colonel CARRÈRE peu avant sa mort, rentre-t-il dans le cadre des méthodes de recrutement si vertueusement condamnées par l'auteur ?

Mais comment ne pas s'étonner de constater que le professeur Charles-André JULIEN évoque les guerres de Corée et d'Indochine et néglige de parler de l'effort de guerre énorme consenti par le Maroc après le débarquement

américain du 8 novembre 1942, et l'épopée de ses soldats, volant vers la victoire finale avec leurs camarades français, au prix des sacrifices que l'on sait, qui eussent mérité un hommage, même discret ?

J'en viens maintenant à l'accusation portée contre la France d'avoir « organisé » une guerre civile pour se rendre maîtresse d'un pays dont elle était la protectrice ». Disons le mot : c'est de la félonie.

On ne peut faire l'injure à l'auteur de l'Histoire de l'Afrique du nord, de croire qu'il ignore que les tribus dont il est question rejetaient l'autorité du sultan pour la simple et bonne raison que celui-ci n'avait jamais pu la leur imposer. Il écrit lui-même dans les dernières lignes de son Histoire de l'Afrique du nord : « Jalousement fermé à toute influence extérieure, (le Maroc) s'absorbe dans la lutte presque sans répit que mènent les tribus berbères pour échapper à l'autorité gouvernementale ». Et le général JUIN pourra écrire : « Il faudra vingt ans à la force française mise au service du Maghzen, pour en venir à bout et les soumettre à la loi commune ».

Lorsque la victoire de MANGIN à Sidi bou Othmane en 1912 eut ouvert à nos troupes les portes de Marrakech et du sud du pays, le premier soin de LYAUTEY ne fut-il pas d'y faire venir le sultan Moulay Youssef, pour y recevoir le serment d'allégeance des grands feudataires de l'Atlas ?

Curieuse guerre civile en vérité, que celle qui consiste à contraindre à la soumission les tribus turbulentes ou rebelles à l'autorité du souverain !

4°. — L'affaire du dahir berbère fournit à l'auteur l'occasion d'une violente diatribe contre la politique menée par les officiers des Affaires indigènes dans les tribus fraîchement soumises, que nous aurions tenté de soustraire à l'Islam pour les évangéliser ! On croit rêver...

Nous savions bien, en pénétrant pour la première fois dans ces territoires jusqu'alors inviolés, vestige intact de cette Berbérie qui jadis, avant l'Islam, avant la conquête romaine, s'étendait sur toute l'Afrique du nord et au delà, nous savions bien que nous apportions avec nous le ferment qui détruirait ces structures millénaires. Faut-il nous reprocher d'avoir voulu fixer l'image de cette société condamnée, avant de la voir disparaître, inexorablement, sous les progrès de l'orthodoxie musulmane et de l'arabisation ?

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'en mars 1933, après les sanglants combats du Sarhro, l'une des deux conditions mises par Assou ou Baselham à la soumission de ses farouches guerriers, était que « le droit coutumier des Aït Atta serait intégralement garanti, observé et respecté » (Notice biographique sur « Assû û-Ba Slam, de la résistance à la pacification au Maroc », de David M. HART, dans « Les Africains », collection dirigée par Charles-André JULIEN).

Vingt ans plus tard, bien des choses ont changé, et Robert MONTAGNE le constatera, en 1953, en écrivant dans sa « Révolution au Maroc » : La tribu meurt lentement cependant que l'Etat moderne se constitue et rassemble peu à peu ses sujets ». Il avait vu juste : la vieille Berbérie évolue et se transforme ; la coutume recule et s'efface devant le Chra'a ; l'arabe. « langue de l'accès vers Dieu » (R.P. HENRY, cité par l'auteur) est en progression constante, le culte des saints, les confréries, tombent ou sont tombés en désuétude.

Quand nous avons abordé la montagne berbère, la notion de patrie n'existait pas : les tribus étaient organisées en petites républiques, vivant dans le cadre étroit de leurs vallées, de leurs pâturages, en guerre continuelle les unes contre les autres. Charles-André JULIEN lui-même souligne, dans son Histoire de l'Afrique du nord, (tome II, p. 306) « ...l'esprit de clan étroit des Berbères qui empêche une tribu victorieuse de composer avec les vaincus, de les associer à son action, bref de passer du groupement ethnique à l'Etat. Aucun des chefs berbères n'a réussi à dépasser le stade du clan ».

Maintenant, mais maintenant seulement, pasteurs et sédentaires commencent à se sentir solidaires les uns des autres, à se sentir des « Marocains », citoyens d'un Etat moderne. La « Marche verte », me semble-t-il, en administre la preuve, car c'est la première fois dans l'histoire du Maroc qu'un sultan ou

un roi peut mobiliser 350 000 hommes et femmes venus de toutes les provinces du royaume. L'Histoire retiendra, peut-être, que la « lutte presque sans répit que menaient les tribus berbères pour échapper à l'autorité gouvernementale » s'est achevée sous le règne de S.M. HASSAN II par la victoire, définitive et acceptée par les tribus, du pouvoir central.

Mais il aura fallu, pour en arriver là, soumettre ces rudes guerriers à l'épreuve de la force, que les sultans n'avaient jamais eue jusqu'à ce que nous mettions la nôtre à leur service.

On me dira que j'écris des évidences, que j'enfonce des portes ouvertes. Je n'en suis pas si convaincu. Dans la notice biographique du maréchal LYAUTEY qu'il a rédigée pour « Hommes et Destins », le général SPILLMANN écrit : « Le bon grain que (le Maréchal) a semé paraît aujourd'hui bien desséché. Mais n'en doutons pas, il donnera un jour des moissons nouvelles, comme ces graines trouvées dans les tombes des pharaons et qui revivent après des siècles et des siècles ».

Si l'on en croit le témoignage des camarades qui ont pu visiter le Maroc moderne et revenir dans leurs anciens commandements, ce bon grain n'aura pas attendu si longtemps pour germer. Nous nous en réjouissons, nous, les anciens des A.I. et des goums, qui aimons le Maroc comme une seconde patrie, une patrie d'élection car ainsi, nous avons le sentiment d'avoir bien exécuté la « directive essentielle » de LYAUTEY, que rappelle le général DUROSOY dans ses Souvenirs : « Je veux nous faire aimer de ce peuple ».

Je ne crois pas, malheureusement, que le livre de Charles-André JULIEN soit de nature à favoriser le développement d'un si noble sentiment, car il donne du passage des Français au Maroc, une vision manichéenne et fautive, où tout ce qui est français est mauvais, et tout ce qui est marocain et hostile à la France est bon. S'il m'est permis encore une fois de me référer au général SPILLMANN, je rappellerai la conclusion de son étude sur « Napoléon III et le royaume arabe d'Algérie » : « Il faut oublier tout ce qui sépare et s'en tenir à ce qui rapproche ».

Nous n'étions pas tous des saints certes, et au cours des quarante années que dura notre présence au Maroc, nous avons commis des erreurs, bien des erreurs, notamment celle, à la fin, d'avoir misé sur les forces du passé et non sur celles de l'avenir. Mais quand on dresse le bilan de notre action, la somme de ce qui nous sépare, que nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons fait. Loin de là.

Il a manqué, je crois, à Charles-André JULIEN, malgré l'étendue de son immense culture historique, à laquelle il convient de rendre un juste hommage, de connaître la chaleur de l'amitié réciproque qui, si souvent, s'est développée entre les officiers des Affaires indigènes et les tribus au milieu desquelles ils vivaient. « Ce sont ces officiers qui ont été, bien avant les techniciens des routes, des chemins de fer, des barrages et des mines, les vrais fondateurs du Maroc moderne. Passionnés par leur tâche à laquelle ils sacrifient leur existence en menant pendant trente ans une vie aventureuse, ...ils deviennent les amis et les protecteurs des montagnards et des pasteurs. Peut-être faut-il avoir participé à la vie de ces premiers représentants de notre pays en tribu pour savoir quel rôle ils ont joué et comment ils ont été aimés » (R. MONTAGNE : Révolution au Maroc).

Oui, si vous aviez vécu parmi nous, Monsieur le Professeur, vous n'auriez pas pu écrire cette phrase, bien inutilement blessante, qui montre combien vous nous connaissez peu ; « Comment un garçon frais émoulu des Ecoles eût-il pu supporter d'abandonner la réalité du pouvoir à un indigène qu'en général il méprisait ? ».

Sans cette parcelle d'amour dont parlait LYAUTEY aux obsèques du colonel BERRIAU, fondateur de notre maison, croyez-vous que nos goumiers nous auraient suivis là où nous les avons menés ?

NOTE : Dans ses « Propos » de la livraison de février 1979 de la Revue des Deux Mondes, Gaston PALEWSKI, de l'Institut, consacra cinq pages (p. 381-385) à la critique du livre du professeur Charles-André JULIEN, avec l'autorité que lui confère sa qualité de collaborateur direct du maréchal LYAUTEY.

Son analyse particulièrement intéressante, se situe au plan des principes mis en œuvre par LYAUTEY pour assurer le fonctionnement du protectorat. J'en extrais le passage suivant : « On sera étonné quand je révélerai que le maréchal LYAUTEY me dit, au début de 1925, alors que nous parlions de ce problème des grands caïds : « Le Glaoui commence à m'ennuyer. Il n'en a pas pour longtemps. Je le liquiderai l'an prochain ». Tout cela eût certainement été fait si la guerre du Rif, l'arrivée du maréchal PÉTAIN au Maroc, qui rendait impossible la coexistence des deux maréchaux, n'eussent amené le très regrettable départ de LYAUTEY et son remplacement par M. STEEG qui n'y comprenait rien.

« Le maréchal m'avait dit : « Je ne veux pas de Français au Maroc. Tout l'échec de BUGEAUD vient du fait qu'il a voulu favoriser la petite colonisation ». STEEG, par contre, devait favoriser cette petite colonisation de même que la prolifération du « petit blanc » dans l'administration, la création du troisième collège, etc... »

Meylan, février 1979

J. S.



RECHERCHES

- Le capitaine en retraite, André MANSUY, 52370 MARANVILLE, serait heureux de retrouver les adresses de ses camarades qui étaient en Indochine avec lui, au 11^e tabor G.C.A. en 1950 (lieutenant FOND, sergent-chef MARTY, sergent DALMAGRO). Il était à cette époque adjudant-chef.
- Le lieutenant-colonel Marcel MEZARD, 27, rue J.B. Besche - 92500 RUEIL, recherche l'adresse actuelle de M. DUCHAMP Michel, maréchal des logis-chef au 3^e tabor, 4^e goum, chef de la 2^e section durant la période où cette unité se trouvait au Tonkin, de 1948 à 1950.

LA MARCHÉ VERTE - AL MASSIRA AL KHADARA

ou : La Philosophie de Hassan II

par Mohamed MARADJI

PAC Editions - 1977 - Paris

Les Editions PAC ont publié, l'année dernière, un très luxueux album de photographies, dues au talent de M. Mohamed MARADJI, et destinées à garder le souvenir de la fameuse marche pacifique de 350 000 volontaires, par laquelle S.M. HASSAN II a affirmé, en novembre 1975, les droits historiques du Maroc sur la portion de territoire saharien qu'il revendiquait.

L'ouvrage, bilingue français et arabe, s'ouvre sur une préface fort élogieuse de M. Maurice DRUON, de l'Académie française qui souligne la « grande inspiration du souverain » soutenue par l'élan patriotique et mystique du peuple. « La foi, qui peut soulever les montagnes, peut aussi ouvrir les déserts ».

M. Rachid LAZRAK, professeur à la Faculté de droit de Casablanca, fait ensuite l'historique du long processus que l'affaire du Sahara a connu depuis l'occupation espagnole, à partir du XV^e siècle, jusqu'à la création des trois nouvelles provinces marocaines d'el Ayoun, de Smara et de Boujdour (ex- Cap Bojador). Dans cet article, très documenté, Rachid LAZRAK trace le portrait de Ma el Aïnin, « cheikh mystique et patriote vénéré, ...grand résistant, ...représentant du sultan au Sahara, ...qui s'était toujours opposé par les armes, jusqu'à sa mort, à la pénétration des armées européennes » ...Il s'étend longuement enfin aux discussions juridiques qui opposèrent l'Espagne et le Maroc devant la Cour internationale de justice, et qui aboutirent à la reconnaissance par la Cour de liens de souveraineté entre le Maroc et le Sahara occidental.

Geneviève MOLL, journaliste parisienne qui participa à la « Massira », raconte ensuite ce qu'elle a vu, dans un article consacré à la louange du monarque éclairé, « HASSAN II Premier Volontaire ». Situant l'événement dans le contexte international du moment, elle rappelle que le gouvernement d'Alger, oublieux d'un passé récent, dévoilait ses visées hégémoniques et paraissait « appliquer point par point l'ancienne politique coloniale de la France ». Emportée par son enthousiasme, elle ne craint pas de conclure en écrivant : « Si les Palestiniens se mettaient ainsi en marche et affluaient aux portes de la Palestine, désarmés et pacifiques, qui oserait leur tirer dessus ? ».

Après une « Chronologie » très détaillée, (elle commence à la bataille des trois rois, le 4 août 1578, à l'oued el Maghazine près de Ksar el Kebir) — des événements politiques internationaux qui précéderent l'intervention marocaine, Mohamed MARADJI présente les nombreuses images de la Massira el khadara qu'il a sélectionnées pour nous. Images en tous points remarquables, qui permettent d'apprécier à sa juste valeur l'importance de l'événement et des moyens mis en œuvre. Il a eu l'idée originale de ne donner d'autre légende à chacun de ces tableaux que des citations extraites des discours du Roi. « Si l'image illustre l'événement, écrit Maurice DRUON, la pensée, ici, illustre l'image ».

PROGRAMME

DES JOURNÉES DE LA KOUMIA

SAUMUR - MONTSOREAU

LES 16 ET 17 JUIN 1979

● VENDREDI 15 JUIN

14 h. à 19 h. Ouverture du bureau d'accueil à Saumur - avenue Foch - entre le mess des officiers et le bâtiment central.

● SAMEDI 16 JUIN

8 h. Ouverture du bureau d'accueil qui restera ouvert jusqu'à 12 h.
11 h. 15 Rassemblement des membres au quartier de Gaulle à Fontevault.
11 h. 30 Cérémonie militaire à Fontevault.
12 h. 30 Déjeuner au mess de Fontevault.
14 h. 30 Départ :
— vers Montsoreau pour les personnes assistant à l'assemblée.
— vers Louresse (visite d'un village troglodyte) pour les épouses.
14 h. 45 Réunion du bureau et des présidents de sections.
15 h. 15 Assemblée générale ordinaire de la Koumia, durant laquelle une visite du musée sera organisée à l'intention des « Descendants de la Koumia », sous la conduite de deux « anciens ». L'assemblée générale ordinaire de la Koumia sera suivie de l'assemblée générale extraordinaire de la Koumia et de l'assemblée générale des « jeunes de la Koumia ».
18 h. Départ vers le lieu du dîner (caves Girardeau).
18 h. 30 Pot suivi d'un buffet campagnard.
21 h. Départ pour le Lude (40 km).
22 h. Arrivée au Lude - parking.
22 h. 30 Spectacle nocturne du Lude (cinq siècles d'histoire).
24 h. Retour sur Saumur - hôtels.

● DIMANCHE 17 JUIN

9 h. Rassemblement des voitures et cars sur le parking du Char-donnet, côté Est (en face du bureau d'accueil).
Mouvement vers l'École nationale d'équitation.
9 h. 30 Visite de l'École, éventuellement : présentation de dressage.
11 h. Rassemblement à Montsoreau.
11 h. 30 Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts de Montsoreau.
11 h. 45 Messe dans le château de Montsoreau.
12 h. 30 Mouvement vers l'abbaye de Fontevault.
12 h. 45 Déjeuner officiel dans la salle à manger des abbesses de Fontevault.

Prix des chambres d'hôtel à Saumur : * de 35,00 F à 70,00 F
** de 50,00 F à 95,00 F
*** de 75,00 F à 140,00 F

Prix d'entrée au spectacle du Lude : 26,00 F par personne.

Prix des repas : Déjeuner du 16 juin : 36,00 F
Dîner du 16 juin : 60,00 F
Déjeuner du 17 juin : 80,00 F

ARRIVÉE A SAUMUR (12 km Ouest de MONTSOREAU)

Horaire des trains :

L'attention des participants à l'A.G. est attirée sur le fait que les changements d'horaires de la S.N.C.F. auront lieu lors du passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été, et probablement un second changement le 26 mai. Néanmoins on peut considérer que ce changement n'est que de faible portée, quelques minutes sur un itinéraire, les correspondances restant assurées. Il vaut donc mieux se renseigner quelques jours avant le départ, auprès de la S.N.C.F.

ALLER :

- PARIS-MONTPARNASSE à 6 h. 45 - Changement à **ANGERS** à 9 h. 52 - arrivée SAUMUR à 10 h. 14.
- PARIS-AUSTERLITZ 7 h. 08 - TOURS 9 h. 22 - Arrivée SAUMUR 10 h. 27.
- NICE 8 h. 59 - MARSEILLE 11 h. 55 - **LYON-PERRACHE** 15 h. 08 - Arrivée SAUMUR 20 h. 22.
- NICE 12 h. 04 - MARSEILLE 14 h. 41 - **LYON-PERRACHE** 17 h. 51 - Arrivée SAUMUR 23 h. 07.
- NICE 13 h. 10 (MISTRAL 1^{re} cl. de NICE à LYON) MARSEILLE 15 h. 35 - **LYON-PERRACHE** 19 h. 20 - SAUMUR 3 h. 51.

Un autre train quittant NICE à 21 h. 08 assure une correspondance à LYON ne permettant d'arriver qu'après la fermeture du centre d'accueil à SAUMUR.

- BORDEAUX 16 h. 58 - **ST.-PIERRE** 19 h. 45 - Arrivée SAUMUR 20 h. 22.
- BORDEAUX 17 h. 53 - **ST.-PIERRE** 22 h. 33 - Arrivée SAUMUR 23 h. 07
- BORDEAUX 1 h. 52 - **ST.-PIERRE** 5 h. 38 - **TOURS** 6 h. 37 - Arrivée SAUMUR 7 h. 17 (Se renseigner sur conditions d'admission).

Le train quittant BORDEAUX à 6 h. 45 arrive - après correspondance à **ST.-PIERRE** - à SAUMUR après la fermeture du centre d'accueil.

RETOUR :

- SAUMUR 18 h. 48 - **TOURS** 20 h. 17 - PARIS AUSTERLITZ 22 h. 27.
- SAUMUR 20 h. 23 - **ANGERS** 20 h. 46 - PARIS MONTPARNASSE 23 h. 49.
- SAUMUR 17 h. 54 - **LYON** 2 h.38 - MARSEILLE 6 h. 16 - NICE 9 h. 17.
- SAUMUR 17 h. 54 - **ST.-PIERRE** 19 h. 26 - BORDEAUX 22 h. 38.

Nota : Les gares de changement sont soulignées, l'heure donnée est celle du départ de ces gares.

Les participants ont droit à un bon de réduction de 20 % sur les chemins de fer. Demander ces bons au secrétariat de la KOUMIA, ne pas oublier de faire tamponner le billet de chemin de fer au centre d'accueil.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA KOUMIA

(GESTION 1978)

**Samedi 16 juin 1979 à 15 h. 15
à Montsoreau**

ORDRE DU JOUR

1. — Rapport moral.
2. — Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1978.
3. — Présentation et approbation des comptes de l'exercice 1978 et du projet de budget de 1979.
4. — Activité de la fondation Koumia-Montsoreau.
5. — Rapport de l'entraide Koumia.
6. — Choix du lieu de l'assemblée générale 1980.
7. — Questions diverses.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA KOUMIA

(MODIFICATION DES STATUTS)

Samedi 16 juin 1979
à la suite de l'assemblée générale ordinaire
à Montsoreau

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'article 5 des statuts concernant le nombre des membres du Conseil d'administration et le mode d'élection du président.

● AVIS IMPORTANT

Le bulletin ci-contre ou, éventuellement, le pouvoir doit être retourné au secrétariat de la Koumia, à Paris, **avant le 15 mai 1979.**

POUVOIR

Ne pouvant, personnellement, assister aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la Koumia du 16 juin 1979, je donne pouvoir à :

Monsieur
de me représenter.
NOM, prénom, grade

Fait à, le

Signature

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite :
« Bon pour Pouvoir »)

Bulletin réponse

Je prendrai part aux assemblées générales de la KOUMIA le 16 juin 1979.

NOM, prénom, grade :

Adresse :

Je serai accompagné de personnes.

J'arriverai par le train venant de

et arrivant à

J'arriverai avec ma voiture personnelle.

Je demande la réservation de chambre(s) à lit(s) avec ou sans bain-douche

pour la nuit du 15 au 16 juin (1)

pour la nuit du 16 au 17 juin (1)

pour la nuit du 17 au 18 juin (1)

dans un hôtel 1 étoile (35 à 70 F)

2 étoiles (50 à 95 F)

3 étoiles (75 à 140 F)

Je joins au présent bulletin un chèque bancaire ou virement postal (1) au nom de LA KOUMIA de F représentant :

— acompte pour une nuit pour chambre : × =

— déjeuner au mess de Fontevault : F 36,00 × =

— dîner du 16 juin : F 60,00 × =

— déjeuner officiel du 17 juin : F 80,00 × =

— participation au spectacle au LUDE : × =

soit :

N.B. — Il y a peu de chambres à 2 lits. les chambres pour 2 personnes sont, en général, à un grand lit.

(1) Rayer la mention inutile.

Ce bulletin réponse accompagné du règlement des arrhes prévus ci-dessus devra parvenir à M. MULLER, trésorier de LA KOUMIA pour le **15 MAI terme de rigueur**. Aucune réservation ne pourra être garantie après cette date.

Les personnes qui ont l'intention de retenir directement leur chambre (et dans ce cas, elles ont intérêt à le faire le plus tôt possible) ne doivent pas le demander sur le contingent réservé à LA KOUMIA, les hôteliers étant prévenus que, seul, l'organisateur était habilité à utiliser ce contingent.

Annulations - Seules les annulations parvenues à la KOUMIA avant le **8 JUIN** donneront lieu à remboursement des frais de repas, et d'une partie du prix de la chambre.

Pour ma part, contemplant certaines photographies de cette foule en marche, agitant le drapeau marocain et brandissant le Coran, j'ai pensé à d'autres foules, plus nombreuses certes, que la télévision nous montre le jour de la fête du travail, sur la place Tien An Men à Pékin. Même multitude disciplinée, même couleur de l'emblème national, même petit livre à la main, rouge là-bas, vert ici, là-bas les pensées de Mao Tsé Toung, ici le Coran sacré. Même foi, même élan mystique... A côté de vues d'une rare beauté sur l'immensité saharienne, l'ancien goumier, l'ancien officier des A.I., remarquera dans la foule des groupes de femmes dont la coiffure décèle l'origine : l'Atlas central...

Avant de donner les réflexions personnelles que m'a inspirées la lecture de ce très bel ouvrage, il convient d'en présenter brièvement le réalisateur. Mohamed MARADJI est un reporter-photographe de Casablanca. Il a eu le privilège insigne d'accompagner le président égyptien Anouar el SADATE lors de son voyage historique en Israël, en novembre 1977. Il rapporta de ce voyage les éléments d'un livre, « Salam... Chalom », véritable hymne à la paix et à la réconciliation des fils de Sem. J'ai hésité à présenter ce livre fort intéressant. Je ne l'ai pas fait car j'ai eu quelques doutes sur l'identité du rédacteur, qui ne me paraît pas être la même que celle du signataire, plus habile à manier sa caméra qu'à utiliser sa plume... Mais, quoi qu'il en soit, le livre existe bel et bien sous la signature de Mohamed MARADJI, et les négociations en cours entre l'Égypte et Israël lui conservent son caractère d'actualité.

Cela dit, j'en viens à mes observations personnelles.

J'ai lu avec une particulière attention les lignes dans lesquelles M. Rachid LAZRAC présente le cheikh Ma el AïNIN comme le représentant du sultan au Sahara.

J'avoue que j'ignorais ce point de l'histoire marocaine et j'ai cherché à mieux me renseigner. J'ai trouvé dans le tome I du dictionnaire biographique édité par l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, « Hommes et Destins », une notice très complète sur la vie de ce « Pôle de l'Islam », sous la signature de l'historienne Geneviève DESIRÉ-VUILLEMAIN. J'ai relevé les notations suivantes, qui permettent de mieux cerner l'identité politique du saint homme, mais qui ne correspondent pas exactement à ce qu'en dit M. Rachid LAZRAC :

« ...Cheikh Ma el AïNIN, après la perte du « front saharien », s'établit à « Tiznit : il espère tenter la chance au Maroc, où Moulay HAFID n'est pas un obstacle entre lui et le trône chérifien. En mai 1910, il se proclame « Sultan élu de Dieu » et marche sur Fès : le 23 juin, sa harka est dispersée par la colonne « Moinier. Dans sa fuite vers le sud, il est pillé par des tribus ; il meurt à Tiznit, « où il est enterré.

« Ce fut un homme exceptionnel, tant par sa vigueur et sa résistance physiques que par son intelligence politique. Il a évalué l'efficacité du sentiment religieux chez ses fidèles et a cherché à utiliser ce formidable levier à son profit. Il semble avoir songé à refaire à son profit un empire saharien-marocain, l'empire almoravide, moins l'Espagne : sans les troupes françaises, il remplaçait la dynastie alaouite »...

M. Charles-André JULLIEN, d'autre part, qui ne peut être suspecté de sympathie partisane envers son propre pays, écrit, dans le livre qu'il vient de consacrer au « Maroc devant les impérialismes », ce qui suit : (p. 47-48).

« ...L'année suivante, — (1910) — la tentative de Ma el AïNIN de conduire « à Fès sa troupe d'hommes bleus pour répondre à l'appel de Moulay HAFID, « et, en cas de défaillance, l'évincer, ne dépasse pas Tadla, où ses troupes « furent mises en déroute par le général MOINIER (23 juin). Trois mois après, « le vieux marabout, pillé, ruiné, mais toujours vénéré, mourut à Tiznit, laissant « à son fils el HIBA la tâche de poursuivre la lutte avortée contre les chrétiens »...

Nulle part il n'est fait allusion à la qualité de « représentant du sultan au Sahara » prêtée au cheikh par M. Rachid LAZRAC. M. Charles-André JULLIEN consacra même un paragraphe de son étude aux « rapports de Ma el AïNIN avec le Maroc » — ce qui laisse entendre qu'il s'agit là de deux entités différentes.

Il ne fait pas de doute que les territoires sahariens revendiqués par le Maroc, étaient de tous temps dans ce qu'on pourrait appeler la mouvance de l'Empire chérifien, de même que Tindouf et le Touat. Mais l'argument présenté par M. Rachid LAZRAC paraît un peu spécieux.

J'ai lu aussi, avec le même intérêt soutenu, la répartition décidée par S.M. HASSAN II des contingents de « volontaires » appelés à participer à la Massira. Les trente provinces et préfectures du royaume y sont représentées, chacune devant fournir un effectif déterminé, comprenant dix pour cent de femmes. « Le total des participants à la Marche, — je cite S.M. — sera donc égal à 306 500 personnes, non inclus les cadres administratifs, dont les officiers, 300 caïds et khalifas, 900 chioukhs et mokkademes, ainsi que les médecins et des responsables des différents services. L'ensemble atteindra le chiffre de 350 000 personnes ».

On est ainsi amené à constater que toutes les tribus du Maroc ont participé à l'événement. C'est-à-dire que des Zaïans, des Aït Hadiddou, des Aït Morrhad, des Aït Sokhmane, des Aït Atta du Sarhro, des Ghomara du Rif, etc... etc... se sont rassemblés sous le drapeau marocain, à l'appel de leur roi, le Cherif alaouite et ont rejoint les gens des provinces et des villages de la plaine.

Les textes alors, qui précèdent les images, me paraissent incomplets : ni Maurice DRUON, ni Rachid LAZRAC, ni Geneviève MOLLL, ...ni Mohamed MARADJI, n'a souligné l'importance capitale de cette Marche. N'est-ce pas la première fois en effet dans l'histoire du Maroc, depuis la chevauchée d'Oqba ben Nafi, qu'un sultan peut affirmer avec un tel éclat l'unité du pays sous son autorité ?

La « Massira » me paraît donc avoir atteint un double but : récupérer les territoires du Sahara occidental, mais aussi et surtout, rassembler autour du Trône la totalité de la population du pays. Et le second résultat n'est pas inférieur en importance au premier.

On pourrait dire aussi que la France, durant les vingt années qu'a duré la pacification, n'est pas étrangère à cette unification du pays sous l'autorité de la dynastie alaouite... Mais ceci est une autre histoire, qui n'intéresse plus ceux, marocains et français, qui ont participé à cette magnifique épopée. Et ils sont de moins en moins nombreux.

Une troisième et dernière observation : Mohamed MARADJI le créateur de l'album, a placé sur les pages de garde du livre une carte du Maroc, du Grand Maroc pourrait-on dire, après l'accord tripartite de Madrid du 14 novembre 1975. On y constate que, si la frontière avec la Mauritanie est nettement et correctement placée, celle qui sépare le Maroc de l'Algérie n'est indiquée que dans la région d'Oujda-Tlemcen, où elle a été fixée par accord international. Tout le flanc sud-est du pays, du nord de Figuig à Tindouf, reste sans limite indiquée : discret rappel de la détermination du Maroc à récupérer ses territoires « aussi bien dans le sud qu'à l'est et au nord » (Discours du Trône du 3 mars 1962). Si le problème du Sahara ex-espagnol paraît aujourd'hui réglé, ceux du Touat et du Tidikelt à l'est, et de Sebta et de Melilla au nord restent pendants.

En conclusion, que dire ?

Cet album, destiné à garder le souvenir d'un grand événement historique, est en même temps un témoignage excellent sur le Maroc moderne, rassemblé pour la première fois dans son histoire autour de son Roi.

S.M. HASSAN II ne s'y est pas trompée, qui, le 6 novembre 1976, premier anniversaire de la Marche Verte, créa une médaille commémorative, le Ouissam el Massira, en décora les fanions des provinces du royaume rassemblés dans les ruines prestigieuses de la Tour Hassan à Rabat et les déposa ensuite près du tombeau de Mohamed V.

Car, s'il est vrai, ainsi que le dit RENAN, que « le patriotisme est fait du souvenir des grandes actions réalisées ensemble », la Massira al khadara est bien l'une de ces grandes actions, — comme le fut la participation à la dernière guerre des combattants marocains, tirailleurs, spahis, goumiers, ... luttant au coude à coude avec leurs frères d'armes français jusqu'à la victoire finale.

Jean SAULAY

« MOI ZÉNOBIE... »

Nous sommes heureux de pouvoir publier ici la critique faite par notre fidèle ami, le colonel SAULAY, de l'excellent livre de Bernard SIMIOT, que nous évoquions dans notre dernier bulletin.

Bien sûr, nous n'étions pas des « centurions » (à propos, qu'en dirait Ernest PSICHARI, qui a cependant écrit « Le voyage du centurion » ?) ; nos goumiers n'étaient pas « arabes », dans leur majorité et encore moins, ne combattaient pas contre la France, leur nation protectrice.

Mais il nous plaît infiniment (à nous et à notre cher colonel SAULAY), que Bernard SIMIOT ait pensé à donner, aux « jeunes » que nous étions, de si vénérables ancêtres !

N.D.L.R.

MOI, ZÉNOBIE, REINE DE PALMYRE...

Bernard SIMIOT

Albin Michel - Paris - 1978

Il ne semble pas que le destin fabuleux et tragique de Lalla Zineb, reine de Palmyre, ait jamais tenté la plume de l'un de nos grands classiques. On peut le regretter, car tous les éléments de la tragédie antique sont réunis dans l'histoire de cette jeune fille arabe, mariée très jeune à un prince de beau coup plus âgé qu'elle, qui sut, durant cinq brèves années, tenir en échec la redoutable puissance de Rome, déjà sollicitée, il est vrai, sur le Danube par les Goths, sur l'Euphrate par les Perses sassanides, tandis qu'en Numidie les tribus s'agitaient.

Il faut se rappeler que, à l'époque où vit Lalla Zineb, dont le nom fut romanisé en « Zénobie », Rome occupe toute l'Asie mineure jusqu'aux limites imprécises de l'empire perse. En un vers célèbre, le poète Juvénal avait proclamé depuis deux cents ans déjà, que « depuis longtemps, l'Oronte syrien était un affluent du Tibre » :

« Jamdudum in Tiberim syrius defluxit Orontes »...

A cette époque lointaine, quatre siècles avant l'Islam, Palmyre, importante palmeraie du désert syrien et nœud de communications entre la Mésopotamie, l'Orient lointain, et la Mer intérieure, est occupée par une tribu arabe araméenne, venue du cœur profond de l'Arabie, soumise à une aristocratie de marchands, elle-même contrôlée par le gouverneur romain de la province de Syrie, installé à Antioche. Une légion, la XVI^e Flavia Firma, est campée sous les murs de la ville, dont elle fait vivre le petit peuple et les lupanars.

C'est dans ce cadre que se développe et s'accuse la personnalité de Zénobie dans la haine de Rome, dès avant son mariage avec Odenath, ce vieil homme plus avide d'honneurs que de puissance. Obsédée par le souvenir de Cléopâtre, Zénobie rêve d'apparaître dans l'Histoire comme la dernière des Ptolémée et d'égaliser la fortune des princesses syriennes qui furent les mères de trois empereurs. Avec une intelligence et un cynisme qui surprennent chez

une fille de son âge, elle entrevoit le parti qu'elle peut tirer de l'antagonisme qui oppose le César de Rome au roi Sapor de Ctesiphon — (on l'appellerait maintenant Chahpour dans l'Iran moderne déchiré) — pour libérer Palmyre de la tutelle romaine et se tailler, entre les deux empires rivaux, un royaume à la mesure de son ambition.

Déblayant sans scrupule les allées du pouvoir, elle organise savamment, innocemment pourrait-on dire, le meurtre de son encombrant mari par le propre neveu de celui-ci, aussitôt abattu par les gardes du prince sur les lieux de son crime.

Dès lors, la « Reine de Palmyre » ne se laisse dominer que par la passion du pouvoir. Domptant les ardeurs de son sang, elle n'utilise les hommes que pour apaiser sa soif, afin de pouvoir ensuite, libre et sereine, se consacrer aux affaires de l'Etat. Elle s'entoure de maîtres à penser de qualité et crée à Palmyre une Ecole d'un certain renom. Mais surtout, fouettant l'orgueil des tribus sarracènes, — ancêtres de ces « sarrazins » dont les avant-gardes ne s'arrêteront qu'à Poitiers — elle réussit à mettre sur pied une armée de cavalerie légère qui va défaire les lourds escadrons cuirassés des cataphractes perses sur l'Euphrate, occuper Antioche, capitale de la province, puis Alexandrie, grenier de l'Empire, et enfin la Cappadoce et la Bithynie, jusqu'au Pont.

Zénobie, reine de Palmyre, est à l'apogée de sa gloire... Mais il suffira que César, délivré pour un temps de la pression des barbares sur les limes du nord, concentre quelques légions en Asie mineure, pour que le rêve s'effondre : l'armée de Zénobie est dispersée, elle-même est capturée et Palmyre est détruite. Et Zénobie doit suivre à Rome son vainqueur, Aurélien, dont elle subit quelque temps la loi dans son lit, consentante, semble-t-il.

Mais, pour éviter l'humiliation de décorer le triomphe de César, elle boira le poison que, précieusement, elle a su garder sur elle depuis son départ de Palmyre. Elle ne sera pas encore, alors, âgée de 30 ans.

Certains auteurs prétendent que Zénobie orna effectivement le triomphe de l'Empereur, mais chargée de chaînes d'or, avant de périr étranglée dans la prison Mamertine. Peu importe. Cette épopée d'une jeune princesse arabe ambitieuse fut belle. Et si l'on entend par « tragédie » un poème dramatique mettant en scène des personnages historiques, il faut remercier Bernard SIMIOT de nous avoir offert cette magnifique tragédie... en prose. Ecrite dans un style clair et concis, émaillée de latinismes qui témoignent de la vaste culture littéraire et historique de l'auteur, elle éclaire d'un jour nouveau cette page peu connue de l'histoire romaine, ou de celle, encore moins connue, des Arabes de l'ère antéislamique de la jahiliya.



On a pu être tenté de comparer à nos goums marocains les « ailes » de cavalerie qu'Odenath, l'époux fatigué de Lalla Zineb commandait pour le compte du gouverneur romain d'Antioche.

Rome, il est vrai, leva et utilisa dans tous les pays de l'« Imperium », des troupes auxiliaires autochtones. Mais je ne crois pas qu'aucun centurion ait jamais pris le commandement de l'une quelconque de ces « ailes » de cavalerie sarracène.

Et n'oublions pas, surtout, que Zénobie, l'héroïne de ce livre, sut utiliser ces troupes arabes sous commandement arabe, pour secouer le joug, « colonial » avant l'invention du terme, de Rome.

Et puis, comment comparer ces nomades sarracènes coureurs de sable, aux montagnards berbères des trois Atlas marocains ?

Non, vraiment, je crois que les goums marocains ne sont la copie d'aucune autre unité d'auxiliaires des siècles passés. Ils constituent une expérience unique en son genre dans les annales militaires de la France et du Maroc.

Expérience que nous pouvons définir, nous les anciens, par la si belle « Prière pour nos frères musulmans » du commandant G. HUBERT, et, tout récemment, par l'émouvant « Adieu au Maroc » du vétérinaire-capitaine P. BERNARD.

Meylan, janvier 1979
Jean SAULAY

NOTES A PROPOS DE ZEID OU AHMED

Notre fidèle camarade et ami, le colonel Bertrand de SEZE, nous envoie une note qui complète les souvenirs du colonel SAULAY, parus dans le n° 68 de notre bulletin.

Au moment où nous évoquons la grande figure du R.P. HENRY, il est particulièrement intéressant de relire cet épisode de l'histoire de Zaid ou Ahmed.

Merci, cher colonel de SEZE.

Ladies first ! Parlons d'Angéla. Que le bon cœur de mon ami SAULAY se rassure : Angéla a fait — mondainement parlant — une belle carrière, inespérée, pourrait-on dire. Quant à « l'enfant », qui était une fille, elle est mariée depuis de longues années.

Passons, sans transition, à « l'affaire Zeid ou Ahmed ». Il se trouve que j'en ai quelques souvenirs, bien que n'ayant jamais eu à m'en occuper directement.

C'est mon frère, le lieutenant — à l'époque — de cavalerie Arnaud de SÈZE, qui remplaça, comme chef du poste de Tassent, le malheureux FROMENTIN.

Plus tard, au début de 1936, détaché du 4^e régiment étranger d'infanterie, je fus affecté au commandement du goum de Tinerhir, sous les ordres du capitaine PAULIN, chef du bureau des A.I.

Il n'y avait que quelques mois que Zeid ou Ahmed avait été abattu, tout près de là.

Enfin, à ma sortie du cours de Rabat, en 1937, j'avais choisi Imilchil. Le capitaine d'ARCIMOLES venait de quitter le plateau des Lacs, remplacé comme chef de bureau par le capitaine MAGENC qui devait, six ans plus tard, tomber glorieusement en Tunisie.

Le personnel officiers du bureau comprenait alors, outre le capitaine MAGENC, le capitaine PERRONY — muté peu de temps après mon arrivée — et moi-même.

Le goum d'Imilchil était, de fait, commandé par l'adjudant-chef GOUMY, vieux soldat de l'ancienne école, modèle parfait de ce que doit être l'encadrement d'une troupe supplétive.

Je passai plus d'un an dans l'Assif Melloul, puis, la décision ayant été prise de remettre un officier d'A.I. en poste permanent à Ou Terbat j'y fus affecté jusqu'à la déclaration de guerre, qui me fit quitter définitivement mes bons amis Aït Hadiddou.

Mais revenons à Zeid ou Ahmed... et au capitaine HENRY, dont la chère et vénérée mémoire est évoquée par de plus qualifiés que moi.

Outre bien d'autres qualités plus profondes, le capitaine HENRY avait un excellent coup de crayon et peignait avec talent. Il mit ce talent au service de sa recherche de Zeid ou Ahmed. C'est peut être la première fois que fut utilisée la technique du fameux « portrait robot ». Dans son bureau, le capitaine HENRY avait disposé un « portrait » de Zeid ou Ahmed, dont il avait tracé la première esquisse d'après des descriptions orales.

Cela dura longtemps. Patiemment, suivant les commentaires de ses informateurs, il retouchait son œuvre, affinait le menton, remontait une pommette, reculait une oreille, accusait un sourcil, etc... Puis, un jour, un informateur nouveau, connaissant bien l'assassin du lieutenant FROMENTIN, fut introduit et, avant même d'être interrogé s'écria devant le portrait :

« Mais le voilà, c'est lui, c'est Zeid ! »

Le capitaine HENRY sut alors qu'il avait franchi, dans sa quête, un pas important.

Cette quête sans répit le mena finalement dans le Todrha et c'est là, dans un qsar de la vallée, à une dizaine de kilomètres à l'est de Tinerhir, que se termina l'aventure sanglante de Zeid ou Ahmed.

Le qsar encerclé dans la nuit par le makhzen, la maison, où étaient réfugiés Zeid et trois ou quatre de ses compagnons, fut rapidement identifiée et isolée.

A la salutation du capitaine PAULIN, qui avait fait comparaître le chef du qsar, celui-ci, pâle de terreur et balbutiant, répondit par cette formule insolite : « Chi bès ma chouft », au lieu du « chi bès ma kaïn » traditionnel...

A la première sommation d'avoir à sortir de la maison, les bandits répondirent par une salve qui tua trois mokhaznis, dont deux frères. Il fallut plusieurs heures pour réduire les assiégés. Aucun n'en sortit vivant.

Je me rappelle encore une photographie du corps de Zeid ou Ahmed, les bras en croix, la tête rejetée très en arrière, sa maigre barbe de berbère pointant vers le ciel.

Il appartenait à une tribu de l'importante confédération des Aït Atta, dont l'étendue territoriale et la solidarité (presque) sans faille expliquent peut-être en partie la trop longue impunité dont bénéficia cet homme.

Colonel B. de SÈZE



L'auteur de ce récit, si drôle et si vivant, ne veut pas dire son nom. Il est trop modeste, mais on devine : quand on parle des goums, on pense, évidemment, à notre ami « G... ».

Merci, cher ancien, vous nous avez, une fois de plus, replongés dans cette ambiance inoubliable et dans ce bled que nous aimons tant.

N.D.L.R.

Le piano du Timguilchti

Je dois d'abord avouer qu'en évoquant la mémoire du saint homme, héros de cette anecdote, j'éprouve toujours beaucoup d'émotion. Et il y a de quoi, car notre personnage était intéressant à plus d'un titre, et pittoresque, ô combien ! D'autant plus qu'il occupait un poste doublement important, comme chef religieux et comme chef politique parfaitement au courant de tout.

Qui était-il ? Le descendant d'une longue généalogie de chefs de zaouia dont le plus illustre portait le nom de EL HACHEMI. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'il se fasse appeler lui-même SIDI MOHAMED BEN EL HACHEMI.

Portant à l'époque la quarantaine (en 1935-36), il était petit, assez gros (tout juste) pour ne pas paraître sous-alimenté, imberbe, mi-comique et mi-sérieux d'apparence, d'un abord facile et souriant, aimable de parole, de comportement, très humble eu égard à l'importance de sa situation et au volume d'air qu'il aurait pu déplacer...

Pendant les quinze mois où j'ai occupé le poste Makhzen du Haut-Tamanart, distant de 7 kilomètres de la zaouia de Timinguilcht qui était le cerveau et le cœur très actifs de son domaine, j'ai eu pas mal d'occasions de tester sa franchise un peu brutale, à laquelle je ne manquais pas de répondre sur le même ton, car c'était la meilleure façon de faire naître la confiance réciproque, et d'obtenir rapidement de précieuses informations sans se perdre dans les coutumières mais interminables palabres. Ce fut le cas, par exemple, à l'époque des soulèvements limités qui menacèrent un moment les postes d'Aït Baha et de Tanalt. Le Timguilchti s'était méfié avant nous de ces menaces et nous avait donné de précieux avertissements...

A deux autres reprises, j'avais eu l'occasion d'apprécier ses manières directes. Lors du passage à Agadir de l'hydravion géant allemand qui se rendait en Amérique du Sud (le D.O.X., je crois). Dans son salon devant un aréopage de notables et de curieux sélectionnés, j'avais dû répondre longuement à la question qui m'était posée sur l'affront fait à la France — pourtant victorieuse il n'y avait pas si longtemps (et à leurs yeux invulnérable). Il m'avait été facile de leur expliquer qu'il ne s'agissait pas d'un acte d'hostilité, et que le gigantisme

de l'imagination des constructeurs et de l'appareil lui-même donnait au contraire une idée de la faiblesse d'un tel engin puisqu'il ne pouvait pas aller au-delà d'Agadir sans se ravitailler en carburant.

Le deuxième fait était encore plus sérieux. Il s'agissait de l'occupation, par des unités allemandes, de la rive gauche du Rhin. Ils étaient vite renseignés, les bougres... Heureusement, pour ma petite image de marque, j'avais eu très soudainement l'idée de faire la comparaison avec ce qui aurait pu se passer entre deux tribus de leur territoire (par exemple les Aït Tasserirt et les Aït Oumanouz) :

« A la suite du gain d'un procès obtenu par l'une des deux tribus, celle-ci se serait vu accorder le droit d'occupation de la tribu perdante jusqu'à ce que cette dernière ait fini de payer ses dettes ».

...Ils se montrèrent poliment satisfaits de mes explications mais, d'après leurs mines, je comprenais fort bien qu'ils continuaient à craindre que les Allemands n'aient mis les pieds sur un coin du sol de France et que nous n'ayons eu grand tort de les laisser faire...

Notre personnage nous aimait bien. Mais il se méfiait de ses anciens adversaires de l'époque de la dissidence. Par exemple, quand nous sortions ensemble et allions assister à une diffa chez certains petits Imrharen, il ne prenait jamais d'un plat avant que j'aie commencé à en manger moi-même. Et en sortant, il n'oubliait surtout pas de secouer ses belarhi de crainte que des scorpions ou des épines empoisonnées y aient été introduits... Il n'avait pas tout-à-fait tort, et savait distinguer ses amis des autres...

.....
Mais revenons à nos moutons ; pardon, à notre piano.

L'histoire se passe pendant l'hiver 1935-36. Rentrant du plateau de Tasserirt, où je venais de passer quelques semaines pour diriger le travaux de piste à partir du tronçon construit au départ de Taфраout, je me suis rendu à la zaouia pour une visite de routine. Toujours beaucoup de monde autour de la vaste table basse de forme ovale. Une place m'est faite parmi l'aimable compagnie. Tandis que je distingue sur certains visages des marques inhabituelles d'impatience, le maître de maison se tourne tout-à-coup vers moi et, avant même que j'aie eu le temps de dévisager les têtes nouvelles, me demande à brûle pourpoint : « Tu n'as donc pas remarqué une chose particulière dans cette pièce ? ». Je jette alors un regard circulaire, et que vois-je ? Bon Dieu ! un piano... un vrai piano, bien posé et ne semblant pas du tout étonné d'être présent en un tel lieu...

Vivement surpris moi-même, sur le moment, ma première pensée est de me demander comment un tel instrument avait bien pu être transporté jusqu'ici, alors qu'à l'époque les deux pistes carrossables les plus rapprochées s'arrêtaient à une trentaine de kilomètres, soit du côté de Taфраout, soit de celui de Tiffermit...

...Mais il ne s'agit pas de se poser des questions. Surtout parce que ce diable d'homme ne m'en laisse guère le temps. « Et puis, tu vas voir que je sais en jouer » me dit-il sans plus attendre. Et avant même que je sois revenu de mes émotions, voilà mon maëstro installé sur le petit tabouret rond et, comme dans un état second, se livrant à la plus désopilante exhibition qui se puisse voir. Il ne faut surtout pas que je me mette à sourire ou à me moquer de quelque autre façon... Mais, comment faire ? Ceux qui ont connu le personnage pourront se faire une idée du spectacle auquel j'ai le privilège d'assister. Le maître de cette sarabande hors du temps et de la mesure se trouve très vite sous l'effet de la plus grande excitation. Il saute, il gesticule, il trépigne, il tangué et il roule dans tous les sens. Ses bras, ses jambes manœuvrent comme des sémaphores désarticulés. Sa gandoura se gonfle, se déroule, s'entortille, se rabat, s'envole... Je me sens comme emporté par un vent de folie, et j'essaye de bien me cramponner sur mon coussin dont la stabilité me semble soumise à une mauvaise force centrifuge. La position est difficile, mais il faut tenir. Combien de temps ? Cela me paraît long. Dix minutes, peut-être, ou un quart d'heure... Et la musique ? me direz-vous... Ah ! la musique : ce n'est pas aussi harmonieux que la symphonie pathétique ou la valse de Faust. Les touches doivent en prendre un sacré coup. Quel déchaînement progressif et brutal s'abat sur tout

le système de percussion ! C'est la foudre, l'ouragan... J'attends un craquement, l'effondrement final de l'édifice. Rien, c'est du solide...

Le « récital » est terminé. L'acteur est rayonnant. L'auditoire est en extase. Et j'ai l'impression d'avoir reçu un coup de bambou.

« Et toi, Chef français, tu dois savoir jouer aussi ». Je m'y attendais, en ma qualité de visiteur privilégié, et en raison des liens de confiance réciproque qui nous unissaient. « Bien sûr, sinon je ne serais pas un chef ».

Et me voilà installé à mon tour, et m'appliquant à faire aussi mal que mon célèbre prédécesseur. La partie est gagnée. Mais, quelle aventure ! Je viens d'apprendre que je savais jouer du piano...

A ce propos j'ouvre une parenthèse pour préciser qu'à ma connaissance aucun autochtone n'avait eu droit ou n'aurait pu se permettre de poser ses doigts sur les touches de l'instrument. S'il en avait été autrement, on se serait aperçu qu'il était facile de faire le même bruit que l'Amrhar Afella lui-même, et l'autorité de ce dernier s'en serait trouvée singulièrement diminuée... Un tel crime de lèse majesté n'était pas pensable.

Peut-être vous êtes-vous demandés comment un colis aussi lourd, aussi encombrant, aussi fragile, avait pu être transporté sans dégâts apparents tout au long de la trentaine de kilomètres de piste indigène séparant le « bout de piste » carrossable de la zaouia. Très vite, je me suis posé la même question, et je me suis renseigné. Il n'était pas possible d'utiliser des mulets, le morceau étant trop lourd et trop volumineux. Alors, il a fallu recourir à des porteurs solides et résistants. Au moins deux équipes de huit hommes, trois peut-être, ou même davantage ont été chargés de remplir cette redoutable mission. Des volontaires ? Sûrement pas...

Comment s'y sont-ils pris ? Je crois le savoir. On a fixé le précieux colis sur deux solides madriers dont la longueur devait dépasser d'au moins un bon mètre devant et derrière de façon à laisser assez de place pour que deux hommes puissent mettre sur leurs épaules ces extrémités de madrier et marcher ou manœuvrer avec le moins de gêne possible. Les équipes avaient-elles été constituées en tenant compte de la taille et de la force de chacun ? Probablement pas. Toujours est-il qu'à l'arrivée ces pauvres diables avaient les épaules, le cou, le dos, les mains, les pieds en sang, et se trouvaient dans un état d'épuisement bien compréhensible. Il faut savoir que la piste est étroite et rugueuse sur la plus grande partie de son parcours et que son profil est relativement accidenté. En pensée, j'ai essayé de photographier le spectacle. Difficile ! N'y a-t-il pas eu des coups de trique pour activer l'allure ? Ce que j'ai pu imaginer, c'est ce qui avait dû se passer dans les montées, puis dans les descentes, la presque totalité du poids basculant tantôt sur les pauvres épaules meurtries des quatre porteurs de derrière ou de ceux de devant suivant l'un ou l'autre cas. Et dans les virages étroits des parties rocheuses et plus ou moins taillées en corniche. Quelles manœuvres dangereuses !...

Je suppose que le fameux piano est toujours à la même place dans la zaouia de Timguilcht, et que le successeur de SIDI MOHAMED BEN EL HACHEMI — à défaut de descendants directs que celui-ci n'a sans doute pas eus, car à l'époque il était sans enfants — continue à marteler les touches vieilles de cet infortuné instrument de musique (créé pour un autre sort), et à faire sortir des flots d'harmonie aussi savamment composés que ceux déversés il y a quarante ans...

Je n'ai pas la prétention de prouver, par ce récit, que j'ai été un élément important dans notre action auprès des laborieuses et attachantes populations de l'Anti-Atlas. Ma mission était de montrer la puissance et la justice françaises, partant de répandre une certaine accoutumance à la liberté. En gagnant la confiance et l'amitié du chef de l'endroit, j'ai conscience de l'avoir modestement mais efficacement remplie.

Je me sentirai récompensé si cette anecdote a pu intéresser une partie des lecteurs de la Koumia. Et je remercie ces derniers d'avoir eu la patience de me lire jusqu'au bout.

G...

Comme nous le savons tous, notre emblème vénéré, le **DRAPEAU** des **GOUMS**, se trouve au musée de l'Armée. Il y est « en famille », c'est-à-dire, en particulier, placé sous la garde de nos amis :

- Le directeur du musée de l'Armée est le général Georges **LE DIBERDER**, ancien des goums et des A.I., fils du général commandant la région de **MARRAKECH**, pendant la dernière guerre, sous les ordres duquel beaucoup d'entre nous ont eu l'honneur et la joie de servir, en particulier au Maroc.
- La sœur du directeur du musée est Mme **BLANKAERT**, veuve du colonel, héros et « enfant chéri des Goums », tué au combat en Indochine. Mme **BLANKAERT** est diplomate à notre consulat général à **BARCELONE**.
- Le conseiller du musée est notre camarade, le colonel **MAC CARTHY**, saharien, ancien des A.I. et des goums, que la plupart d'entre nous connaissent et apprécient. Notons, entre autres éminentes qualités, son exceptionnelle connaissance de l'histoire militaire.

Nous sommes donc « chez nous » au musée de l'Armée, comme nous le sommes (toutes proportions gardées... soyons quand même modestes) dans notre cher musée des Goums de **MONTMOREAU**, qui nous réunit, tous, une année sur deux.

Nous sommes allés, une fois de plus, revoir le musée des Invalides, prodigieux de richesse, de beauté et d'intérêt vivant. Une fois de plus, nous en avons admiré les nouveautés et les embellissements, et le général **LE DIBERDER** a bien voulu donner, pour la Koumia, cet excellent exposé de l'un de ses collaborateurs, M. **BAILLARGEAT**.

Nous en remercions vivement la direction du musée de l'Hôtel national des Invalides.

N.D.L.R.

A L'HOTEL NATIONAL DES INVALIDES LE MUSÉE DE L'ARMÉE

par René **BAILLARGEAT**, Docteur ès lettres

S'étendant sur 12,70 ha, l'« îlot » des Invalides figure parmi les hauts lieux du tourisme parisien. Fondé par Louis XIV en 1670, construit en plusieurs étapes à partir du 30 novembre 1671, inauguré par le Roi-Soleil le 28 août 1706, complété en 1747, l'hôtel des Invalides exerce, par son architecture équilibrée et grandiose, un attrait irrésistible sur l'amateur d'art ou les simples curieux.

LES INVALIDES : TROIS SIÈCLES D'HISTOIRE

Les guerres sanglantes que doit mener Louis XIV contre ses voisins au cours de son long règne ont pour effet de multiplier le nombre de blessés, de malades ou d'infirmes qui, abandonnés à eux-mêmes, finissent par troubler l'ordre public dans les grandes villes et en particulier à Paris. Aussi, dès 1670, Louis XIV charge Louvois de faire construire, dans la plaine de Grenelle, un vaste hôtel pour abriter ses fidèles serviteurs « caducs, estropiés ou infirmes ».

Confiée à Libéral Bruand des CARRIÈRES, la construction des bâtiments d'habitation est menée bon train : trois ans seulement séparent la pose de la première pierre (30 novembre 1671) de l'arrivée des invalides (octobre 1674) et de leur gouverneur François Lemaçon d'Ormoy, prévôt général des bandes, un homme énergique qui dirigeait, depuis le 1^{er} octobre 1670, l'hôtel des soldats estropiés de la rue du Cherche-Midi.

Profitant de la brouille survenue dès 1676 entre Louvois et Bruand, Jules Hardouin-Mansart fait prévaloir ses idées, achève l'église des soldats et construit l'église du dôme, inaugurée en grande pompe, le 28 août 1706, par le Roi-Soleil et sa cour. Parallèlement, s'élèvent d'autres bâtiments (infirmerie de 300 lits, boulangerie, logement des officiers) ; le tout sera achevé en 1745 par le fils de Robert de Cotte, beau-frère d'Hardouin-Mansart.

Les plus grands noms de l'époque travaillent à la décoration de cet imposant ensemble : Coustou, Coysevox, Desjardins, Girardon pour la sculpture, les ères Boulogne, Michel Corneille, Jouvenet, Lafosse, Martin des Batailles, arrocet, etc... pour la peinture.

Hospice pour vieux soldats, monastère (où les Lazaristes exercent avec vigueur leur mission), caserne (qui fournit des gardes pour divers édifices publics de Paris, pour le château de Versailles et plusieurs villes de France), l'hôtel des Invalides est surtout — à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e — une manufacture où l'on fabrique par milliers des souliers, des bas, des costumes, et où certains ateliers se spécialisent dans des travaux d'art comme la tapisserie et l'enluminure.

Bien entendu, cette institution reçoit des visiteurs de marque : Pierre 1^{er} le Grand, tsar de Russie, Joseph II, empereur d'Allemagne, le prince héritier de Suède (le futur Gustave III) et sert de modèle aux souverains étrangers qui s'empresment de fonder des établissements semblables à Chelsea (Grande-Bretagne), Stockholm, Prague, Vienne, Pest et Runa (Portugal).

Des modifications de structure vont se multiplier au cours des siècles. Les ateliers périclitent, l'effectif des pensionnaires diminue : il tombe de 4 000 (vers 1700) à 1 500 (chiffre impérativement fixé par l'ordonnance du 17 juin 1776) et il ne cessera de varier suivant les vicissitudes de notre histoire. La magnifique création du Roi-Soleil survit à tous les régimes et remplit les mêmes obligations quel que soit son titre : hôtel royal, impérial ou national des Invalides. Le monument connaît une alternance de périodes glorieuses et sombres : brillantes réceptions sous l'Ancien Régime, destructions révolutionnaires, fastes de l'Empire, occupation des Alliés en 1814-1815, grandiose cérémonie du retour de Napoléon 1^{er} le 15 décembre 1840, présence des Prussiens en 1871, accumulation des trophées de 1914 à 1918, occupation des Allemands de 1940 à 1944. Aujourd'hui, les prises d'armes périodiques attirent toujours beaucoup de spectateurs.

Les invalides, qui occupaient jadis toute la surface construite, sont maintenant regroupés dans les anciennes infirmeries.

CHRONOLOGIE

- 1670**, avril - Edit d'établissement par Louis XIV de l'hôtel royal des Invalides
- 1671**, 14-15 mars - Marché de la construction des bâtiments passé entre Louvois et l'architecte Libéral Bruand des CARRIÈRES.
- 1671**, 30 novembre - Pose de la première pierre.
- 1674**, octobre - Les invalides (qui résidaient depuis 1670 dans l'Hôtel des soldats estropiés rue du Cherche-Midi) arrivent à l'Hôtel royal dont les bâtiments — à l'exception de l'église, de l'infirmerie et du logement des prêtres — sont terminés.
- 1676**, janvier - Début des travaux de l'église des soldats.
- 1677-1690** - Edification de l'église du dôme par Jules Hardouin-Mansart.
- 1679-1691** - Construction des infirmeries.
- 1706**, 28 août - Inauguration du dôme par Louis XIV.
- 1730-1750** - Réalisation de la boulangerie, des communs, des bâtiments des officiers et des ouvriers par Robert de Cotte.
- 1764**, 26 février - Ordonnance de Louis XV créant un système de pensions pour les invalides.
- 1776**, 17 juin - Ordonnance de Louis XVI limitant le nombre des pensionnaires de l'Hôtel aux seuls 1 500 militaires blessés et incapables de gagner leur vie.
- 1789**, 14 juillet - Le peuple de Paris s'empare des armes déposées aux Invalides.
- 1792**, 30 avril - L'Hôtel royal prend le nom d'Hôtel national des militaires invalides.
- 1811**, 25 mars - Organisation de l'hôtel impérial des Invalides.
- 1840**, 15 décembre - Retour des cendres de Napoléon 1^{er}.
- 1842-1861** - Transformation de l'intérieur de l'église du dôme par Louis Tullius Joachim Visconti pour y placer le tombeau de l'Empereur.
- 1903-1905** - Construction de bâtiments annexes à l'angle sud-ouest de l'aire générale.
- 1905**, 26 juillet - Création du musée de l'Armée, par fusion du musée d'Artillerie (1871) et du musée historique de l'Armée (1896).
- 1918**, 2 janvier et **1920**, 17 septembre - Décrets réorganisant l'institution nationale des Invalides.
- 1940**, 15 décembre - Les restes de l'Aiglon sont déposés près de ceux de Napoléon.
- 1947**, 8 décembre et **1967**, 1^{er} février - Inhumation des maréchaux Leclerc de Hauteclocque et Juin dans le caveau des gouverneurs.
- 1964** (depuis) - Travaux de restauration et de dégagement de l'Hôtel.

Telle est, brièvement résumée, l'histoire d'une institution que Louis XIV considérait comme « la plus grande pensée » de son règne.

Cependant, le contenant ne doit pas faire oublier le contenu. Certes, ce ne sont assurément pas les innombrables services installés dans ces nobles locaux (et relevant de divers ministères ou secrétariats d'Etat : Anciens Combattants, Culture, Défense, Education, Justice, Universités) qui attirent les visiteurs, mais le musée de l'Armée.

On ne saurait d'ailleurs imaginer qu'une personne passant par Paris, ignorât le tombeau de l'Empereur, ou qu'un Français ne sût pas que les maréchaux LECLERC de HAUTECLOCQUE et JUIN sont inhumés dans le caveau des Gouverneurs.

UNE COLLECTION UNIQUE AU MONDE

SA FORMATION

Du magasin d'armes de l'Arsenal au musée d'Artillerie

C'est le maréchal d'Humières, grand maître de l'artillerie de 1685 à 1694, qui prend l'initiative d'entreposer les équipements réglementaires, anciens ou encore utilisés dans les ateliers (vides) de l'Arsenal ; ainsi, « le musée d'artillerie était né sans qu'on lui eut donné pour autant un nom » (Cl. Wemaere).

Le Musée historique de l'Armée

L'hôtel des Invalides va abriter les nombreuses pièces de toute nature et les uniformes réunis par la Sabretache et son président le peintre Edouard Detaille, avec la constitution — le 31 octobre 1896 — du musée historique de l'Armée qui reçoit « tous les objets ou documents artistiques postérieurs à 1569 » (date de la création du 1^{er} régiment d'infanterie).

Le musée de l'Armée s'enrichit par des dons ou des achats de fort précieuses collections (de La Moskowa, du général Vanson, de Rufin, d'Acarie, de Pauilhac, de Raoul et Jean Brunon, etc...)

Aujourd'hui, selon les termes mêmes du décret du 20 novembre 1968, « le musée de l'Armée est un établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière et placé (directement) sous la tutelle du ministre (de la Défense) ».

Géré par un conseil d'administration et dirigé par un général, cet établissement « est chargé de maintenir et de développer le goût de l'histoire militaire (...), d'assurer la conservation, la présentation et l'enrichissement des collections et d'organiser des expositions... ».

En 1977, ses recettes ont dépassé le cap des 8 millions de francs (lourds) et 1 404 027 personnes sont venues le visiter.

SES RICHESSES

Une visite systématique peut commencer par le côté de l'orient. Au rez-de-chaussée, la salle des drapeaux (véritable sanctuaire du Musée, où sont conservés les drapeaux et étendards de nos régiments, de l'Ancien Régime à la V^e République) est fermée depuis janvier dernier pour une restauration. Le Drapeau des Goums s'y trouvera particulièrement à l'honneur, grâce à la pieuse sollicitude de nos amis.

En face, la salle Vauban évoque d'une façon saisissante la cavalerie de 1800 à 1940 (avec, principalement, la collection du peintre Edouard Detaille).

Le 1^{er} étage (où sont situées l'administration et la conservation) ne se visite pas.

Au 2^e étage se tient le centre de documentation comprenant la bibliothèque, la photothèque et le cabinet des estampes qui sont ouverts du lundi au vendredi de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h. et le samedi de 10 h. à 12 h. L'accès est réservé aux membres de la société des amis du musée de l'Armée et aux chercheurs (munis d'une autorisation du bibliothécaire ou d'un conservateur) qui peuvent consulter 20 000 ouvrages, 10 000 manuscrits et autographes, 50 000 estampes, 100 périodiques en cours sur l'histoire militaire, les armes et les uniformes.

Tournant à droite, le visiteur parcourt successivement les salles de l'Ancienne Monarchie : de la guerre de Trente Ans à la Révolution (1618-1792) (cabinet Richelieu, salles Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Rochambeau, cabinet de Versailles), de la Révolution et de la Première République (1792-1804) (La Fayette, guerres de la République (1793-1797), Directoire (campagnes d'Egypte) et Consulat (1799-1804), de l'Empire (1804-1814) (Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland, Somo-Sierra, Wagram, La Moskowa, Lützen, Montmirail), de la Restauration (1814-1830) (Garde nationale, La Fayette) et, enfin, la salle Bugeaud (1830-1852) (Monarchie de Juillet, Deuxième République).

Au 3^e étage, les salles Pélessier (1852-1870) et Chanzy (guerre de 1870-1871) sont en cours d'aménagement. En revanche, est ouvert le Musée des Deux guerres mondiales (section de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine dépendant du ministère des Universités, tél. : (1) 551.93.02). Il ne s'agit pas d'un musée militaire, mais d'une exposition permanente de dessins, aquarelles, huiles (exécutées par des artistes ayant vécu les conflits de 1914-1918 et 1939-1945), d'affiches et d'objets d'art.

Au 4^e étage, le musée des Plans-reliefs comporte une collection (unique au monde) d'une centaine de maquettes de villes et places fortes françaises et étrangères de 1668 à 1870 intéressant la fortification, l'architecture et l'urbanisme. Dans un avenir plus ou moins proche on pourra passer directement de ce musée à l'aile occidentale du musée de l'Armée.

Du côté de l'occident, on visite successivement, au rez-de-chaussée, la salle Préhistoire, Antiquité et Haut Moyen Age (du paléolithique jusqu'aux Carolingiens), les salles François 1^{er} (de la bataille d'Hastings aux guerres de religion), Henri IV (harnois de joutes et de tournois), Pauilhac (très riche collection d'armes et d'armures), Louis XIII (armures, épées et armes à feu des rois et des grands seigneurs de France, du règne des Valois à celui de Louis XIV) et Louvois (évolution de l'arme à feu, du fusil réglementaire de 1717 au fusil de l'O.T.A.N.).

Au 2^e étage se tiennent les salles 1914-1918 et 1939-1945, aménagées à l'aide de procédés audio-visuels qui, ajoutés à une documentation très variée sur les moyens de combat, permettent aux visiteurs de revivre les deux derniers conflits mondiaux.

Au 3^e étage, les salles Gribeauval (toute l'artillerie, des balistes romaines aux matériels modernes) et des Alliés (uniformes des armées alliées au cours de la Grande Guerre), sont, elles aussi, en cours de réorganisation.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Musée de l'Armée

Hôtel national des Invalides, 75007 PARIS

T : (1) 555.92.30, poste 33922 du lundi au vendredi et poste 33369, samedi, dimanche et jours fériés.

Moyens de transport

Métro : « Invalides », « Latour-Maubourg », « Ecole-Militaire », « Varenne » et « Saint-François-Xavier ».

Autobus : lignes n° 28, 49, 63, 82, 83, 87, 92.

SNCF : gare des Invalides.

Jours et heures d'ouverture

Tous les jours (sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 25 décembre) de 10 h. à 17 h. (du 1^{er} octobre au 31 mars), de 10 h. à 18 h. (du 1^{er} avril au 30 septembre).

Droits d'entrée

5 F : 1/2 Tarif pour les écoliers, collégiens - lycéens - étudiants. Entrée gratuite pour les militaires en tenue ou sur présentation de leur carte pour les militaires d'active en civil.

La Société des amis du musée de l'Armée

La société des amis du musée de l'Armée (S.A.M.A., secrétariat à l'hôtel national des Invalides, tél. : (1) 273.19.22) permet à ses adhérents l'entrée permanente gratuite non seulement aux musées de l'Armée, des Deux guerres mondiales et des Plans-reliefs mais également à celui de la Marine. Elle édite une revue exclusivement réservée à ses membres.

Le spectacle son et lumière

Chaque soir, à 22 h. 30, du 1^{er} avril au 31 octobre, dans la cour d'honneur, le spectacle son et lumière fait revivre d'une façon particulièrement émouvante les pages glorieuses de l'histoire de notre pays, sur un texte d'André Castelot, une musique de Georges Delerue et une mise en scène de Pierre Arnaud.

Prix d'entrée : 15 F (enfants au-dessous de 12 ans : 10 F). Réduction de 2 F pour les porteurs d'un billet du musée de l'Armée.

PUBLICATION DU MUSÉE DE L'ARMÉE

Service commercial. Hôtel national des Invalides - 75007 PARIS
C.C.P. PARIS 9060-04 (Agent comptable du musée de l'Armée)

Les Invalides, trois siècles d'histoire

Synthèse historique réalisée sous la direction de René BAILLARGEAT

Un volume 18 × 24, 600 p., 160 ill. n. et bl. et coul.
Jaquette illustrée en quadrichromie - 1,6 kg - 1 000
exemplaires en vente.

Prix : 160 F T.T.C. - Port : 10 F.

Extrait de la table des matières :

L'Hôtel et son décor : l'architecture (Louis HAUTECŒUR), l'urbanisme (Jean-Pierre PAQUET), la sculpture (François SOUCHAL), la peinture (Antoine SCHNAPPER), les manuscrits enluminés (Jacques VANUXEM).

L'Institution : le soldat dans la société (André CORVISIER), les invalides avant 1674 (Robert CHABOCHE), le service de santé (D^r André SOUBIRAN), les uniformes (Cl Marcel DUGUÉ MAC CARTHY), les compagnies détachées et la vie sous l'Ancien Régime (Cl H. de BUTTET), les visites historiques (Cl P. GUINARD), le thème de l'invalidé dans l'art et la littérature (Jean ADHÉMAR).

Le temple de Mars : la nécropole (Cl H. de BUTTET), les trophées (Cl B. DRUENE), les canons (Cl J. L. MARTEL), le musée de l'Armée (Cl J. WEMAERE), le musée des Plans-reliefs (R. BAILLARGEAT).

Les Invalides à l'Etranger : un modèle pour l'Europe (Bernard SEVESTRE), les Invalides dans l'architecture européenne (Boris LOSSKY), les Invalides en Suède (C. BELFRAGE), en Grande-Bretagne (D. ASCOLI), en Autriche (O. TUIDER), en Prusse (H. BLECKWENN), en Espagne (R. SANCHEZ-DIAZ), et au Portugal (A. HORTA E COSTA).

Annexes : chronologies et biographies (Dominique COQ), créations musicales (Pierre VILLOUTREIX), l'orgue de Saint-Louis des Invalides (Bernard GAVOTY).

LA VIE DES SECTIONS

PARIS

- RÉUNION DU LUNDI 21 NOVEMBRE 1978. *Etaient présents :* MERCHEZ, CUBISOL, MIKCHA, TEYSSIER, MULLER.
- LE MARDI 28 SEPTEMBRE, profitant de la réunion du conseil d'administration, la section a organisé, au Club Rhin et Danube, un souper qui obtint le plus grand succès.

Madame la générale GUILLAUME avait bien voulu honorer ces agapes de sa présence. Elle était entourée du nouveau (et, hélas, pas pour longtemps) président, le général SORE, et du président sortant, le colonel LUCASSEAU. Etaient également présents nos présidents d'honneur et leurs épouses : les généraux LEBLANC, de SAINT-BON et TURNIER, ainsi que le général DAILLIER, le général PARTIOT et Madame, Mme LUCASSEAU, Mme BRAULT-CHANOINE, Mme NEHELPUT et (par ordre alphabétique) MM. BRAMY et Mme, BUAT-MENARD, CAUSSIN, DELUC et Mme, DORANGE (de Saumur), DUMONT (de Strasbourg), FAYE, de GANAY, GAUTIER et Mme, GUIGNOT (de Granville), HUCHARD et Mme, MAC CARTHY et Mme, MARDINI et Mme, de MAREUIL et Mme, MERCHEZ et Mme, MIKCHA et Mme, MULLER et Mme, de MONTS de SAVASSE, OLLIVIER (de Saint Sauveur, Oise), PASQUIER (de Tours), PICARDAT et Mme, M^o REVEILLAUD, de SEZE et Mme, SIMIOT, TROUILLARD et WINTER.

Mais les « descendants » étaient aussi présents, avec leur président Georges BOYER de LATOUR, la secrétaire, Madame de LIGNIÈRES, Milles CAMRUBBI, JOUIN, de LIGNIÈRES et MARDINI, MM. J. F. CARRÈRE, MERCHEZ, PICARDAT.

Très bonne soirée, très animée.

- LA RÉUNION DU MARDI 19 DÉCEMBRE, contrariée par le verglas, n'a vu que MERCHEZ et MIKCHA prendre ensemble le dernier pot de l'année.
- LE 14 JANVIER, les goudiers étaient présents, malgré le froid qui régnait, aux Invalides, à la messe célébrée à la mémoire du maréchal de LATTRE. Le drapeau était porté par WINTER et, dans l'assistance, nous avons reconnu le général LEBLANC, les colonels de MAIGRET, GAUTIER et le lieutenant MULLER.
- LE MARDI 16 JANVIER, notre ami Lucien COCHAIN, de RABAT, était de passage à la Koumia. Un petit repas amical réunit autour de lui, dans le salon du Club Rhin et Danube, les généraux LEBLANC et de SAINT-BON, le colonel et Mme PICARDAT, Mme de LIGNIÈRES, les colonels de MAREUIL, GAUTIER, de GANAY, MM. MARDINI, MERCHEZ, OLLIVIER, PICARDAT fils, TROUILLARD, WINTER et MULLER. Après le repas, COCHAIN fit un petit exposé sur la vie actuelle au Maroc, avec documents à l'appui. Cette intéressante causerie, très appréciée par tous les présents, prit fin vers 17 heures. A la réunion du soir, R. GAUTHIER, MÉZARD, MIKCHA, MERCHEZ, et MULLER étaient présents.

- A la messe à la mémoire du maréchal JUIN et du C.E.F.I., le 28 janvier, la Koumia était représentée par son président, le colonel LUCASSEAU ; le drapeau était porté par MERCHEZ. Les goumiers étaient nombreux : (sauf erreur ou omission de notre part) les généraux de SAINT-BON, PARTIOT, de LARUELLE et Mme, les colonels de MAREUIL, PICARDAT et Mme, MM. SABATIER, PASQUIER et Mme, MIKCHA, MULLER, etc...



MARSEILLE

REUNION DU 14 JANVIER 1979

Comme prévu, les camarades de la section de Marseille se sont retrouvés à Orange le dimanche 14 janvier.

Dès 10 h. 30 quelques-uns d'entre nous, bravant les rigueurs d'un mistral glacial, entreprenaient la visite du théâtre antique d'Orange sous la conduite d'une guide mise gracieusement à notre disposition par la municipalité d'Orange. Visite très intéressante malheureusement gâtée par le froid.

A partir de 12 h., l'Euromotel voyait arriver tous ceux qui avaient bien voulu prendre part à notre réunion, à savoir :

colonels BACUS, BERTANY, DELHUMEAU, HOOCK, RICHAUD, REYMOND, MARTI, MARTIN, NICLAUSE, Mmes RIAUCOU, COUDRY, LE DAVAY, KHALI, les camarades AUBERT, BAES, BLANCHARD, BONFILS, BRINES, BUSI, COLIN, de COMBARIEU, DAGAN, DONATO, DUBUS, DUREGNE, FRANCESCHI, GALLINE, GOULE, LAROUSSE, LAVOIGNAT, MERLIN, PATAINE, PARA, PLISSON, RONSIN, TURC et FILHOL, la plupart accompagnés de leurs épouses, au total soixante-dix personnes.

S'étaient excusés : Mme la générale GAUTIER, le général WARTEL, les colonels DEBRIL-LOISEAU, HUTINEL, TIVOLLE, PERTIN, HONORÉ, VERLET, BRION, BRIAN, RUEL, Mes FRANCHI, THOMAS, LANCRENON, ITHIER, BRIDOT, ainsi que FABRITIUS, GILLES, IRIART, JALOSZINSKY, LABBAT, Dr LEGER, POTIER, QUINTY, SARRAZIN, VITU, BEAU, BEDET, BERA, CHOLLET, prof. CHEVROT, COUFFRANT, FERMAUD, FERRE, FOURNIER, BARBAIZE, BONACHERA, CARON, CHAUMAS, DUBARRY, LELIEVRE, LOIRY, MANSUY, NICLOUX, OCAMICA, RAULT, SETTI, TERUEL, LEJARD, NEIGEL, et DEBROSSE.

Le commandant BOYER de LATOUR et Madame, président de l'association des Descendants et le vice-président COUDRY étaient également des nôtres.

De trop nombreux camarades, hélas, avaient négligé de répondre à notre invitation pour la plus grande déception des organisateurs.

Le président FILHOL souhaitait la bienvenue aux six nouveaux adhérents que compte la section et donnait quelques informations concernant la vie de notre association et de notre section, faisait observer un moment de recueillement à la mémoire des camarades disparus au cours de l'année, sollicitait mais en vain, des candidatures pour le remplacement au poste de président de la Koumia du général SORE.

Le colonel REYMOND présentait la maquette d'un monument qui doit commémorer à Toulon le cent cinquantième anniversaire de l'embarquement de l'Armée française pour l'Algérie sur les bateaux de l'amiral DUPERRÉ.

Tous les présents, après avoir dégusté une délicieuse « sangria », pouvaient ensuite puiser à loisir dans les nombreux mets du buffet campagnard installé à notre intention dans les magnifiques salons de l'Euromotel.

LAVOIGNAT et son épouse qui avaient la responsabilité de l'organisation de la journée avaient bien fait les choses et nos agapes étaient accompagnées, d'abord par une musique militaire, puis par des airs de danse. Aussi, après que la reine et ses demoiselles d'honneur, désignées par le sort, eurent choisi leur roi et leurs damoiseaux, de nombreux couples, sur lesquels le poids des ans n'a, Dieu merci, pas de prise, s'élançèrent sur la piste de danse pour retrouver un peu de leur jeunesse.

Cette journée, qui a connu l'ambiance habituelle de gaieté et de joie, s'est terminée assez tard dans l'après-midi avec le désir pour tous de se retrouver bientôt et la date du dimanche 27 mai a été retenue pour notre prochaine réunion qui nous verra peut-être autour d'un méchoui.

FILHOL



SUD-OUEST

NOTE D'INFORMATION

La promotion de notre ami le général SORE à la présidence nationale de la KOUMIA, et son décès si brutal, m'ont fait une obligation de le remplacer à la présidence de la section du Sud-Ouest. C'est d'ailleurs ainsi qu'en a décidé le conseil d'administration de Paris.

J'accepte ce choix comme un honneur, mais je me rends compte des difficultés de succéder à un « patron » au dynamisme si passionné, et qui a fait de la section celle qui fut toujours l'objet de l'admiration générale.

Hélas, mon action va, dès le début, se heurter au fait que je perds mon fidèle, compétent et dévoué secrétaire-trésorier DAROLLES, muté professionnellement à Toulouse, et dont les nouvelles occupations ne lui permettent plus d'assurer ses fonctions. Je le déplore certes, mais je le comprends et le remercie du travail accompli, depuis la perte de notre regretté camarade NAZE, en y associant Madame DAROLLES.

Dans le même temps, je vais être astreint à un long repos du fait d'une opération.

En vous apportant à tous, ainsi qu'à vos familles, mes vœux les plus fervents pour 1979, je vous demande donc toute votre indulgence quand vous aurez à juger mon action cette année.

Ma première préoccupation a été de former un nouveau bureau et vous trouverez, ci-dessous, le résultat auquel je suis arrivé :

- Président : colonel JENNY
- Vice-président chargé de la représentation en Pays Basque : colonel de KERAUTEM
- Vice-président chargé de la représentation en Aquitaine : colonel PONSE
- Trésorier : colonel JACQUINET
- Président de la sous-section de Toulouse : commandant BRASSENS
- Membres :

DESCHASEAUX, officier de réserve des goums	}	commandant BUAN représentant les sous-officiers des goums
RENON, représentant les Amis des goums		
ZUSCHMIDT		
DECOMBLE		
LESBATS		
LECUYER		

Cette liste n'est pas exhaustive, et les volontaires pour la compléter sont priés de se faire connaître. Ils seront les bienvenus.

Enfin, je demande à tous de me tenir informé de tous les événements qui peuvent survenir chez eux ou dont ils peuvent avoir connaissance et qui intéressent la vie de la section.

Encore tous mes vœux amicaux et

Vive la Koumia.

Résidence de France « Berry »

Avenue Thiers — 64000 PAU

Tél. : (59) 02.36.41

Nota : Il est rappelé que la cotisation annuelle avec bulletin (50 F) doit être adressée directement au secrétariat général de la Koumia - 20, rue E. Flachet - 75017 PARIS.



RHONE-ALPES

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS DU 1^{er} NOVEMBRE 1978 AU 28 FÉVRIER 1979

● **Réunion mensuelle le 23 novembre 1978 ;** la dernière de l'année.

Étaient présents autour du colonel LE PAGE, président d'honneur, les amis : AUBERTIN, BATTU, BIARD, BORDES et Mme, Mme BRÉMAUD, BORIOUS Jean, CLÉMENCEAU, DEHOLLAIN DUBARRY, FERRACCI, GUIDON et Mme, GUÉRIN et Mme, Mme GANTET, LOUBÈS et Mme, MAGNENOT et Mme, MAZIN, NOUGUE et Mme, PAYRE et Mme, REYNAUD.

Ordre du jour : activités de la section, projets, courrier reçu, nouvelles des uns et des autres. Le président de section salue plus particulièrement les épouses et suggère que dorénavant elles soient invitées à toutes nos réunions. Il note la présence de notre jeune ami BORIOUS Jean fils du colonel BORIOUS, membre de l'association des descendants de la Koumia.

Puis, il est procédé à la remise de deux koumias d'honneur :

Mme GANTET, épouse du capitaine GANTET que nous avons accompagné à sa dernière demeure le samedi 10 juin, première journée de l'assemblée générale de la Koumia à Lyon dont il avait participé activement à l'organisation et si fidèlement présent à chacune des réunions de section.

Mme BRÉMAUD, épouse de l'adjudant-chef BRÉMAUD (le porte fanion dévoué de la section pendant de nombreuses années, assurant la présence de la Koumia aux principales cérémonies, vêtu de sa djellaba et portant haut son fanion) décédé le 5 juin 1976.

Le souvenir de nos deux camarades était présent parmi nous pendant que le colonel LE PAGE épinglait les deux koumias d'or.

Le pot de l'amitié clôtura cette réunion de fin d'année.

● **26 janvier 1979 ;** Première réunion de l'année. Certes les conditions étaient peu favorables (heure, éloignement, routes d'hiver) en particulier pour nos amis des deux Savoie, Isère, Ain, Saône-et-Loire, mais les Lyonnais avaient manifesté le désir de se réunir en début d'année. Nous étions 40 pour ce très sympathique dîner au mess des sous-officiers de Lyon.

Etaient présents : avec le colonel LE PAGE :

AUBERTIN et Mme, BATTU, BORDES et Mme, CLÉMENCEAU et Mme, et leur Mamy, COUDRY et Mme, CORBELIN, EVENO et Mme, GUILLE et Mme, GUIDON et Mme, GRECH, LECORRE et Mme, LOUBÈS et Mme, MALIGUE et Mme, MAGNENOT et Mme, MATOT, Mme, leur fils et belle-fille, MAZIN et Mme, NOUGUÉ et Mme, PAYRE et Mme, PRÉAUX, REYNAUD et Mme.

Avec motion particulière pour le colonel et Mme GUILLE venus de Grenoble, PRÉAUX, nouvel adhérent (Autun) CORBELIN (Bourg) MAZIN et Mme (Fontaine Saint-Martin) et pour le capitaine de réserve et Mme COUDRY, fils du colonel COUDRY, vice-président de l'association des descendants de la Koumia : la relève se précise.

Etaient excusés : BÉCHET, BARBIER, Mme BRÉMAUD, BLONDEL, BORIUS empêché de dernière minute, BRETONNES, CHANEY, CATHELIN, DUBARRY, DUFRÈNE, DEHOLLAIN, Mme DUBARLÉ, de FLEURIEU, Mme FARRET, FERRACCI, GUÉRIN, Mme GANTET, GAUDE, GENOUD, HIDALGO, HUOT, LEGRIX, LOPEZ, Mme MALMASSON, Mme Marthe MAURY, MURAT, ROUISSON, SAULAY, SERRE, SIBILLE, Mme THÉPENIER, COGNOT.

N'ont pas répondu : BARRIÈRE, BIARD, Mme de BUTLER, Mme CHARVOT, COCHET, Mme COUSSY, CRAMOISY, DUCLOS, DURIEUX, DEVILLE Monique, FONTAINE, GUILLOT, Mme GIROUD, ISOARD, LECLERCQ, LEYRIS, MORLET, ORSINI, RUET, SEIDL, SEYNEVE.

Au cours du repas, en intermède, après communication du courrier reçu et des nouvelles des uns et des autres, différentes options ont été prises :

- Maintien des réunions mensuelles le 4^e jeudi à 18 h., au bar du mess des sous-officiers - quartier Général Frère - LYON.
- Appellation de la section : Rhône-Alpes.
- Composition du bureau de la section :

Président d'honneur :	colonel LE PAGE
Président actif :	colonel MAGNENOT
Vice-président :	colonel BORDES
Adjoint Social -	
relations publiques :	capitaine GUIDON
Secrétaires :	adjudant-chef CLÉMENCEAU - LOUBÈS
Trésorier :	Mme MAGNENOT (en l'attente d'un volontaire)
Porte fanion :	lieutenant MAZIN
- Participation du fanion aux principales cérémonies à Lyon.
A cet effet le fanion a été confié à MAZIN qui l'a reçu des mains du colonel LE PAGE, ce jour, 26 janvier 1979, au cours de l'assemblée générale de section.
Pour la petite histoire, le fanion de section a été officiellement remis par le préfet RICARD, préfet de Lyon, au colonel LE PAGE en 1957. LOUBÈS était alors le porte fanion.
- Association des Descendants de la Koumia : Le vice-président COUDRY demande à tous les camarades de lui faire connaître les noms des candidats susceptibles d'adhérer à l'association ; il suggère que les réunions (mensuelles ou assemblée générale de section) soient communes aux deux associations : Koumia et Descendants des membres de la Koumia. Cette proposition est adoptée d'emblée à l'unanimité.
- Aide aux réfugiés du Sud-est asiatique : Notre ami MAZIN nous fait part de l'appel lancé en faveur des réfugiés de l'ancienne Indochine. A l'unanimité il est décidé une participation de 50 F qui sera adressée au Centre France-Asie, 16, rue Roger Collard - 75005 PARIS.

Après les choses sérieuses, une coupe de champagne déclencha une série d'histoires en sabbat, contées par CORBELIN, PRÉAUX, AUBERTIN et notre nouveau vice-président COUDRY.

Une bonne soirée familiale.

● **Jeudi 22 février 1979** - Réunion mensuelle - Nous étions 5 ! Colonel LE PAGE, PAYRE, MAZIN, MAGNENOT et Mme.

● **Divers**

La Koumia était représentée à l'assemblée générale de la F.A.R.A.C. le 17 janvier 1979 : 160 présidents ou délégués des associations ou amicales ; présence avec le général ALLEMANE, président de la F.A.R.A.C., de M. CADY, directeur du cabinet du préfet de Région, le général LE BORGNE gouverneur de Lyon, le général DEVE, représentant le sénateur-maire de Lyon, MM. BONNET et BRUYÈRE, directeurs des services des Anciens Combattants, les présidents FLON et GUERLAIN de la F.A.R.A.C. de Paris, les généraux XHAARDT et FAUGERAS.

● **Changements d'adresse :**

ROUISON Séraphin, Les Iris - La Negresse 04100 MANOSQUE a/c du 18-10-78 ;

COGNOT René, Charles - Résidence Claire Fontaine, Bt B, rue de la Liberté, Flacé-lès-Macon 71000 MACON - a/c du 1-3-79.

● **Projet d'annuaire 78-79**

La liste des adhérents (lettre au président de section du 8-8-78) mise en communication au cours des réunions de section, fera l'objet de rectificatifs ou additifs dès que possible.

● **Récit d'évasions :**

En dix pages dactylographiées notre camarade Henri MAZIN fait le récit de ses évasions — tentatives et réussies — pour insertion dans de prochains bulletins.

● **Une date à retenir : Dimanche 6 mai 1979**, réunion de printemps, déjeuner à l'Auberge de Roche Plage à Morestel (Isère) 58 F T.T.C. vin compris. Réservation en écrivant au président de section, 3, rue de Rome à RILLIEUX-LA-PAPE 69140. Qu'on se le dise !

Rillieux, le 28 février 1979

Colonel J. MAGNETOT



ALSACE

Le 21 octobre 1978, notre camarade Michel LÉONET avait rassemblé à l'abbaye de Fontevraud les inspecteurs et agents généraux de « RHIN et MOSELLE - ASSURANCES FRANÇAISES » de la région Ouest, pour recevoir le général FEAGAS, inspecteur général de sa compagnie, qui doit prendre sa deuxième retraite le 31 décembre 1978.

Les « adieux de Fontevraud » furent suivis d'une visite commentée de l'abbaye, sous la conduite de notre camarade, le colonel BAUGÉ, directeur du centre culturel Poitou-Anjou, puis, en fin d'après-midi, d'une visite de notre musée de Montsoreau, présenté par le général Feagas à une soixantaine d'agents généraux d'assurances, venus de Bretagne, du Massif central, d'Aquitaine et du Val de Loire. Ceux-ci, captivés par les souvenirs de notre action au Maroc, ne se séparèrent que la nuit tombée, ce qui leur permit d'admirer le château illuminé.

Nous remercions notre camarade LÉONET d'avoir pensé à faire figurer la visite de notre musée au programme de la manifestation qu'il avait organisée ; l'intérêt qu'y ont pris les participants prouve que notre musée peut et, donc, doit être inclus dans les circuits touristiques ou historiques organisés dans la vallée de la Loire, car, de plus en plus nombreux sont ceux qui s'intéressent au glorieux passé de notre pays.

MONTSOUREAU

● DONS POUR LE MUSÉE

Mademoiselle JOUIN a fait don au musée des archives personnelles de son père, le colonel Yves JOUIN. Ces archives comprennent un nombre considérable de notes concernant les goums, les Affaires indigènes et l'armée, en général. Les renseignements sont particulièrement abondants en ce qui concerne le cercle de Zagora et les Confins.

En outre, le musée a reçu : deux cravaches recouvertes en fillali, deux porte-amulettes, un insigne du 48° goum, diverses poteries locales en assez mauvais état, un album concernant « la guerre du Rif, tache de Taza », par Henry CLERISSE, préface de Pierre LYAUTEY (1925-1926), exemplaire hors commerce, dédicacé par l'auteur au président Paul PAINLEVE.

Notre ami, le commandant REFFAS de Pezenas (qui a servi sous les ordres des généraux SUFFREN et SORE, alors qu'ils étaient au 25° R.T.A.) annonce au colonel LUCASSEAU la remise prochaine au musée des Goums d'un tableau (60 X 40) peint par un de ses amis du Service géographique de l'armée : « Itinéraires au Maroc du père de FOUCAULD ».

Le docteur-vétérinaire Pierre BERNARD (dit « Tue Vaches ») a remis un album de dessins et poèmes sur « les Brêles dans la bataille ».

Le lieutenant-colonel Jean-Pierre CAUSSIN a remis, pour le musée, un ouvrage écrit par son père, le colonel CAUSSIN : « Vers TAZA, 1913-1914 ».

La Koumia remercie sincèrement les donateurs.

● RECHERCHE D'INSIGNES

Afin de compléter la collection d'insignes des goums du musée, nous recherchons les insignes des 1^{er}, 2^e, 13^e, 19^e, 27^e, 40^e, 44^e, 46^e, 48^e, 50^e goums, 18^e goum en E.O., ce dernier sous toutes réserves (nous ne sommes pas certains qu'il existe).

Nous communiquons ici un extrait d'une lettre du commandant PASQUIER, conservateur de notre musée :

« Lors de l'assemblée générale du C.E.F.I. à Strasbourg, en juin 1978, nous nous étions rendus au cimetière national de SIGOLSHEIM, afin de rendre hommage aux morts de la 1^{re} armée. J'y ai recherché en vain les tombes de nos camarades tombés dans la région. Ayant fait faire des recherches auprès de

l'Office des anciens combattants, par l'intermédiaire de M. JACOB, ancien des goums, qui a été à la direction de l'Office de Strasbourg, j'ai pu localiser les tombes des camarades tombés dans cette région et dont les restes n'ont pas été transportés dans leurs localités d'origine. Puis, j'ai demandé au lieutenant MAVON, ancien du 51° goum, de vérifier l'exactitude de mes renseignements. Il y est allé les 11 et 19 novembre.

Voici les résultats :

Cimetière national de ROUGEMONT (Doubs)

n° 967	capitaine FLEURY	62° goum
966	lieutenant FOGLIZZO	62° goum
807	adjudant-chef MELLIN	62° goum
965	lieutenant LAMMENS	E.M. 2° tabor
326	adjudant-chef FRUGIER	3° tabor
806	adjudant-chef VERRON	E.M. 2° tabor
324	capitaine URGER	E.M. goums

Cimetière national de SIGOLSHEIM (Haut Rhin)

adjudant HENRIOT 51° goum

Cimetière de COLMAR (Haut Rhin)

sergent-chef BUSSING 51° goum



RECTIFICATION

**AU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 28 NOVEMBRE 1978**

Dans le bulletin n° 72 de décembre 1978, page 8, paragraphe de tête
« L'association des descendants » alinéa 4, lire :

« Les colonels CARRÈRE (décédé) et PICARDAT sont nommés présidents d'honneur **de l'association** »

et non : « présidents d'honneur **de la fondation** »

La rédaction espère que les lecteurs auront corrigé d'eux-mêmes cette confusion entre l'association des Descendants et la fondation Koumia-Montsoreau.

Association des descendants des membres de la Koumia

(Anciens des Goums Marocains et des Affaires indigènes en France)

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le 10 juin 1978, s'est tenue, à Lyon, la première assemblée générale des descendants des membres de la Koumia, au cours de laquelle les statuts ont été approuvés à l'unanimité des descendants présents. Huit administrateurs ont été élus et le bureau du conseil d'administration constitué.

La déclaration officielle de l'association a été enregistrée, le 5 octobre 1978, à la sous-préfecture de Saumur et publié au Journal officiel du 21 octobre 1978.

Le soutien moral et matériel, apporté par le conseil d'administration de la Koumia, les présidents de sections et les membres du bureau du conseil de l'association, a déjà permis d'obtenir des résultats appréciables, puisque le nombre d'inscrits s'élève, à ce jour, à plus de 240 descendants et que 78 cotisations ont été perçues pour 1979.

Un bulletin d'adhésion et les statuts ont été envoyés à tous les descendants connus.

Chacun peut donc prendre connaissance de l'objet social de l'association fixé à l'article 2 de ces statuts.

En résumé, les objectifs à atteindre se définissent ainsi : assurer la survie du Musée des Goums marocains de Montsoreau, préserver le patrimoine de la KOUMIA, développer et entretenir la solidarité et la fraternité entre les membres.

Malgré les résultats encourageants déjà obtenus, l'Association des Descendants devra encore surmonter de nombreux obstacles.

Les divers entretiens avec de jeunes descendants ont déjà donné un aperçu des problèmes à résoudre pour qu'ils s'intéressent à l'action de l'Association.

En effet une vie active n'offre pas beaucoup de loisirs pour s'occuper d'une Association dont l'intérêt immédiat n'est pas forcément évident. Si les Membres de la Koumia se connaissent tous, leurs enfants, pour la majorité d'entre eux, n'ont pas eu l'occasion de se rencontrer. Il y a donc un effort à faire et des occasions à créer pour faciliter la communication et établir des liens.

Les charges familiales et matérielles restreignent quelquefois les déplacements lointains.

Les centres d'intérêt des jeunes générations sont souvent différents de ceux des anciennes, et le récit des campagnes passées n'attire pas obligatoirement tous les jeunes.

Cependant, j'estime que de nombreuses raisons peuvent justifier et soutenir l'action engagée.

Nous n'avons pas le droit d'admettre la disparition du Musée de Montsoreau qui contient tant de souvenirs prestigieux attachés à un glorieux passé militaire et à l'action humanitaire de la France en Afrique du Nord et particulièrement au Maroc.

C'est l'honneur et le devoir, l'affection aussi, qui commandent aux descendants de recueillir auprès de leurs pères tous les récits, les documents, et les archives personnelles qui constituent un remarquable patrimoine historique, ethnologique, politique et administratif.

Ce patrimoine doit être transmis à la postérité. Il doit contribuer à rétablir la vérité quelquefois malmenée volontairement par des gens partiaux, d'une honnêteté intellectuelle douteuse.

Les descendants, s'ils se trouvent liés au passé, doivent également se préoccuper de l'avenir.

Une Association représentative, pleine d'initiative et de dynamisme peut offrir à ses sociétaires des possibilités et des avantages intéressants dans de nombreux domaines.

L'activité de l'Association peut et doit se développer sur le plan de la culture, des loisirs et social.

Par sa cohésion, sa solidarité et le nombre de ses sociétaires, une Association peut constituer un groupe vivant qui sur le plan économique peut bénéficier des avantages offerts aux collectivités.

En particulier en matière de tourisme en France et à l'Etranger l'octroi de tarifs préférentiels peuvent être accordés.

L'organisation d'un voyage au Maroc, sur une terre très chère au cœur de leurs parents, permettrait aux Descendants de connaître les lieux où certains ont passé leur enfance et où les autres découvriraient les zones d'action où ont œuvré leurs pères.

Des rencontres avec les jeunes descendants marocains des goumiers pourraient être organisées pour établir des liens d'amitié entre les jeunes générations françaises et marocaines.

Dans le domaine social les statuts prévoient aussi l'entraide mutuelle et le soutien moral et matériel que les Membres de l'Association pourraient apporter à ceux qui en auraient besoin.

Pour atteindre les objectifs de l'Association, je sollicite l'appui du Conseil d'Administration de la Koumia, de tous les présidents de section et de tous les parents afin qu'ils nous permettent d'établir un contrat direct avec les Descendants.

Dans la plus grande liberté, je souhaite que ceux-ci comprennent qu'une Association ne peut vivre qu'avec un nombre important d'adhérents, lesquels doivent tous contribuer par leur initiative et leur volonté à la vie de l'Association.

Il faudrait qu'au cours de l'Assemblée générale des Descendants qui se tiendra à Saumur les 16 et 17 juin prochain — en même temps que celle de la Koumia — les Descendants se retrouvent nombreux pour marquer leur intérêt et prouver leur solidarité entre les anciens et les jeunes.

Une visite commentée du Musée des Goums marocains de Montsoreau sera organisée à leur intention pour leur faire découvrir le patrimoine dont ils auront plus tard l'honneur et le devoir d'assurer la préservation.

L'Association des Descendants, en accord avec les membres du conseil d'administration de la Koumia, se propose, pour des raisons d'efficacité et d'économie, d'adopter l'organisation et les structures actuelles de la Koumia.

Il existe actuellement 9 sections : Alsace-Moselle - F.F.A. - Corse - Lyon Sud-Est - Marseille - Nice (Côte d'Azur) - Ouest - Paris - Sud-Ouest - Vosges.

Dans chacune de ces sections un responsable de l'Association des Descendants doit être mis en place. Il doit, en accord avec le président de section, organiser la section de Descendants, se charger des liaisons avec le bureau de l'Association, recruter des adhérents, et exposer au conseil d'administration toutes ses observations, suggestions et propositions susceptibles de favoriser le développement de l'activité de l'Association.

Georges BOYER de LATOUR du MOULIN
Président

● APPEL DU PRÉSIDENT DE LA KOUMIA AUX « DESCENDANTS » HISTORIENS

Le général GUILLAUME désirerait que l'histoire des goums, de 1908 à leur dissolution, soit écrite et publiée avant que les témoins et les acteurs ne disparaissent tous, les uns après les autres.

La Koumia, qui organise cette importante recherche et sa publication au bénéfice de ses œuvres sociales, serait heureuse de découvrir un ou plusieurs « historiens », professeurs ou étudiants, parmi les descendants des A.I. et des goums, lesquels travailleraient en équipe avec un comité de rédaction Koumia, et cela, sous la direction de notre chef.

La fondation Koumia-Montsoreau, conformément à ses statuts et dans le cadre de sa mission, ouvrirait des bourses d'études et des crédits pour la réalisation de ce projet qui nous tient à cœur.

Février 1979
P. LUCASSEAU

ŒUVRES SOCIALES

● DONS REÇUS EN ESPÈCES POUR 1978

Généraux LEBLANC, de SAINT-BON, LEDIBERDER, Madame la générale BOYER de LATOUR, Mmes DURAND, MANSUY, PETITDEMANGE, PIOU, de ROSEMONT, ROUSTAN, MM, ABRASSART, ALBIER, AYMERIC, BARBAIZE, BEL MADANI, BENOIST, BORIUS, BRIAN, BURAVANT, de CHASTEIGNER, Dr CHEVROT, Dr CROS, DEBRIL-LOISEAU, DEKYVÈRE, DONATO, DUBACQUIER, DUHOO, FABRITIUS, FAYE, FERRÉ, FOUGEROLLE, GASCOU, P. GAUTHIER, GIACOMETTI, HOOCK, G. HUBERT, IACCONI, JOST, LANG, LAVOIGNAT, LAURÈS, LÉBOITEUX, LÉONET, LOUREAU-DESSUS, MARDINI, P. MARTIN, MAZIN, MEILLIER, MIKCHA, MONTOUSSÉ, MULLER, ORIA, PENTAGAIME, POCHEVILLE, POILEVEY, RATEL, ROBERT, J.L. ROUSSEL, SIMIOT, TROUILLARD, VERLET, WINTER.

Carnet des Goums et des A.I.

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de

- Anthony LABADIE, le 29 mai 1978, douzième petit-enfant de notre camarade R. LABADIE.
- SOPHIE, petite-fille du colonel CARRÈRE, au foyer de Tristan CARRÈRE, à Lisbonne, le 14 août 1978.
- NATHALIE, petite-fille du capitaine BONACHERA, de Marseille, au foyer de sa fille Danièle DEVICTOR, le 9 novembre 1978.
- THIBAUT, né à Coëtquidan, le 15 novembre 1978, fils du capitaine Gilles CHOLLET et petit-fils du chef d'escadrons CHOLLET, de Nîmes.
- MAXIMIN, quatrième petit-fils du docteur E. Matthieu BESSI, de Marrakech, au foyer de François Matthieu BESSI et son épouse, née DUFOURCQ, à Bruxelles.
- Trois petits-enfants du général de LIGNIVILLE, ISABELLE, fille de François de LIGNIVILLE et PHILIPPE et CHRISTOPHE, fils de Bruno de LIGNIVILLE.
- ARNAUD, treizième petit-enfant du commandant Jean ROUSSEAU, le 14 décembre 1978, au foyer de sa fille Isabelle LÉGER (née à Khénifra).

Nous présentons nos félicitations aux parents et grands-parents.

MARIAGES

Nous faisons part du mariage

- de Michèle BONACHERA, le 2 décembre 1978, à Corté, avec M. Anton Christian,
- de Marie-Line LOIRY, le 9 décembre 1978, avec M. Guy VALENTIN,
- de Bernard MATHIEU, fils du colonel Marcel MATHIEU, avec Mademoiselle Michèle-Hélène DUBOIS, le 30 décembre 1978.

La Koumia est heureuse de présenter ses compliments aux parents et ses vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS

Nous avons la tristesse de faire part des décès

- du colonel DELBECQUE, survenu le 7 novembre 1978, à Castres,
- de l'épouse de notre camarade Charles BOIVIN, survenu le 6 octobre 1978, à la suite d'un accident de la circulation, dans la région d'Aix en Provence,
- de Madame Jean REVEILLAUD, (née Alice SABATTIÉ), mère de Maître REVEILLAUD, survenu le 8 novembre 1978, à l'âge de 97 ans.

- de notre camarade Pierre MARTIN, le 2 décembre 1978 à Bordeaux.
- de Jacques POTHIER, gendre de notre camarade Jean GIRAUD, survenu le 5 janvier 1979 à Rueil-Malmaison, à l'âge de 36 ans.
- de notre camarade Philippe-Louis FABRITIUS, survenu en Avignon, le 12 février 1979,
- du commandant Désiré THEBAULT, survenu le 19 février 1979, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.
- Le général MARCHAL, président de la section de Nice, nous a informés, en novembre dernier, du décès de Madame BRISSAUD-DESMAILLET, épouse du général.

A toutes les familles cruellement éprouvées, la Koumia présente ses sincères condoléances.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons le décès du colonel BOURDELLES ancien adjoint du général LEBLANC au commandement du 1^{er} G.T.M. et ancien chef du territoire du TAFILALET.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 22 mars 1979 en la chapelle du Val de Grâce à Paris en présence de Madame la générale GUILLAUME, des généraux LEBLANC, de SAINT-BON, TURNIER et de LOUSTAL entourés de nombreux amis de la Koumia.

Un prochain numéro de notre bulletin relatera la carrière marocaine du colonel BOURDELLES.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous les camarades qui pourraient être présents à Paris le 11 mai prochain que la Koumia participera ce jour-là (avec le C.E.F.I.) au ravivage de la Flamme qui brûle pour le Soldat inconnu, sous l'Arc de triomphe.

Nous participons depuis peu à cette cérémonie pour laquelle il est souhaitable qu'un grand nombre de nos adhérents (avec les familles) se joignent à nous. C'est un devoir, vis-à-vis des nôtres et des gومiers tués à l'ennemi. Il ne faut pas, en particulier, que les gومiers morts pour la France soient « inconnus de tous ».

Rendez-vous à 18 heures au musoir Champs-Élysées - Friedland.

Nouvelles des uns et des autres

- Nous apprenons que le colonel JENNY, président de la section du Sud Ouest vient de subir une intervention chirurgicale à l'hôpital de Pau. Tous nos vœux de prompt rétablissement.
- Notre camarade Bernard SIMIOT de la section de Paris a été accueilli à Saint-Malo par le président. Après un séjour à Lorient et à Nantes, il a consacré de laborieuses journées dans la cité corsaire à la recherche d'authentiques et rares documents pour son livre très attendu, contant les péripéties du règne de la « Compagnie des Indes » et de ses fabuleux trésors. Après le succès en librairie de ZENOBIE, reine de Palmyre et d'une civilisation commerçante raffinée, cet autre témoignage d'échanges lointains créateurs d'une grande époque bretonne, riche et cultivée, passionnera les lecteurs de la Koumia.
- Le général de LANGLADE, que tous ceux de la Koumia connaissent et aiment, nous a fait l'honneur de s'inscrire parmi nos amis.
Nous tenons à l'en remercier et lui redire notre respectueux dévouement. Nous n'oublions pas, non plus, son fils, que beaucoup d'entre nous connaissent également, en particulier au 2° G.T.M.

N.D.L.R.

PROMOTIONS ET DISTINCTIONS

- M. René BUCCO-RIBOULAT, Conseiller des Affaires étrangères, ancien contrôleur civil au Maroc et « Ami de la Koumia », a été promu colonel de réserve, par décret du 14 décembre 1978.
Nos félicitations à notre camarade, qui est le neveu du regretté lieutenant-colonel Fernand HURSTEL, dont la veuve reste un membre fidèle de notre association.
- Le lieutenant-colonel FERRY nous signale son inscription au tableau d'avancement de colonel. Il avait été promu officier de l'O.N.M. en 1977.
Il vient d'être affecté à l'Ecole des officiers de la Gendarmerie nationale comme directeur des études et commandant en second de l'école.
- M. Jean BARILARI, fils de notre camarade Louis BARILARI, vient d'être promu chevalier de l'ordre du Mérite national, au titre du service de santé.
Le récipiendaire est directeur de la maison pour personnes âgées « Fondation Claude Poupou ».
- Notre camarade René COGNOT, nous fait part de la nomination au grade d'adjudant de sa fille, Madame Monique DEVILLE, psychotechnicienne au centre de Mâcon.

A tous, nous présentons nos vives félicitations.

Avis Divers

ANNUAIRE

L'annuaire est en cours de réalisation. Dès le lendemain de l'assemblée générale des 16 et 17 juin, tous renseignements ou rectifications ne seront plus pris en compte. Ils feront l'objet d'une mise à jour ultérieure.

Certains adhérents souhaitent que le nom du département figure, après le nom de la ville, et éventuellement, le numéro de téléphone de l'adhérent.

NOTE POUR TOUS LES ADHÉRENTS

Certains camarades se sont plaints de ne pas posséder la carte d'adhérent de la Koumia. Celle-ci, de couleur verte, porte le nom de notre association et le poignard. Les adhérents qui souhaitent la détenir, voudront bien la demander au secrétariat de la Koumia.

PLAQUETTE DU CHATEAU DE MONTSOREAU

Une plaquette portant le titre « LE CHATEAU DE MONTSOREAU ET LE MUSÉE DES GOUMS ET DES A.I. DU MAROC » vient d'être publiée.

Elle est mise en place, d'une part, au secrétariat de la Koumia et, d'autre part, au musée de Montsoreau, où elle est à la disposition des visiteurs dès maintenant et, par conséquent, lors de notre assemblée générale des 16 et 17 juin.

Cette plaquette comporte 27 pages, dont 17 de texte et 10 de photographies.

Nous pensons que tous les membres de notre association souhaiteront en avoir un ou plusieurs exemplaires.

Le prix se montera à 5 F l'unité, achetée au musée et à 10 F frais d'envoi compris pour les commandes faites à notre secrétariat.

NOTE DU PRÉSIDENT

Le général FEAUGAS serait très reconnaissant à MM. les présidents de section de bien vouloir le prévenir des réunions qu'ils organisent localement ; le président pourrait ainsi, éventuellement, y participer, de même que les camarades de passage dans les villes concernées.

Adresse du président : Général André FEAUGAS,
Le Méjean
PESSAC SUR DORDOGNE - 33890 GENSAC

Bibliographie

Général Pierre DAILLIER :

**NOUS ÉTIONS ALORS CAPITAINES...
A L'ARMÉE D'AFRIQUE : JUIN 1940 - MAI 1943.
Paris — 1978 — Nouvelles Editions Latines**

Oui, nous étions alors capitaines à l'Armée d'Afrique. Et pour mieux rendre compte de l'excellent ouvrage du général DAILLIER, le capitaine que je fus moi-même dans les années 40 au service des Affaires indigènes du Maroc est parfois tenté d'ajouter son propre témoignage à ceux que l'auteur présente à la fin de chaque chapitre du livre. Car, pour ceux qui les ont vécues, les années difficiles au cours desquelles, après juin 1940, l'Armée d'Afrique forgera ses armes dans la clandestinité et se prépara à participer à la deuxième partie, la partie décisive, de la guerre, conservent une auréole d'impatience et de fièvre, de fierté aussi, qui ne s'efface pas malgré le temps qui passe.

La maréchale JUIN, les généraux de MONSABERT et GUILLAUME, ont honoré l'auteur de lettres-préfaces dont la lecture suffirait à marquer l'importance de l'ouvrage. Le général DAILLIER en effet, se propose d'abord de faire connaître au grand public qui l'ignore, ce qui s'est passé en Afrique du Nord, et singulièrement au Maroc, entre la signature de l'armistice de juin 1940 et le débarquement américain du 8 novembre 1942. Il expose ensuite les conditions dans lesquelles l'Armée d'Afrique, mal équipée, manquant de tous les moyens modernes de combat, mais animée d'un moral et d'une foi patriotique portés à leur paroxysme, reprit sa place dans le combat. La mission qui lui fut alors confiée était d'une importance capitale : il lui fallait assurer, en Tunisie et le plus loin possible à l'est, la couverture des forces anglo-américaines qui s'organisaient au Maroc et en Algérie, tandis que les renforts germano-italiens débarquaient par mer et par air dans la région de Bizerte - el Aouina et que l'Afrika Korps de ROMMEL, talonné par la VIII^e armée de MONTGOMERY, faisait irruption dans le sud du pays.

« Soldats de l'An II », écrit le général de MONSABERT, parlant de ces soldats, tirailleurs, légionnaires, goumiers, spahis, artilleurs, sapeurs, etc... La comparaison prend toute sa signification quand on découvre, au fil des pages, le rôle décisif joué par la minuscule armée française, qui gagna sur le champ de bataille l'honneur de défiler en tête des troupes alliées dans Tunis libérée, le 20 mai 1943.

D'une plume vive et alerte, le général DAILLIER retrace les péripéties de la bataille, depuis les mois de novembre et décembre 1942, qui virent les troupes françaises s'emparer des cols de la petite Dorsale, et s'y maintenir malgré les attaques furieuses de VON ARNIM, puis de ROMMEL, jusqu'à l'offensive générale alliée de mars-avril 1943, qui aboutit à la libération de Bizerte et de Tunis et à la capitulation des forces de l'Axe le 13 mai.

Il rappelle que les coups de boutoir des Panzer de ROMMEL étaient parvenus à percer les lignes du 2^e C.A.U.S. devant Tebessa en février, et à semer la confusion dans le haut état-major américain. Il fallut l'autorité et la fermeté du général JUIN pour rétablir le dispositif des troupes américaines, aussi puissantes qu'inexpérimentées, en faisant intervenir des unités françaises rameutées en grand'hâte, certaines d'entre elles accomplissant une marche forcée de plus de cent kilomètres. « Seules des troupes aussi entraînées et aussi résistantes que celles de l'Armée d'Afrique, écrivait le général KOELTZ, pouvaient être capables d'un pareil effort ».

Les jeunes officiers de l'armée de transition, qui sont, avec l'auteur, les héros de ce livre, n'avaient en tête qu'un seul souci : préparer la revanche, comme le leur avait prescrit le général WEYGAND, comme l'organisaient les généraux GIRAUD et JUIN. Mais, avec le recul du temps, le général DAILLIER expose, sans passion ni esprit de polémique, les hésitations, les erreurs aussi, qui marquèrent cette époque troublée, où les hommes en charge des lourdes responsabilités du commandement en Afrique du Nord, maintenus dans l'ignorance des préparatifs de l'opération « Torch » et de son ampleur, s'interrogeaient sur l'opportunité de proclamer, dès le début des opérations de débarquement et sans plus attendre, la sécession de l'Algérie et des deux protectorats. Cependant, avec le général GUILLAUME, organisateur du camouflage des goums marocains pour échapper au contrôle des commissions d'armistice, l'auteur souligne, à juste titre, que « l'ensemble des faits allant de l'armistice de juin 1940 à la capitulation des forces de l'Axe en mai 1943, constitue bien un tout cohérent, dont la campagne de Tunisie fut la conclusion et le couronnement ». Il convient de remercier le général DAILLIER d'avoir su en broser le tableau avec précision, clarté et impartialité. Son témoignage constitue une contribution importante à la connaissance de cet épisode malheureusement peu connu, oublié même, de l'épopée glorieuse de notre Armée d'Afrique.

Pour les anciens des goums et des A.I., ce livre présente un intérêt supplémentaire. Le général DAILLIER en effet, est un ancien de notre maison. Et l'auteur du témoignage sur l'action des goums pendant la campagne de Tunisie n'est autre que le capitaine LUCASSEAU, commandant le 51^e goum du 2^e tabor du 1^{er} G.T.M. du commandant LEBLANC.

Le général DAILLIER évoque la mémoire du commandant de COLBERT, commandant le 3^e tabor : « un des plus prestigieux officiers des goums marocains, qui devait trouver une mort glorieuse dans les Alpes, à Briançon, en septembre 1944, à la tête de ce même tabor ».

Les anciens gouiérs enfin ne reliront pas sans une pointe d'émotion, la si belle « Prière pour nos frères musulmans », écrite par le capitaine G. HUBERT, commandant le 15^e tabor du 2^e G.T.M. du colonel de LATOUR.

J. S.

DÉCORATIONS

Le Journal Officiel du 15 décembre 1978, décret n° 78-1160 du 13 décembre 1978, fixe les contingents de Légion d'honneur pour la période du 1-1-1979 au 31-12-1981.

Le Ministre de la Défense disposera d'un contingent supplémentaire exceptionnel de 1 500 Croix de Chevalier pour les Anciens Combattants de 1914-1918 et de 1 000 Croix de Chevalier pour les Anciens Combattants de 1939-1945.

● CONDITIONS DE PROPOSITION

Sont proposables dans les catégories indiquées, les Anciens Combattants titulaires de la Médaille Militaire et de 5 titres de guerre, c'est à dire 5 blessures ou citations individuelles. Les autres titres de guerre tels que « Croix du Combattant volontaire », « Médaille des évadés », « Résistance » etc... ne doivent pas être compris par cette promotion. Par contre, les blessures et citations obtenues sur d'autres théâtres d'opérations (Corée - Indochine - A.F.N.) peuvent compléter les 5 titres exigés.

● DEMANDES

Les demandes des candidats (ou qui s'estiment tels) sont à adresser **directement** aux organisations de gestion, à savoir :

- Bureau Central d'Archives - Militaires Administratives
Casernes Bernadotte
64000 PAU
pour les Anciens Combattants nés entre 1888 et 1915 inclus
- Bureau Spécial du Service National
Casernes Marceau
28000 CHARTRES
pour ceux nés de 1916 à 1926

● PROPOSITIONS

L'établissement, la transmission des propositions sont à la charge des bureaux cités ci-dessus. Les propositions seront adressées par ces organismes au Ministre de la Défense - Cabinet Décorations - pour le 1^{er} MAI 1979.

Pour permettre au président de suivre les dossiers transmis, les noms des candidats seront adressés au Secrétariat général de la Koumia, 20, rue Eugène Flachat - PARIS-17^e.

 **RHIN ET MOSELLE
ASSURANCES FRANÇAISES**

le plus "**koumia**" des groupes de
compagnies d'assurances

Maurice DUBARRY

Directeur Adjoint

78, Route de Paris
69260 LYON-CHARBONNIERES

Pierre SALANIE

Agent Général

Le Haut de la Côte
46220 PRAYSSAC

Renaud ESPEISSE

Sous-Directeur

1, Rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG

Henry ALBY

Inspecteur Principal

« Bordeneuve »
31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Michel LEONET

Président Directeur Général
Rhin et Moselle - Assurances Françaises

1, Rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG

78, Route de Paris
69260 LYON-CHARBONNIÈRES

50, rue Taitbout - 75009 PARIS

Marcel NICLAUSSE

Agent Général

68, Avenue Georges-Clémenceau
83700 SAINT-RAPHAËL

Adresses des
ANCIENS des GOUMS et des AMS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4°
Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES
GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

bar - brasserie

" LE SIROCCO "

- Apéritifs Kémia
- Spécialités - Plats
- Sandwichs variés

Madame SARRAZIN, fille de Goumier
vous réserve le meilleur accueil.

59, Rue de Lancry - 75010 PARIS - Tél. 208.24.48

S.A.R.L. au Capital de 20.000 F

R. C. PARIS B 784 437 238

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

" Les Oiseaux " ★★A

22 Chambres — Entièrement neuf

à **CLAIX** 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice)
Réservation : Tél. (76) 98-07-74

recevra avec plaisir tous les anciens
Goumiers et leurs familles

Remise spéciale

Calmé total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,
Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien...

Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

Éditions A. V.

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels
Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Diplômé d'état

Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES

(S. & - O.)

Tél. 626-19-49

Amateurs de bons Vins...

● Adressez-vous au **Commandant LAVOIGNAT**
84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Vins issus directement de la propriété

PRIX KOUMIA